

RAPPORT  
Mai 2025

# Vulnérabilités et résilience dans l'espace UEMOA

## Analyse et évaluation comparée

Ce document a été réalisé pour la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la convention Ferdi-UEMOA.

➔ Sosso FEINDOUNO, Chargé de recherche Ferdi

➔ LÉA QUILICI, Assistante de recherche Ferdi





## Table des matières

Résumé exécutif.....	6
Introduction.....	9
1. Cadre conceptuel et méthodologie.....	12
1. 1. La vulnérabilité : définition et importance .....	12
1. 2. Les chocs et leurs impacts .....	16
1. 3. Facteurs d'exposition aux chocs.....	18
1. 4. La résilience.....	21
2. Identification, mesure et évaluation de la vulnérabilité des pays de l'UEMOA....	22
2. 1. Mesure de la vulnérabilité : enjeux conceptuels, normatifs et opérationnels .	22
2. 2. Mesure de la vulnérabilité économique structurelle.....	25
2. 3. Mesure de la vulnérabilité environnementale.....	29
2. 4. Mesure de la vulnérabilité sociale (et sociétale).....	31
2. 5. Mesure de la résilience structurelle .....	34
2. 6. Mesure de la résilience non structurelle .....	36
2. 7. Mesure de la vulnérabilité multidimensionnelle structurelle et générale.....	38
3. Cartographie et typologie comparée des vulnérabilités au sein de l'UEMOA .....	40
3. 1. Positionnement comparatif des pays de l'UEMOA par rapport à d'autres groupes de pays en développement.....	41
3.1.1. Analyse comparative de la vulnérabilité économique structurelle.....	41
3.1.2. Analyse comparative de la vulnérabilité environnementale .....	45
3.1.3. Analyse comparative de la vulnérabilité sociale .....	48
3.1.4. Analyse comparative de la résilience structurelle .....	54
3.1.5. Analyse comparative de la résilience non structurelle .....	59
3.1.6. Analyse comparative de la vulnérabilité structurelle .....	63
3.1.7. Analyse comparative de la vulnérabilité générale.....	65

3. 2.	Analyse typologique des vulnérabilités et de la résilience des économies de l'UEMOA .....	67
3. 3.	Vers une approche affinée : l'élaboration des profils de vulnérabilité et de résilience .....	77
3.3.1.	Collecte et exploitation des indices de vulnérabilité multidimensionnelle existants .....	78
3.3.2.	Mesure des chocs et des stress à différentes échelles et sur différentes périodes .....	80
3.3.3.	Prise en compte des interactions et cumul des chocs .....	82
3.3.4.	Intégration des dimensions objectives et subjectives dans la mesure des chocs .....	84
4.	La pandémie de COVID-19 en UEMOA.....	86
4. 1.	Apparition de premiers cas en UEMOA.....	88
4. 2.	Chiffres de la pandémie en UEMOA .....	90
4.2.1.	Facteurs de Faible Mortalité du COVID-19 dans l'UEMOA.....	93
4. 3.	Evolution des variables macroéconomiques, avant, pendant et après la pandémie de COVID-19 dans l'UEMOA .....	95
4.3.1.	Taux de croissance du PIB réel .....	96
4.3.2.	Taux d'inflation.....	99
4.3.3.	Exportations de biens et services .....	102
4.3.4.	Importations de biens et services .....	105
4.3.5.	Taux de chômage .....	106
5.	Recommandations politiques .....	109
5. 1.	Diversification économique et renforcement du commerce intrarégional ...	109
5. 2.	Renforcement de la résilience environnementale et gestion durable des ressources naturelles.....	110
5. 3.	Mise en œuvre de mécanismes de suivi et d'alerte précoce .....	111
5. 4.	Renforcement des services publics et dynamisation du marché de l'emploi	112
5. 5.	Renforcement du contrat social et lutte contre la corruption.....	115

Conclusion .....	116
Références.....	118
Annexes .....	146

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Composantes de l'indice de vulnérabilité économique structurelle des pays de l'UEMOA.....	44
Tableau 2 : Composantes de l'indice de vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA .....	48
Tableau 3 : Composantes de l'indice de vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA.....	54
Tableau 4 : Composantes de l'indice de résilience structurelle des pays de l'UEMOA.....	59
Tableau 5 : Composantes de l'indice de résilience structurelle des pays de l'UEMOA.....	63
Tableau 6 : Caractéristiques par cluster sur l'ensemble des dimensions de la vulnérabilité générale .....	75
Tableau 7 : Vulnérabilité structurelle et générale moyenne par cluster .....	76
Tableau 8 : Date d'apparition des premiers cas dans les pays de l'UEMOA, par ordre chronologique.....	89
Tableau 9 : Total des cas confirmés et de décès dus au COVID .....	93
Tableau 10 : Taux de croissance du PIB réel dans le temps, par Etat membre.....	97
Tableau 11 : Evolution du taux d'inflation annuel moyen des pays de l'UEMOA (2015-2023) .....	101
Tableau 12 : Exportations totales de biens et services dans les pays de l'UEMOA (2015-2022) .....	103
Tableau 13 : Exportations de produits de base des pays de l'UEMOA (2015-2023) .....	105
Tableau 14 : Evolution des importations de biens et services dans les pays de l'UEMOA (2015-2022).....	106
Tableau 15 : Evolution du taux de chômage dans les pays de l'UEMOA (2015-2023) .....	108

## Liste des Figures

Figure 1 : Structure de l'indice de vulnérabilité économique.....	28
Figure 2 : Structure de l'indice de vulnérabilité environnementale.....	31
Figure 3 : Structure de l'indice de vulnérabilité sociale et sociétale.....	33
Figure 4 : Structure de l'indice de la résilience structurelle.....	35
Figure 5 : Structure de l'indice de résilience non structurelle.....	38
Figure 6 : Structure de l'indice de vulnérabilité générale de la Ferdi .....	40
Figure 7 : Vulnérabilité économique structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux .....	44
Figure 8 : Vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux .....	47
Figure 9 : Vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux.....	54
Figure 10 : Résilience structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux.....	58
Figure 11 : Résilience non structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux .....	62
Figure 12 : Vulnérabilité structurelle des pays de l'UEMOA.....	65
Figure 13 : Vulnérabilité générale des pays de l'UEMOA .....	67
Figure 14 : Fonction de perte d'inertie.....	69
Figure 15 : Dendogramme.....	74
Figure 16 : Evolution du PIB réel, par région et sous-région .....	99
Figure 17 : Evolution du taux d'inflation (%) dans différentes régions, 2015-2023 .....	102

## Résumé exécutif

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) fait face à des vulnérabilités persistantes qui freinent durablement le développement de ses États membres et limitent leur capacité à absorber les chocs exogènes. Ces vulnérabilités, de nature économique, environnementale et sociale, s'inscrivent dans un contexte international instable caractérisé par l'intensification des risques climatiques, la récurrence des crises sanitaires, les tensions géopolitiques et une volatilité marquée des marchés internationaux. Ce rapport propose une analyse approfondie des vulnérabilités et de la résilience des huit États membres, reposant sur une approche comparative et multidimensionnelle qui associe des indices quantitatifs rigoureusement construits à une analyse contextuelle des spécificités nationales, dans l'objectif précis d'éclairer les choix politiques à l'échelle nationale et régionale.

Pour saisir précisément les facteurs qui exposent les pays aux chocs et influencent leur capacité de réponse, l'analyse distingue clairement deux grandes catégories de déterminants : d'une part, les facteurs structurels, profondément enracinés dans les caractéristiques géographiques, démographiques et économiques des pays, peu modifiables à court terme ; d'autre part, les déterminants liés à la politique présente, sur lesquels les États peuvent agir de manière plus immédiate. Cette distinction permet d'identifier les contraintes les plus durables et les leviers d'action prioritaires. La résilience est examinée à travers cette même logique duale : une dimension structurelle, liée notamment au capital humain et à la taille des marchés, et une dimension non structurelle, liée à la qualité de la gouvernance, à la solidité institutionnelle et à l'efficacité des politiques publiques.

La méthodologie employée mobilise des indices quantitatifs élaborés dans le cadre de l'Observatoire des vulnérabilités et de la résilience de la Ferdi. Ces indices suivent une procédure rigoureuse de sélection, de standardisation et d'agrégation des données afin d'assurer une comparaison objective entre pays, tout en intégrant les spécificités contextuelles de chaque État membre. L'utilisation de cette méthodologie permet une évaluation précise des vulnérabilités structurelles et générales ainsi que des capacités de résilience des pays étudiés.

L'analyse révèle tout d'abord une forte vulnérabilité économique au sein de l'espace UEMOA, marquée par une concentration élevée des exportations sur quelques produits primaires, une dépendance critique à certaines importations stratégiques et une grande sensibilité aux variations des termes de l'échange. Cette fragilité est accentuée par un déficit de

diversification productive et une intégration encore limitée aux marchés internationaux, ce qui restreint les marges d'ajustement en cas de choc. La vulnérabilité environnementale s'aggrave également, sous l'effet conjugué du changement climatique, de l'intensification des pressions exercées sur les ressources naturelles et de la fréquence accrue d'événements extrêmes tels que sécheresses prolongées, inondations sévères et dégradation accélérée des sols. Les régions littorales et sahéliennes apparaissent particulièrement exposées, avec des impacts concrets sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et la viabilité des infrastructures économiques essentielles.

Sur le plan social, entendu ici dans sa dimension également sociétale, les pays de l'UEMOA font face à des vulnérabilités croissantes, alimentées par l'insécurité interne, la fragilité persistante des systèmes de santé, la pression démographique accrue et les déplacements forcés de populations. Les tensions identitaires et la progression du terrorisme, conjuguées à une urbanisation rapide mais peu maîtrisée, compliquent encore davantage les efforts visant à renforcer la cohésion sociale. Ces difficultés sont exacerbées par la faiblesse des systèmes de protection sociale et par l'inégale répartition territoriale des services publics de base.

Concernant la résilience, les États membres de l'UEMOA présentent globalement des niveaux structurellement faibles, principalement en raison du capital humain limité, de la faible taille des marchés intérieurs et des contraintes spécifiques des pays enclavés, tels que le Mali, le Niger ou le Burkina Faso. Toutefois, l'analyse révèle des différences notables entre les pays. Certains États comme le Sénégal, le Bénin ou la Côte d'Ivoire affichent une résilience non structurelle relativement meilleure, portée par des politiques publiques plus efficaces, une gouvernance plus réactive et une capacité institutionnelle accrue. Ces différences illustrent l'importance déterminante de la qualité des politiques publiques et de la solidité institutionnelle pour expliquer les écarts de résilience observés au sein de l'Union.

En croisant ces dimensions de vulnérabilité et de résilience, le rapport établit une typologie des pays de l'UEMOA, replacée dans un contexte plus large des pays en développement. Quatre pays – le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Guinée-Bissau – se caractérisent par une vulnérabilité structurelle élevée cumulée à une faible résilience non structurelle. À l'opposé, le Bénin, le Togo et le Sénégal présentent des profils moins vulnérables avec une meilleure résilience institutionnelle. La Côte d'Ivoire se distingue par des performances économiques structurelles relativement solides, mais présente des marges d'amélioration en termes institutionnels.

La pandémie de COVID-19 a illustré de manière particulièrement nette les conséquences d'un choc exogène sur les économies et les sociétés de l'UEMOA. Si les taux de mortalité sont demeurés relativement modérés, les effets économiques et sociaux ont été considérables : contraction de l'activité économique, détérioration des échanges commerciaux, accentuation des inégalités sociales et fortes tensions budgétaires. Cette crise a également révélé la fragilité des systèmes sanitaires et sociaux et souligné la nécessité urgente d'améliorer les dispositifs institutionnels de réponse rapide.

En réponse à ces constats, le rapport propose plusieurs recommandations stratégiques visant à renforcer durablement la résilience des États membres. Il préconise une accélération urgente de la diversification économique, le renforcement des systèmes de protection sociale, une amélioration continue de la gouvernance publique et l'intégration systématique des risques climatiques, sanitaires et sociaux dans la planification nationale. Il insiste particulièrement sur la nécessité de maintenir dans la durée les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par certains pays, afin d'assurer un réel impact sur la vulnérabilité générale.

## Introduction

La notion de vulnérabilité s'est imposée dans le champ du développement à partir des années 1970-1980, d'abord en lien avec la pauvreté, l'exclusion sociale, l'insécurité alimentaire et les catastrophes naturelles. Elle renvoyait alors à la probabilité qu'un individu ou un groupe subisse des pertes en cas de choc, compte tenu de son exposition, de sa sensibilité et de ses capacités de réponse (Chambers, 1989 ; Watts & Bohle, 1993). Ces premières approches, ancrées dans les sciences sociales, se concentraient principalement à l'échelle microéconomique, notamment celle des ménages et des communautés.

Au fil du temps, et en réponse à une multiplication de crises d'envergure mondiale, le concept de vulnérabilité a progressivement été élargi et appliqué à l'analyse des dynamiques macroéconomiques et systémiques. À partir des années 1990, il a été mobilisé pour appréhender les situations de pays confrontés à des chocs exogènes majeurs — qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociaux — et dont la capacité d'adaptation est limitée par des contraintes structurelles persistantes (Adger, 2006 ; Guillaumont, 2006, 2009). Ce glissement d'échelle a permis d'inscrire la vulnérabilité au cœur de l'analyse des trajectoires de développement, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

C'est dans ce contexte qu'elle a trouvé une place croissante dans les débats internationaux. L'adoption des objectifs de développement durable (ODD) par les Nations unies en 2015 a marqué une étape importante dans cette reconnaissance. La vulnérabilité y est abordée à travers de nombreuses cibles, qu'il s'agisse de la réduction de la pauvreté, de la résilience face aux catastrophes naturelles, de la sécurité alimentaire, de la protection des groupes les plus exposés ou encore de la gestion des risques liés au changement climatique (Flood et al., 2022 ; Machingura et Lally, 2017 ; Wen et al., 2023). Au-delà de ces références sectorielles, les ODD consacrent une approche transversale fondée sur l'inclusion, l'équité et la durabilité. L'engagement à « ne laisser personne de côté » implique ainsi de mieux identifier, comprendre et traiter les situations de vulnérabilité, considérées à la fois comme des obstacles au développement et comme des priorités d'action pour les politiques publiques.

Dans ce contexte, la vulnérabilité est désormais appréhendée de manière multidimensionnelle, croisant des facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Elle est également analysée en lien étroit avec le concept de résilience, défini comme la capacité à absorber les chocs, à s'y adapter, voire à en tirer des transformations positives. Cette approche élargie permet de mieux cerner les handicaps structurels et contextuels qui freinent les trajectoires de développement durable, en particulier dans les pays du Sud.

Les pays en développement, et plus encore les pays africains, figurent parmi les plus exposés aux chocs exogènes, tout en disposant de marges de manœuvre souvent limitées pour y faire face (Essers, 2013 ; FMI, 2003 ; Gallagher et Ramos, 2024 ; Kedir et al., 2024). Leur vulnérabilité se manifeste par une forte dépendance à des secteurs sensibles — agriculture pluviale, exportations de matières premières —, une faible capacité d’ajustement budgétaire, des filets sociaux insuffisants, ou encore une instabilité institutionnelle persistante (Arezki et Brückner, 2012 ; Barrientos, 2008 ; Bryan et al., 2009). Ces facteurs sont d’autant plus critiques dans un monde marqué par l’intensification des risques climatiques, sanitaires et géopolitiques.

Au sein du continent africain, les États membres de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) présentent un intérêt particulier en raison de leur trajectoire commune d’intégration économique et monétaire. Cette appartenance à une union régionale constitue un atout potentiel pour renforcer la résilience collective, mais elle ne gomme pas les disparités nationales ni les vulnérabilités spécifiques à chaque pays. Comprendre la nature, l’intensité et les causes des vulnérabilités au sein de l’UEMOA est donc essentiel pour éclairer les choix politiques, optimiser l’allocation des ressources et favoriser une convergence résiliente au sein de la région.

C’est dans cette perspective que s’inscrit le présent rapport. Il vise à analyser les facteurs structurels et non structurels de vulnérabilité des États membres de l’UEMOA à travers une approche rigoureuse, multidimensionnelle et comparative. Cette étude mobilise les travaux de la Ferdi, dont les contributions ont été déterminantes dans l’élaboration d’indices internationaux de vulnérabilité, notamment pour le Secrétariat du Commonwealth (Commonwealth, 2021) et pour le panel de haut niveau chargé du développement d’un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (Nations unies, 2024).

L’objectif de ce document est d’identifier les fragilités les plus marquées, d’évaluer les capacités de résilience et de proposer des leviers d’action adaptés, tant au niveau régional qu’à l’échelle des États. Le rapport est structuré en cinq parties complémentaires. La première propose un cadre conceptuel et méthodologique permettant d’évaluer la vulnérabilité de manière rigoureuse et comparative. Elle définit les principaux déterminants de la vulnérabilité — économiques, environnementaux et sociaux — et précise le traitement de la résilience en fonction de l’objectif visé : la résilience structurelle, liée aux caractéristiques de long terme des pays (capital humain, taille de la population, accès aux marchés), et la résilience non structurelle, dépendante de facteurs conjoncturels tels que la qualité de la gouvernance, la capacité d’absorption ou la réactivité des politiques publiques. Cette section présente également

les fondements des indices utilisés, notamment ceux développés par la Ferdi, ainsi que la logique d'ensemble permettant une lecture intégrée des vulnérabilités.

La deuxième partie s'attache à identifier, mesurer et évaluer les vulnérabilités économiques, environnementales et sociales des pays de l'UEMOA, ainsi que leurs niveaux de résilience. Elle mobilise des indicateurs synthétiques et des données comparables pour permettre une évaluation rigoureuse des différentes dimensions de vulnérabilité.

La troisième partie propose une cartographie et une typologie comparée des situations nationales. En confrontant les résultats des pays de l'Union entre eux, mais aussi à ceux d'autres pays en développement, elle met en évidence des profils distincts et permet d'analyser les vulnérabilités structurelles et les capacités de résilience de manière plus fine. Cette partie intègre également l'élaboration de profils nationaux, combinant indices quantitatifs et éléments contextuels spécifiques à chaque pays.

La quatrième partie revient sur la crise de la COVID-19 comme cas emblématique de choc exogène majeur. Elle examine les réponses des États et de l'UEMOA, identifie les facteurs ayant permis de limiter les impacts de la pandémie et propose une lecture critique des enseignements tirés pour renforcer la résilience future.

Enfin, la cinquième partie formule une série de recommandations stratégiques visant à atténuer les vulnérabilités identifiées et à renforcer les capacités de résilience des pays de l'Union. Ces recommandations portent sur plusieurs axes structurants : diversification économique, amélioration de la gouvernance, renforcement des filets de sécurité sociale, adaptation au changement climatique et coopération régionale. L'approche adoptée accorde une attention particulière à l'articulation entre réponses nationales différenciées et initiatives concertées au niveau de l'Union.

En combinant un cadre analytique robuste, des outils de mesure reconnus et une analyse différenciée des situations nationales, ce rapport entend fournir aux décideurs publics et aux partenaires du développement des éléments concrets pour guider les politiques publiques, orienter les financements et accompagner des trajectoires de développement plus résilientes, inclusives et durables dans l'espace UEMOA.

# 1. Cadre conceptuel et méthodologie

## 1.1. La vulnérabilité : définition et importance

La vulnérabilité, du latin *vulnerare* (« blesser »), désigne l'exposition aux dommages potentiels et la propension à en subir les effets. Concept transversal par excellence, elle s'est enrichie au fil des décennies et s'applique aujourd'hui à une grande diversité de domaines, des sciences sociales aux sciences de l'environnement, en passant par la santé publique, l'économie, les relations internationales ou encore la cybersécurité.

Dans les sciences sociales, la vulnérabilité renvoie à la susceptibilité des individus ou des groupes face aux risques sociaux, économiques ou environnementaux. Elle est étroitement liée à la capacité d'adaptation ou de réponse. Wisner et al. (2004) rappellent que les catastrophes ne sont pas seulement des phénomènes naturels, mais le résultat de processus sociaux dans lesquels les inégalités jouent un rôle déterminant. Dominelli (2012) montre comment les rapports de classe, de genre ou d'origine ethnique accentuent la vulnérabilité des populations, en particulier face aux crises.

En économie, le concept permet d'analyser la capacité des ménages et des pays à absorber les chocs, qu'ils soient exogènes ou endogènes. Chambers (1989) l'a appliqué à la pauvreté en insistant sur l'exposition aux risques et le manque de moyens pour y faire face. Cette approche a ensuite été élargie par la Banque mondiale pour guider les politiques de réduction de la pauvreté et de résilience macroéconomique.

Dans le champ des relations internationales, Keohane et Nye (1977) utilisent la vulnérabilité pour décrire la dépendance d'un État à des dynamiques extérieures qu'il ne maîtrise pas. Elle exprime l'intensité des interdépendances et les limites de l'autonomie stratégique dans un monde globalisé.

En santé publique, la vulnérabilité désigne les facteurs exposant certains groupes à des risques sanitaires accrus, en lien avec les pandémies, les conditions de vie ou les inégalités d'accès aux soins. Luna (2014) propose une lecture en strates successives, soulignant que plusieurs dimensions de vulnérabilité peuvent se superposer. L'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2014) recommande des stratégies différenciées de protection des groupes à risque, basées sur une identification fine des facteurs d'exposition.

En psychologie, elle renvoie à la propension des individus à développer des troubles face à des événements stressants ou traumatiques. Garnezy (1991) et Rutter (1985) ont mis en lumière les mécanismes de résilience, soit la capacité à surmonter l’adversité malgré une forte exposition.

Dans les sciences de l’environnement et la géographie humaine, la vulnérabilité est conceptualisée comme l’interaction entre l’exposition à un aléa (naturel ou climatique), la sensibilité du système et sa capacité de réponse. Cutter (1996), Blaikie et al. (1994) ou Brooks (2003) ont montré que les inégalités spatiales, la gouvernance et l’accès aux ressources jouent un rôle central dans l’intensité des risques.

Enfin, en cybersécurité, la vulnérabilité désigne les failles exploitables d’un système. Schneier (2000) et Anderson (2008) rappellent que la sécurité informatique dépend autant des dispositifs techniques que de la gouvernance des risques et des capacités organisationnelles.

Ainsi, la vulnérabilité est une notion multidimensionnelle qui permet d’analyser la manière dont les individus, les communautés et les États réagissent aux perturbations. Sa compréhension est essentielle pour anticiper les crises, renforcer la résilience et concevoir des politiques publiques inclusives. Elle s’est imposée comme un concept central dans les débats sur le développement et l’architecture financière internationale, car elle conditionne directement la stabilité économique et le bien-être social des pays (Gallagher, 2025).

Elle revêt une importance particulière pour les pays en développement, où une vulnérabilité élevée peut ralentir la transformation économique et sociale, accentuer les inégalités et compromettre les perspectives de croissance durable. L’exposition accrue aux chocs – qu’ils soient climatiques, économiques ou politiques – constitue un obstacle majeur au développement, avec des effets en cascade sur la santé, les infrastructures, l’emploi et la sécurité alimentaire, touchant l’ensemble de la population, et plus durement encore les groupes les plus vulnérables (Adom, 2024 ; Cevik et Jalles, 2023).

Toutes les nations sont exposées à certains risques, mais les niveaux d’exposition et de résilience varient selon leur structure économique, la qualité de la gouvernance, les ressources naturelles disponibles ou encore l’efficacité des systèmes de protection sociale. Ces disparités influencent fortement la capacité à absorber, gérer et surmonter les crises. Les petits États insulaires et les pays à faible revenu, souvent confrontés à des risques climatiques accrus et à des ressources limitées, connaissent une vulnérabilité structurelle qui complique leur trajectoire

de développement (Bishop et al., 2021 ; Thompson, 2022). Ce constat a renforcé les appels à intégrer la vulnérabilité dans les mécanismes de financement du développement. Des initiatives comme le *MDB Vision Statement* incitent les institutions internationales, notamment les banques multilatérales de développement, à repenser leurs approches d'allocation des ressources en tenant compte de la vulnérabilité structurelle des pays, afin d'adapter l'aide aux contextes et aux besoins spécifiques de chacun (Feindouno et Guillaumont, 2025 ; Fournel et Velud, 2023 ; Guillaumont et al., 2017).

À l'échelle mondiale, cette prise en compte implique de renforcer la résilience et de privilégier les approches préventives. L'architecture financière internationale, à travers les banques de développement et les agences multilatérales, tend à intégrer ces dimensions dans ses mécanismes d'allocation. Les indices de vulnérabilité et de résilience permettent ainsi d'orienter plus efficacement les financements vers les pays les plus exposés, dans une logique de prévention et de transformation structurelle. La vulnérabilité devient alors un levier stratégique pour bâtir des trajectoires de croissance plus équitables et durables.

Malgré son rôle central dans les débats internationaux, la vulnérabilité reste difficile à circonscrire tant elle intègre des dimensions économiques, environnementales, sociales et politiques souvent interdépendantes et influencées par des dynamiques locales et globales (Adger, 2006 ; Guillaumont, 2022). Elle recouvre les risques d'exposition des individus, des sociétés ou des États à une grande diversité de chocs, dont les effets sont amplifiés par l'interconnexion croissante des économies (Guillaumont, 2009).

Ces chocs peuvent être d'origine naturelle, économique ou politique. Certains sont soudains et réversibles – tempêtes, variations boursières –, d'autres s'inscrivent dans la durée, comme le changement climatique ou les déséquilibres structurels. Leurs effets cumulatifs complexifient la gestion des vulnérabilités (Gallopain, 2006).

La vulnérabilité d'un pays est souvent définie comme le risque de dommages durables dus à des chocs extérieurs. Elle repose sur trois éléments interdépendants : la magnitude du choc, le degré d'exposition, et la résilience (Briguglio, 1995 ; Guillaumont, 2009). La magnitude renvoie à l'intensité des perturbations ; l'exposition dépend de caractéristiques géographiques, économiques ou sociales, comme la dépendance à l'agriculture ou au tourisme (PNUD, 2014). La résilience, enfin, désigne la capacité à limiter l'impact du choc et à s'en relever. Elle dépend

notamment de la solidité des institutions, de la diversification économique, des infrastructures et des ressources disponibles.

Des pays comme le Bangladesh ont su améliorer leur résilience aux catastrophes naturelles grâce à la mise en place d'abris et de systèmes d'alerte précoce (Paul, 2009). De même, la diversification de l'économie chilienne a renforcé sa capacité à absorber les chocs liés à la volatilité des cours des matières premières (Frankel, 2010).

L'évaluation de la vulnérabilité nécessite donc de croiser l'analyse de l'exposition avec celle de la résilience. Cela suppose des politiques publiques actives et des investissements durables, notamment dans les capacités d'absorption. Les indices composites intégrant ces trois dimensions sont devenus des outils essentiels d'aide à la décision pour la communauté internationale (Guillaumont, 2023).

La vulnérabilité comporte également une composante structurelle, enracinée dans des facteurs géographiques, économiques ou environnementaux difficilement modifiables à court terme. Cette vulnérabilité structurelle, liée à des caractéristiques exogènes et durables, constitue un frein majeur au développement dans les pays aux économies peu diversifiées ou aux ressources limitées (Guillaumont, 2009 ; Noy et Yonson, 2018). Elle résulte par exemple de la localisation géographique, de l'exposition aux aléas climatiques, ou de la dépendance à des secteurs volatils comme l'agriculture. Les petits États insulaires et les pays enclavés en sont des illustrations typiques (Kelman, 2018).

À l'inverse, la vulnérabilité générale englobe non seulement la dimension structurelle, mais aussi des facteurs institutionnels ou politiques plus malléables, que les gouvernements peuvent infléchir par des réformes. Elle permet d'évaluer la capacité d'un pays à atténuer les effets des chocs par l'action publique (UNDRR, 2019 ; GIEC, 2021).

Les pays de l'UEMOA illustrent bien cette distinction. Leur forte dépendance aux exportations de matières premières et aux secteurs climato-sensibles les expose à une vulnérabilité structurelle importante (BAD, 2020 ; FMI, 2019). Les fluctuations des cours du coton, des métaux ou du cacao affectent leurs recettes fiscales et compromettent la stabilité macroéconomique (Collier et Gunning, 1999 ; Deaton, 1999). Cette vulnérabilité d'origine structurelle ne peut être réduite que par des transformations profondes et de long terme (Feindouno, 2018). En revanche, leur vulnérabilité générale peut être partiellement atténuée

grâce à des politiques internes de renforcement de la résilience, telles que la diversification économique ou l'amélioration de la qualité de la gouvernance.

## **1. 2. Les chocs et leurs impacts**

Les chocs exogènes, définis comme des événements soudains échappant au contrôle des autorités nationales, ont des effets économiques et sociaux significatifs, en particulier dans les pays en développement. Ils perturbent la croissance, compromettent la stabilité macroéconomique, fragilisent la viabilité de la dette et freinent les progrès en matière de réduction de la pauvreté (FMI, 2003). Ces chocs peuvent être d'origine naturelle — tels que les tremblements de terre, les éruptions volcaniques ou les inondations — ou climatique, comme les sécheresses et les tempêtes, dont la fréquence et l'intensité augmentent avec le changement climatique (GIEC, 2014). Les chocs économiques incluent, quant à eux, les perturbations commerciales, les fluctuations des taux de change, la volatilité des prix des matières premières ou la dégradation des termes de l'échange (Cabezon et al., 2016 ; Kose et Terrones, 2015).

Si les chocs naturels et économiques sont les plus fréquents en Afrique et dans l'espace UEMOA, d'autres types de chocs exogènes peuvent également avoir des effets profonds (Assoumou-Ella, 2012 ; Fielding et Shields, 2001). Il s'agit notamment des pertes de débouchés à l'exportation en période de récession mondiale, de la hausse des coûts de transport, de la baisse des transferts de fonds, ou encore de l'augmentation des dépenses sécuritaires dues aux conflits internes ou régionaux. Ces chocs peuvent engendrer des effets de débordement importants, tels que les déplacements forcés de populations ou l'afflux de réfugiés dans les pays voisins (Guillaumont et Puech, 2005 ; Banque mondiale, 2020). Les crises sanitaires — comme la pandémie de COVID-19 — et les tensions géopolitiques, telles que la guerre en Ukraine, illustrent par ailleurs la complexité croissante des chocs multiformes auxquels sont confrontées les économies émergentes et en développement (PNUD, 2022 ; FMI, 2022).

Ces chocs constituent une source majeure de volatilité, compromettant la croissance durable et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Leur fréquence et leur ampleur influencent les trajectoires de développement à long terme, avec des conséquences particulièrement marquées dans les pays à faible revenu (Atkins et al., 1998 ; Cabezon et al., 2016). De nombreuses études montrent que les chocs exogènes exacerbent la volatilité de la consommation et freinent la croissance, en particulier dans les pays où les filets de sécurité sont

faibles, les contraintes de liquidité fortes et la capacité à gérer les risques limitée (Dabla-Norris et Gündüz, 2014 ; Lee et Zhang, 2022). Ils créent souvent des déséquilibres persistants dans les comptes extérieurs, prolongeant leurs effets bien au-delà de la période initiale du choc (Kose, 2002 ; Raddatz, 2007).

Dans de nombreux pays africains — et plus particulièrement au sein de l’UEMOA — la forte dépendance aux ressources naturelles et aux exportations de produits de base rend les économies extrêmement sensibles aux chocs extérieurs. Les sécheresses, les inondations, la volatilité des cours des matières premières, les conflits ou les ralentissements économiques mondiaux perturbent les échanges commerciaux et les flux financiers (Noy et Yonson, 2018). Les politiques de résilience existantes, souvent insuffisamment financées ou peu opérationnelles, peinent à atténuer ces effets, en raison de la faiblesse des institutions et des contraintes budgétaires (Cabezón et al., 2019). De tels chocs peuvent interrompre brutalement la dynamique de croissance, engendrant des pertes de production, de revenus et de bien-être (Easterly et al., 1993 ; Klomp, 2016).

Les chocs naturels affectent directement le capital physique et humain, deux composantes fondamentales de la croissance à long terme. En détruisant les infrastructures, en désorganisant les services de base et en affectant la santé et l’éducation, ils réduisent durablement le potentiel productif des pays, avec un impact disproportionné sur les populations les plus vulnérables (Leiter et al., 2009 ; Torres Castro, 2021). Ces perturbations laissent souvent des séquelles structurelles profondes, compromettant les perspectives de développement sur plusieurs années (Umezawa, 2014 ; Lee et Kim, 2021).

Les chocs liés aux termes de l’échange sont également fréquents dans les économies de l’UEMOA, fortement dépendantes des exportations de matières premières et des importations de produits manufacturés (BCEAO, 2019). Une détérioration des termes de l’échange réduit le revenu réel, restreint les capacités d’investissement et de consommation, et accentue les déséquilibres extérieurs et l’endettement (Gruss et Kebhaj, 2019 ; Shousha, 2015). Cette instabilité est souvent associée à des cycles économiques volatils et à une croissance erratique, particulièrement dans les pays à faible développement financier (Aghion et al., 2010). Par ailleurs, une hausse soudaine des prix des matières premières peut entraîner une appréciation du taux de change réel, pénalisant les autres secteurs exportateurs — un phénomène connu sous le nom de « syndrome hollandais » (Corden et Neary, 1982).

Les chocs exogènes successifs tendent également à aggraver la pauvreté et les inégalités. Leur impact est asymétrique : les chocs négatifs freinent la croissance de façon certaine, tandis que les chocs positifs — comme une hausse des cours mondiaux — ne produisent pas nécessairement des effets durables, surtout dans les pays aux institutions faibles (Collier et Goderis, 2008 ; Hayat et Tahir, 2021). Autrement dit, les gains potentiels liés aux chocs positifs sont rarement suffisants pour compenser les pertes durables liées aux chocs négatifs. Dans les pays à faible revenu, les crises entraînent souvent une augmentation durable de la pauvreté, dont les effets persistent bien au-delà de la reprise économique (Agénor, 2004 ; Abiona et Koppensteiner, 2022). En période de stress financier, les restrictions de crédit et la contraction des investissements affectent le tissu économique et social, fragilisant davantage les économies déjà vulnérables (Elbers et al., 2007 ; Gunning, 2014).

### **1. 3. Facteurs d'exposition aux chocs**

Les facteurs d'exposition aux chocs désignent les éléments structurels et contextuels qui déterminent la sensibilité d'un pays aux perturbations extérieures. Dans les pays en développement, cette exposition est souvent accentuée par la fragilité des structures économiques et sociales, et par une forte dépendance aux ressources extérieures (PNUD, 2014). Bien que certains facteurs soient communs à plusieurs pays ou régions, leur intensité et leurs effets varient selon les contextes nationaux, influençant différemment les niveaux de vulnérabilité.

Briguglio et Galea (2003) ont mis en évidence plusieurs composantes clés de l'exposition dans le cadre d'un indice de vulnérabilité économique couvrant 117 pays, dont 23 petits États. Parmi ces facteurs figurent le degré d'ouverture économique (mesuré par le ratio exportations/PIB), la dépendance à un nombre restreint de produits exportés ou importés — notamment les biens stratégiques comme l'énergie —, et la périphéricité, c'est-à-dire l'éloignement géographique influant sur les coûts de transport et les échanges. D'autres travaux y ont ajouté la taille de l'économie domestique, le niveau de développement, les capacités institutionnelles et les risques environnementaux (Liou et Ding, 2004 ; Turvey, 2007 ; Baritto, 2008).

Ces éléments soulignent le rôle central des caractéristiques structurelles dans l'exposition des pays aux chocs exogènes. Dans le cas des États membres de l'UEMOA, la faible

diversification économique, la taille restreinte des marchés intérieurs et d'autres contraintes structurelles accentuent leur vulnérabilité face aux perturbations extérieures. L'indice de vulnérabilité économique (IVE), élaboré par le Comité des politiques de développement des Nations unies (CDP), reflète ces réalités. Dans ses premières versions, cet indice intégrait notamment la petite taille de la population comme indicateur de vulnérabilité, aux côtés d'autres critères structurels tels que l'éloignement géographique, la structure sectorielle de l'économie et la prédisposition aux catastrophes naturelles (Briguglio et al., 2010).

La taille de la population constitue un facteur déterminant dans la capacité d'un pays à absorber les chocs. Les pays faiblement peuplés disposent généralement de marchés intérieurs réduits, limitant leur aptitude à amortir les perturbations extérieures (Alesina et al., 2005 ; Milner et Weyman-Jones, 2003). Cette contrainte entrave également les perspectives de diversification économique, menant souvent à une ouverture commerciale excessive — caractérisée par un ratio exportations/PIB élevé — et à une dépendance marquée aux échanges extérieurs. Dans un tel contexte, les fluctuations des prix internationaux génèrent des effets économiques amplifiés. Pour les pays de l'UEMOA, le renforcement de l'intégration régionale apparaît comme une réponse stratégique à cette vulnérabilité structurelle, en permettant l'élargissement des marchés, la mise en commun des ressources et une meilleure gestion des risques économiques.

La géographie constitue un autre facteur d'exposition essentiel. L'éloignement des grands centres économiques mondiaux induit des coûts logistiques élevés, limitant les échanges internationaux et la capacité de réaction en cas de crise. Cette périphéricité freine la diversification et accroît la vulnérabilité, même dans un contexte de mondialisation accrue (Carrère et Schiff, 2004 ; Brun et al., 2005 ; Jeyacheya et Hampton, 2020 ; Golovko et Sahin, 2021). Dans l'UEMOA, cette contrainte touche particulièrement les pays enclavés comme le Burkina Faso, le Mali ou le Niger, pour lesquels les surcoûts logistiques et les délais de livraison prolongés aggravent la vulnérabilité aux chocs commerciaux (Faye et al., 2004 ; Demont, 2013 ; Yang et Chang, 2019).

La structure économique, en particulier la composition sectorielle de la production et des exportations, influence également fortement l'exposition aux chocs. Les économies fortement tributaires de l'agriculture, de la pêche ou de la sylviculture — secteurs sensibles aux aléas climatiques — sont exposées aux chocs environnementaux comme à la volatilité des prix agricoles mondiaux (Al-Marhubi, 2000 ; Lederman et Maloney, 2007). La concentration

excessive des exportations dans quelques produits rend les recettes d'exportation instables, particulièrement en période de ralentissement de la demande mondiale (Jansen, 2004). Cette faible diversification expose les économies aux cycles prolongés de baisse, affaiblit leur capacité d'adaptation et accentue leur dépendance à un nombre limité de marchés (Collier et Venables, 2007 ; Hesse, 2008). De plus, une forte concentration sectorielle réduit la résilience face aux crises mondiales, car l'absence de secteurs alternatifs limite les possibilités de rééquilibrage (FMI, 2014). Cette configuration freine les perspectives de croissance soutenue à long terme (Easterly et Kraay, 2000 ; Farole et Winkler, 2014).

Les contraintes environnementales constituent également un facteur d'exposition majeur. Les pays de l'UEMOA sont particulièrement sensibles aux effets du changement climatique, du stress hydrique, de la désertification et de la dégradation des écosystèmes (BAD, 2019). Les événements climatiques extrêmes — sécheresses, inondations, tempêtes — perturbent les moyens de subsistance, réduisent les rendements agricoles, menacent les ressources en eau et aggravent l'insécurité alimentaire (GIEC, 2014 ; Hallegatte et al., 2016). Dans les zones sahéliennes, la désertification réduit les surfaces cultivables, tandis que la perte de biodiversité affaiblit les services écosystémiques nécessaires à la pêche et à l'agriculture (Barbier et Hochard, 2018 ; Dasgupta, 2021). Ces chocs naturels entraînent aussi des coûts économiques élevés, dus aux dommages sur les infrastructures, les services de santé ou les réseaux de distribution, renforçant les pressions sur les finances publiques et limitant la marge d'action des gouvernements (OCDE, 2022).

En somme, les facteurs d'exposition aux chocs dans les pays de l'UEMOA — qu'ils soient d'ordre environnemental, économique ou social — mettent en évidence l'ampleur des défis à relever. Face à cette vulnérabilité renforcée par la taille des économies, la concentration des exportations, l'isolement géographique ou les contraintes écologiques, des politiques publiques adaptées sont nécessaires. Au-delà des réponses immédiates, une transformation structurelle de long terme est essentielle pour réduire l'exposition aux chocs et renforcer la résilience des systèmes économiques, sociaux et environnementaux.

## 1. 4. La résilience

La résilience, issue du latin *resilire* (« rebondir »), désigne la capacité d'une économie à absorber les chocs, à en atténuer les effets négatifs et à se rétablir efficacement. Selon l'UNDRR (2019), elle renvoie à la capacité à « résister, absorber, s'adapter et se remettre des pertes d'actifs de manière efficace », tout en minimisant leur impact sur le bien-être. Contrairement à la vulnérabilité, qui reflète les fragilités structurelles et les facteurs d'exposition, la résilience traduit les ressources et les capacités mobilisables par un pays pour maintenir ou rétablir son fonctionnement face aux perturbations (Hallegatte et al., 2016).

Alors que les facteurs d'exposition amplifient le risque de conséquences négatives, la résilience en réduit l'ampleur et en détermine la réversibilité. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, la capacité à renforcer cette résilience reste contrainte par des ressources limitées, des institutions fragiles ou des marges budgétaires réduites, ce qui freine leur potentiel de croissance à long terme.

La résilience permet d'expliquer pourquoi certains pays, malgré une exposition marquée aux chocs exogènes, parviennent à atteindre des niveaux de développement soutenus. Singapour, par exemple, bien que fortement ouvert et donc structurellement exposé, a réussi à bâtir une résilience économique solide grâce à une gouvernance efficace, des politiques économiques prudentes et des institutions robustes (Briguglio et Galea, 2003 ; Cavallo et Noy, 2011). Ce cas illustre qu'une forte exposition n'implique pas nécessairement une faible résilience. La qualité des institutions, le capital humain et social, ainsi que la cohérence des politiques publiques, sont des déterminants majeurs de la capacité d'un pays à résister aux chocs et à en tirer parti pour renforcer sa trajectoire de développement (Rodrik, 1999 ; Acemoglu et al., 2005).

La résilience macroéconomique repose à la fois sur des facteurs structurels — comme la diversification économique ou la robustesse des infrastructures — et sur des leviers conjoncturels, tels que la capacité d'ajustement budgétaire ou la stabilité du cadre monétaire. Elle dépend également d'éléments intangibles, comme la cohésion sociale, la confiance institutionnelle ou l'anticipation des risques (Martin et al., 2022 ; de Oliveira Siqueira, 2022). Si la vulnérabilité structurelle influence les marges d'action économique, ses effets varient selon la manière dont les politiques sont conçues et mises en œuvre. Il est donc essentiel de distinguer la vulnérabilité structurelle, relativement stable, de la vulnérabilité générale, qui

comprend une dimension institutionnelle plus dynamique et modulable à travers des stratégies de résilience (Guillaumont, 2009 ; Secrétariat du Commonwealth, 2021).

Le faible capital humain constitue à ce titre un obstacle structurel majeur. En limitant la productivité, l'innovation et la capacité de réponse, il restreint les possibilités de reprise après choc et exacerbe les inégalités sociales (Mankiw, Romer et Weil, 1992 ; Miller et al., 2010).

Dans le champ des vulnérabilités environnementales, la résilience est également centrale. Kaly et al. (1999) insistent sur l'importance de renforcer la résilience dans les stratégies de gestion des risques environnementaux, afin d'améliorer la capacité des pays à anticiper et à répondre aux chocs climatiques. Ibararán et al. (2010) plaident pour une approche centrée sur la résilience dans les politiques de développement, estimant qu'elle permet des réponses plus souples et adaptées face aux crises à répétition. Sivell et al. (2008) introduisent une distinction entre "résistance", définie comme la capacité à amortir entièrement les effets d'un choc, et "résilience", entendue comme la capacité à se relever rapidement une fois le choc survenu.

Dans le cadre conceptuel du GIEC, la résilience est souvent intégrée à la notion de capacité d'adaptation, avec laquelle elle est parfois utilisée de manière interchangeable (GIEC, 2014). Carpenter et al. (2001) montrent que la capacité d'adaptation inclut à la fois les caractéristiques intrinsèques d'un système et sa faculté à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de réponse. Dans le contexte du changement climatique, la résilience implique la mise en place de plans d'adaptation, de mesures d'atténuation et de mécanismes de réponse aux crises. Elle recouvre notamment les politiques de transition énergétique, les dispositifs d'alerte précoce et les programmes de soutien aux communautés vulnérables — autant de priorités pour les pays de l'UEMOA et plus largement pour l'Afrique, où les économies sont particulièrement exposées aux risques climatiques.

## **2. Identification, mesure et évaluation de la vulnérabilité des pays de l'UEMOA**

### **2.1. Mesure de la vulnérabilité : enjeux conceptuels, normatifs et opérationnels**

L'intérêt pour la compréhension et la prise en compte des situations de vulnérabilité a considérablement augmenté ces dernières années, reflétant les préoccupations croissantes des

chercheurs et des décideurs politiques concernant les défis du développement durable et l'efficacité de l'aide internationale. La vulnérabilité des pays en développement aux chocs externes — qu'ils soient économiques, climatiques ou sociaux — s'est imposée comme un sujet central dans les discussions globales. En réponse à ces enjeux, une diversité d'indices de vulnérabilité a été élaborée, chacun présentant des spécificités en termes de couverture et d'objectifs. Certains indices se concentrent sur des dimensions particulières de la vulnérabilité, comme les vulnérabilités climatiques ou économiques, tandis que d'autres sont conçus pour offrir une évaluation plus complète en intégrant des dimensions multiples. De plus, les échantillons ou groupes de pays cibles diffèrent selon les indices : certains sont globaux et couvrent la plupart des pays en développement, tandis que d'autres se focalisent sur des pays à faible revenu, les petits États insulaires ou les pays vulnérables aux catastrophes naturelles.

Ces indices représentent des outils analytiques précieux pour identifier et quantifier les handicaps structurels qui freinent le développement, permettant ainsi de mesurer la vulnérabilité des pays et de suivre les progrès accomplis dans la réduction de cette vulnérabilité. En fournissant des données comparatives fiables, ils facilitent également une allocation des ressources mieux adaptée aux besoins spécifiques des pays les plus vulnérables (Guillaumont, 2009). Ces outils permettent donc d'enrichir les stratégies de développement et d'adaptation, tout en renforçant la transparence et l'équité des processus d'allocation de l'aide internationale.

Dans le cadre des politiques nationales, les indices de vulnérabilité jouent un rôle clé en tant qu'outils d'analyse permettant de mieux comprendre les risques structurels qui entravent la croissance économique et sociale. Ils offrent aux gouvernements une base solide pour identifier les domaines nécessitant des interventions prioritaires, qu'il s'agisse de réformes institutionnelles, de politiques d'adaptation aux changements climatiques ou du renforcement des filets de sécurité sociale pour protéger les populations les plus vulnérables. En fournissant une vue d'ensemble des handicaps structurels propres à chaque pays, ces indices aident également les gouvernements à définir des stratégies de développement plus ciblées et à mesurer les progrès accomplis dans la réduction de la vulnérabilité.

Au niveau international, les indices de vulnérabilité fournissent une base objective pour évaluer et comparer les niveaux de risque entre pays, ce qui est crucial pour garantir une distribution équitable et efficace des ressources de développement et de résilience climatique. En utilisant des données comparatives fondées sur des critères transparents, ces indices contribuent à améliorer la prévisibilité des flux d'aide, permettant aux pays donateurs et aux

institutions internationales de mieux orienter leur soutien vers les pays les plus vulnérables aux chocs extérieurs (PNUD, 2022). En intégrant des critères objectifs de vulnérabilité, ils facilitent ainsi une allocation des ressources qui répond de manière plus appropriée aux besoins spécifiques des pays, particulièrement ceux confrontés à des défis structurels de grande ampleur.

La mesure de la vulnérabilité des pays constitue une condition indispensable pour cibler efficacement les pays les plus vulnérables, souvent caractérisés par une exposition élevée aux risques externes et des capacités limitées d'absorption de ces chocs. En fournissant des données fiables et comparables, les indices de vulnérabilité permettent d'identifier les pays nécessitant un soutien accru de la part de la communauté internationale. Pour garantir leur efficacité et leur pertinence, ces indices reposent sur trois principes fondamentaux : l'universalité, la multidimensionnalité et l'exogénéité. L'universalité assure que les indices soient disponibles pour tous les pays en développement, permettant ainsi des comparaisons équitables et cohérentes. La multidimensionnalité garantit que les indices tiennent compte des différentes dimensions de la vulnérabilité, telles que les vulnérabilités économique, environnementale et sociale, offrant une vision complète des risques et besoins. L'exogénéité, enfin, vise à ce que les composants des indices soient indépendants des politiques nationales actuelles, afin de prévenir les biais potentiels et d'éviter des incitations perverses non souhaitées ou des phénomènes d'aléa moral. En respectant ces principes, les indices de vulnérabilité soutiennent un système d'allocation des ressources plus transparent et plus équitable, permettant de cibler les efforts en faveur des populations les plus exposées aux risques et fragilisées par les contraintes structurelles.

La qualité des indices de vulnérabilité repose sur deux critères fondamentaux : la validité et la fiabilité. La validité exprime la capacité d'un indice à représenter fidèlement le concept de vulnérabilité, en s'assurant, par exemple, qu'un indice de vulnérabilité structurelle capte de manière précise les limitations géographiques, économiques ou environnementales propres aux pays. Cette validité est cruciale pour garantir que les indices reflètent des réalités concrètes et permettent des analyses pertinentes. La fiabilité, quant à elle, se rapporte à la capacité de l'indice à produire des résultats cohérents et reproductibles, même lorsqu'il est soumis à des variations méthodologiques ou contextuelles. Elle est souvent testée par le biais d'analyses de sensibilité, qui vérifient la robustesse de l'indice en le confrontant à différents scénarios de données et méthodes d'évaluation. Ainsi, un indice fiable permet aux décideurs et aux

chercheurs de s'appuyer sur des données comparables et reproductibles, renforçant la crédibilité des décisions politiques basées sur ces indices (Noy et Yonson, 2018).

Cependant, en l'absence de normes universelles et consensuelles pour évaluer la validité et la fiabilité des indices de vulnérabilité, l'interprétation de leur pertinence dépend souvent du contexte et des objectifs spécifiques de chaque utilisateur. Dans ce cadre, les utilisateurs doivent donc examiner attentivement les méthodes sous-jacentes et les composantes de chaque indice pour déterminer leur adéquation avec les objectifs de leurs analyses ou politiques. Une évaluation critique des indices disponibles est d'autant plus nécessaire lorsque les résultats influencent l'allocation de ressources importantes ou le déploiement de stratégies de développement.

Après avoir clarifié le cadre conceptuel de la vulnérabilité, l'analyse se concentrera sur l'identification et la mesure des indicateurs structurels de vulnérabilité selon leurs différentes dimensions. Une attention particulière sera portée aux indices structurels de vulnérabilité économique, aux indices de vulnérabilité au changement climatique et aux indices relatifs aux risques de violence socio-politique. En analysant ces dimensions spécifiques, cette approche vise à évaluer la vulnérabilité structurelle et non structurelle des pays de l'UEMOA en tenant compte non seulement des indices existants, mais aussi en explorant des indicateurs complémentaires pour mieux refléter les spécificités et les défis propres à cette région.

L'élaboration de mesures de vulnérabilité intégrant plusieurs dimensions constitue une étape cruciale pour mieux comprendre et atténuer les défis auxquels les pays de l'UEMOA sont confrontés. En prenant en compte les interactions entre vulnérabilité économique, risques climatiques et instabilité politique, une approche multidimensionnelle permettrait d'accroître la résilience régionale et de renforcer l'efficacité des politiques de développement. Dans un contexte mondial marqué par des incertitudes croissantes et des chocs externes récurrents, une telle approche serait essentielle pour que les pays de l'UEMOA puissent anticiper, absorber et surmonter les impacts de ces chocs.

## **2. 2. Mesure de la vulnérabilité économique structurelle**

Le développement d'un indice de vulnérabilité économique structurelle est essentiel pour évaluer les principales sources d'instabilité économique dans les pays de l'UEMOA. Cette vulnérabilité, particulièrement marquée dans les pays en développement, est souvent aggravée par leur dépendance à des facteurs externes échappant à leur contrôle. Un indice synthétique

permettrait de mieux comprendre comment les économies de l’UEMOA se distinguent de celles des autres pays en développement et de mettre en évidence les domaines dans lesquels elles sont les plus vulnérables.

Plusieurs indices de vulnérabilité économique ont été conçus à cet effet, parmi lesquels l’Indice de vulnérabilité économique (IVE) du CDP des Nations unies, utilisé pour identifier les PMA et comme critère de graduation. L’IVE prend en compte des éléments tels que la concentration des exportations, l’instabilité des recettes d’exportation, la part de l’agriculture dans le PIB, l’éloignement des marchés mondiaux et l’exposition aux chocs environnementaux. Cependant, il ne comprend pas de composantes explicitement liées à la résilience, car il se concentre principalement sur des facteurs structurels d’exposition et d’intensité des chocs. Bien que largement utilisé, il ne capture pas certains aspects spécifiques à la vulnérabilité des économies de l’UEMOA, notamment la dépendance aux importations stratégiques, qui constitue une composante importante pour évaluer la vulnérabilité économique dans cette région.

Pour répondre à ce besoin, un nouvel indice de vulnérabilité économique est proposé, issu de la composante économique de l’Observatoire des vulnérabilités et de la résilience de la Ferdi. Il intègre des composantes adaptées aux particularités des économies de l’UEMOA. Ce nouvel indice repose sur trois concepts principaux reflétant les sources majeures de vulnérabilité : la concentration des exportations de biens et services, l’instabilité liée à l’ouverture économique et la sensibilité aux fluctuations des importations de biens stratégiques. Ce cadre analytique vise à fournir une évaluation complète de la vulnérabilité économique des pays de l’UEMOA, tout en tenant compte de la diversité et de l’interdépendance de ces trois composantes.

La concentration des exportations de biens et services mesure le degré de dépendance des économies de l’UEMOA à l’égard de quelques produits spécifiques. Une forte concentration expose les pays aux variations de la demande mondiale pour un nombre limité de produits ou de marchés, les rendant vulnérables aux fluctuations des prix. Par exemple, un pays dont l’économie repose sur l’exportation de matières premières comme le cacao, le coton ou le pétrole est particulièrement exposé aux chocs de prix internationaux. Cette composante de l’indice permet de quantifier cette dépendance et de comprendre comment elle peut influencer la stabilité économique d’un pays.

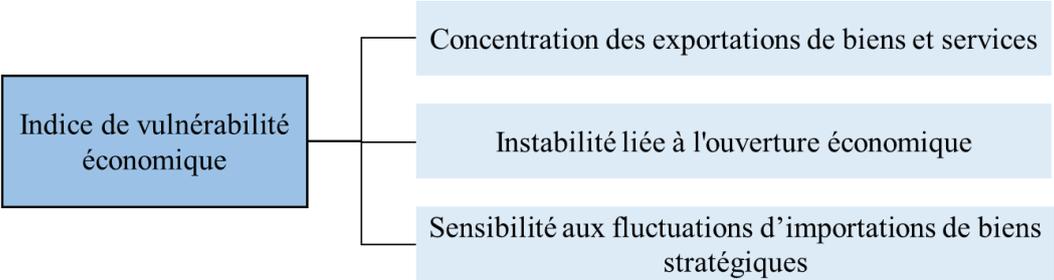
L'instabilité liée à l'ouverture économique, deuxième composante de l'indice, évalue la capacité d'un pays à faire face aux variations des échanges commerciaux internationaux. Elle est mesurée par la volatilité des exportations de biens et services et reflète la sensibilité des économies de l'UEMOA aux dynamiques du commerce mondial. Un pays dont les échanges commerciaux sont instables subit des impacts économiques significatifs en cas de chocs externes, tels que des crises économiques mondiales, des fluctuations soudaines des prix ou des modifications des politiques commerciales de ses partenaires. L'instabilité liée à l'ouverture économique constitue ainsi un facteur clé de vulnérabilité, car elle illustre la mesure dans laquelle les économies de l'UEMOA sont affectées par les variations imprévisibles de la conjoncture mondiale.

La sensibilité aux fluctuations des importations de biens stratégiques, troisième concept de l'indice, mesure la dépendance des pays de l'UEMOA à des importations essentielles, notamment les denrées alimentaires de base, les produits énergétiques comme le carburant, et les engrais. Cette composante est cruciale, car la plupart des pays de l'UEMOA dépendent largement des importations pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, exacerbées par des crises globales comme la guerre en Ukraine, peuvent affecter directement la sécurité alimentaire de ces pays, les rendant vulnérables aux crises alimentaires. De même, la dépendance aux importations de carburants expose ces pays aux variations des prix mondiaux de l'énergie, ce qui a des répercussions sur leurs finances publiques, leurs coûts de production et le pouvoir d'achat des populations. Enfin, les engrais, essentiels pour maintenir et accroître les rendements agricoles, sont une autre composante stratégique. La hausse des prix ou les ruptures d'approvisionnement en engrais peuvent gravement compromettre la production agricole et accentuer les défis liés à la sécurité alimentaire. Cette composante permet donc de saisir l'impact des fluctuations des prix et de la disponibilité de ces biens stratégiques sur la résilience économique des pays de l'UEMOA.

L'indice de vulnérabilité économique proposé combine ces trois concepts à travers une méthode d'agrégation basée sur la moyenne quadratique, afin d'obtenir un score global de vulnérabilité. Ce score est ensuite standardisé selon la méthode min-max et exprimé sur une échelle de 0 à 100, facilitant ainsi les comparaisons entre pays. Cette approche offre une vue d'ensemble de la vulnérabilité économique en identifiant les domaines spécifiques dans lesquels les pays de l'UEMOA sont les plus exposés aux chocs externes.

Cet indice enrichi, incluant la dépendance aux importations stratégiques, offre une vision approfondie des risques structurels auxquels les pays de l’UEMOA sont confrontés, en intégrant des aspects cruciaux de leurs économies. La dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires, de carburants et d’engrais expose ces pays à des crises d’approvisionnement en cas de perturbations mondiales ou de hausses soudaines des prix. Ce nouvel indice vise donc à mieux guider les décideurs de l’UEMOA dans l’élaboration de politiques de résilience économique, en leur fournissant un outil de diagnostic des risques structurels et en les aidant à identifier les domaines prioritaires d’intervention pour atténuer ces vulnérabilités.

Figure 1 : Structure de l'indice de vulnérabilité économique



Note : L’indice de vulnérabilité économique est une moyenne quadratique des trois concepts.

**Encadré 1 : La moyenne quadratique et son importance**

La moyenne quadratique est une méthode d’agrégation mathématique utilisée pour évaluer des indicateurs où les écarts importants ont un impact disproportionné, en particulier dans le contexte de la vulnérabilité. Elle amplifie l’effet des variations extrêmes, mettant ainsi en évidence les situations critiques et les cas les plus urgents.

Elle est définie par la formule suivante :

$$MQ = \sqrt{\frac{x_1^2 + x_2^2 + \dots + x_n^2}{3}}$$

Où  $x_1, x_2, \dots, x_n$  représentent les valeurs des différents indicateurs, concepts ou dimensions à agréger et  $n$  leur nombre.

Contrairement à la moyenne arithmétique, la moyenne quadratique attribue implicitement un poids plus important aux valeurs élevées, ce qui met davantage en lumière les dimensions où les vulnérabilités sont les plus marquées. Elle garantit qu'une forte vulnérabilité dans une dimension ne soit pas masquée par des vulnérabilités plus faibles dans d'autres dimensions, permettant ainsi une évaluation plus précise des situations critiques.

Cette méthode est utilisée dans la construction de l'Indice de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique (PVCCI) de la Ferdi et l'Indice de Vulnérabilité Multidimensionnelle des Nations unies, pour refléter avec justesse l'intensité des vulnérabilités.

### **2.3. Mesure de la vulnérabilité environnementale**

La vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA résulte de l'interaction de multiples risques naturels, climatiques et écologiques. Ces risques compromettent les ressources naturelles, les infrastructures, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, en particulier dans les zones rurales où l'agriculture demeure un pilier central. Loin de se limiter aux seuls effets du changement climatique, cette vulnérabilité englobe des menaces environnementales variées qui affectent profondément les populations et les écosystèmes, rendant indispensable une action concertée pour renforcer la résilience régionale.

Le changement climatique constitue une composante majeure de cette vulnérabilité, avec des impacts significatifs sur l'agriculture, les écosystèmes et la santé publique, exacerbés par des sécheresses prolongées, des inondations récurrentes, des tempêtes plus fréquentes et une hausse des températures. Pour en évaluer les effets, la Ferdi a développé l'Indice de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique (PVCCI), qui mesure à la fois les chocs progressifs, comme l'aridité croissante, et les chocs récurrents, tels que la baisse des précipitations ou l'intensification des tempêtes (Feindouno et al., 2020). Cet outil, fondé sur une approche structurelle et des données objectives, identifie les vulnérabilités géophysiques intrinsèques des pays et constitue un levier pour orienter les financements d'adaptation climatique, en mettant en évidence les territoires et secteurs les plus exposés (Feindouno et Guillaumont, 2019). Toutefois, pour appréhender pleinement la vulnérabilité environnementale, il est nécessaire d'y intégrer également les risques non climatiques.

L'indice proposé dans cette étude repose sur trois concepts fondamentaux, permettant une évaluation complète de la vulnérabilité environnementale et de ses impacts sur les populations. Le premier, l'exposition aux écosystèmes littoraux et arides, met en lumière la vulnérabilité des ressources naturelles, des moyens de subsistance et des services écosystémiques dans des zones particulièrement sensibles aux changements climatiques et aux pressions humaines. Les écosystèmes littoraux, comme ceux du Bénin et du Sénégal, sont confrontés à la montée du niveau de la mer, à l'érosion côtière et à l'intensification des tempêtes, tandis que les écosystèmes arides, au Mali et au Niger, subissent une désertification croissante et un stress hydrique aigu. Ce concept combine la proportion du territoire et de la population situés dans ces zones vulnérables, soulignant les enjeux liés à la sécurité alimentaire, à l'accès à l'eau et à la stabilité économique. Il appelle à des solutions ciblées, telles que l'adoption de pratiques agricoles résilientes, la gestion durable des ressources hydriques et la protection des zones côtières.

Le deuxième concept, les chocs climatiques récurrents, reflète les événements extrêmes qui accentuent les fragilités socio-économiques et écologiques. Il intègre les sécheresses, les inondations et les tempêtes, qui perturbent gravement les systèmes agricoles, les infrastructures et les économies locales. Ces phénomènes sont mesurés à partir de séries chronologiques sur les températures et les précipitations extrêmes. Par exemple, l'analyse croise les températures moyennes depuis 1950 et les tendances des extrêmes pour estimer les chocs thermiques, ainsi que les fluctuations pluviométriques pour évaluer les chocs hydriques. Cette lecture diachronique permet de mieux cerner l'intensification des risques et leurs effets cumulatifs. Pour y répondre, des politiques publiques ambitieuses sont requises, notamment en matière d'alerte précoce, d'agroécologie ou de gestion des eaux pluviales.

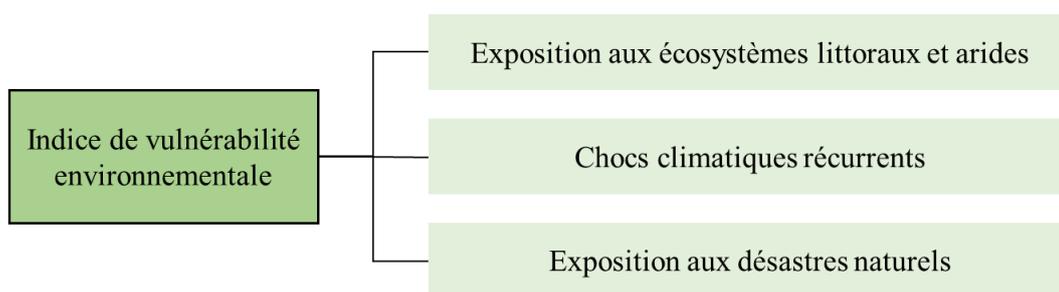
Le troisième concept, l'exposition aux désastres naturels, couvre les risques environnementaux non climatiques tels que les séismes, les éruptions volcaniques et autres événements géophysiques. Il mesure à la fois la fréquence des désastres et la proportion de population affectée, en intégrant les décès, les besoins d'aide humanitaire immédiate et les effets durables sur les conditions de vie. Ce concept offre une vision globale de la gravité des impacts environnementaux, qu'ils soient d'origine météorologique, climatique ou géophysique. Les politiques d'adaptation doivent inclure ici des investissements ciblés dans la résilience des infrastructures critiques, des dispositifs de relocalisation pour les zones à risque élevé et des stratégies de relèvement post-catastrophe.

Ces trois concepts interagissent et se renforcent mutuellement, amplifiant les vulnérabilités existantes. Les tempêtes ou les inondations, par exemple, intensifient les risques dans les zones littorales déjà menacées par l'érosion et la montée des eaux. De même, la désertification, aggravée par les chocs climatiques, renforce les pressions sur les terres arables et la disponibilité des ressources en eau. Ces interdépendances appellent une approche intégrée de la vulnérabilité environnementale, croisant les dynamiques naturelles et anthropiques.

L'indice ainsi constitué permet une lecture différenciée des vulnérabilités environnementales, en mettant en évidence les spécificités nationales et régionales. Les zones côtières du Bénin et du Sénégal, exposées à l'érosion marine, contrastent ainsi avec les régions sahéliennes du Niger et du Mali, confrontées à une désertification croissante et à une pluviométrie instable. Ces contrastes plaident pour des stratégies différenciées, adaptées aux réalités écologiques locales.

En intégrant ces trois composantes complémentaires, l'indice proposé constitue un outil stratégique au service de l'action publique et des partenaires internationaux. Il permet d'identifier les sources majeures de vulnérabilité, de cibler les territoires prioritaires et de planifier les interventions de manière plus efficace. Il soutient ainsi l'élaboration de politiques de résilience environnementale ancrées dans les réalités locales, tout en favorisant une coordination régionale pour faire face à des défis communs tels que la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et la prévention des catastrophes.

*Figure 2 : Structure de l'indice de vulnérabilité environnementale*



*Note : L'indice de vulnérabilité environnementale est une moyenne quadratique des trois concepts.*

## **2. 4. Mesure de la vulnérabilité sociale (et sociétale)**

L'espace UEMOA est confronté à des défis sociaux et sociétaux majeurs, aggravés par des fragilités structurelles profondes et des dynamiques contextuelles complexes. L'instabilité politique, les tensions ethniques, le terrorisme et les transformations démographiques rapides y

contribuent de manière significative. La région du Sahel, en particulier, connaît une recrudescence de violences, marquée par une augmentation des actes terroristes et des déplacements forcés de population. Ces dynamiques freinent le développement socio-économique, dissuadent l'investissement et affaiblissent la capacité des États à répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations.

Cette situation illustre la fragilité persistante de certains États membres de l'UEMOA, où les phénomènes de violence, de pauvreté et de dysfonctionnements institutionnels interagissent et se renforcent mutuellement. La violence constitue à la fois une cause et une conséquence de ces défaillances, contribuant à la rupture du contrat social et à l'accentuation des inégalités. L'analyse de cette vulnérabilité sociale et sociétale est donc essentielle pour orienter les politiques publiques et proposer des réponses adaptées aux réalités locales.

L'évaluation proposée repose sur trois concepts complémentaires : l'exposition à la violence, les charges socio-démographiques et l'exposition aux chocs sanitaires. Leur combinaison permet d'identifier les principales sources de fragilité sociale et de mieux cibler les interventions.

L'exposition à la violence reflète le niveau d'insécurité dans un pays et met en lumière les failles structurelles des institutions sociales et politiques. Elle comprend les violences internes, telles que les conflits armés et la criminalité, ainsi que les dynamiques régionales, notamment les conflits transfrontaliers. La violence des conflits internes est mesurée par le nombre de morts pour 100 000 habitants, calculé en moyenne sur cinq ans pour lisser les variations annuelles. Le taux d'homicides, également exprimé pour 100 000 habitants, est évalué selon la même méthode. Ces indicateurs permettent de rendre compte des défaillances en matière de gouvernance sécuritaire. L'analyse tient aussi compte de la situation régionale, en intégrant le niveau de violence observé dans les pays voisins, notamment au Sahel, où la porosité des frontières facilite les mouvements des groupes armés, le trafic illicite (d'armes, de drogues, de personnes) et la propagation de l'instabilité (Raleigh, 2010 ; Eizenga & Williams, 2020).

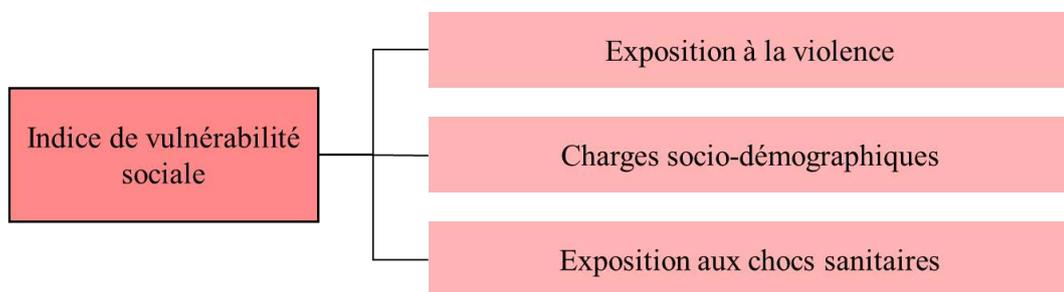
Les charges socio-démographiques traduisent les pressions exercées par la structure démographique et les flux de populations sur les systèmes sociaux et économiques. Elles sont mesurées à partir de deux composantes : le ratio de dépendance démographique et la proportion de déplacés forcés. Le ratio de dépendance exprime la part de la population non active (moins de 15 ans et plus de 64 ans) rapportée à la population active, soulignant les contraintes qui

pèsent sur les services publics. La proportion de déplacés forcés (réfugiés et déplacés internes) met en évidence les tensions supplémentaires sur les ressources et les infrastructures, souvent déjà insuffisantes. Ces deux composantes, calculées sur une moyenne de cinq ans et agrégées selon une moyenne quadratique, permettent de quantifier les pressions humanitaires et démographiques dans des contextes marqués par l’instabilité prolongée.

L’exposition aux chocs sanitaires permet d’apprécier l’impact des crises de santé publique sur les dynamiques sociales et économiques. Elle repose sur deux dimensions : la part de la population touchée par les épidémies et leur fréquence sur une période de vingt ans. Ces données révèlent les limites des infrastructures sanitaires et les inégalités d’accès aux soins (BAD, 2021 ; Siedner et al., 2020). Dans les pays de l’UEMOA, les crises sanitaires touchent particulièrement les zones rurales, où l’accès aux services de santé et à l’eau potable reste limité. Les femmes, les enfants et les personnes âgées figurent parmi les groupes les plus exposés. Les épidémies alourdissent la charge des ménages, perturbent les économies locales, accentuent les tensions sociales et compromettent la stabilité des communautés (Gutiérrez-Romero, 2020 ; Saadi-Sedik et Xu, 2020). Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les systèmes de santé, de développer des politiques de prévention et d’accroître la résilience des services sociaux.

En combinant ces trois concepts, cette approche permet d’établir un diagnostic structuré et comparatif de la vulnérabilité sociale et sociétale dans les pays de l’UEMOA. Elle met en évidence les pressions cumulées liées à l’insécurité, aux dynamiques démographiques et aux chocs sanitaires, et propose un cadre analytique pour hiérarchiser les interventions.

*Figure 3 : Structure de l’indice de vulnérabilité sociale et sociétale*



*Note : L’indice de vulnérabilité sociale est une moyenne quadratique des trois concepts.*

## 2. 5. Mesure de la résilience structurelle

La résilience structurelle d'un pays traduit sa capacité durable à mobiliser ses ressources fondamentales afin d'atténuer les impacts des chocs économiques, sociaux et environnementaux. Dans l'UEMOA, cette résilience repose sur des facteurs déterminants qui influencent la manière dont les pays répondent aux crises et soutiennent leur développement. L'évaluation de cette résilience s'appuie sur un indice combinant trois composantes distinctes : le capital humain, la proximité des marchés mondiaux et la taille de la population. Ces éléments permettent d'appréhender les fondations sur lesquelles les pays construisent leur aptitude à faire face aux perturbations et à maintenir une trajectoire de croissance.

Le capital humain occupe une place centrale dans la résilience structurelle. Il englobe les compétences, les connaissances et l'état de santé de la population, des aspects essentiels pour surmonter efficacement les crises. Un capital humain solide, soutenu par un accès généralisé à l'éducation et à des services de santé de qualité, favorise l'innovation et stimule la productivité économique. En période de crise, il facilite une adaptation rapide et une récupération accélérée, tout en limitant les inégalités et en renforçant la cohésion sociale. Cette composante s'évalue principalement à travers deux indicateurs : le niveau d'éducation (mesuré par le taux d'alphabétisation et la durée moyenne de scolarisation), et le niveau de santé (évalué par la mortalité infanto-juvénile et l'absence de retard de croissance), qui reflètent les conditions de vie et le bien-être général des populations.

La proximité des marchés mondiaux constitue une deuxième composante clé de la résilience structurelle. Elle reflète la capacité d'un pays à s'intégrer à l'économie mondiale et à diversifier ses opportunités commerciales. Les pays situés à proximité des grands centres économiques bénéficient de coûts de transport réduits, d'un meilleur accès aux investissements et aux technologies, ainsi que de partenariats commerciaux diversifiés. Ces atouts renforcent leur compétitivité et atténuent leur vulnérabilité face aux crises globales. La proximité des marchés est mesurée par la distance moyenne pondérée nécessaire pour atteindre 50 % des marchés mondiaux, calculée en tenant compte des échanges commerciaux et des distances bilatérales. Un ajustement spécifique est appliqué aux pays enclavés afin de refléter les défis logistiques supplémentaires auxquels ils sont confrontés.

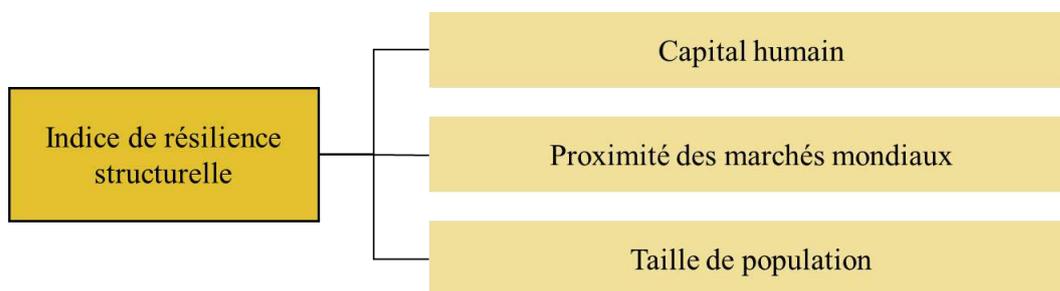
La taille de la population constitue le troisième pilier de cet indice. Une population importante favorise une demande intérieure robuste, facilite la diversification économique et renforce l'attractivité vis-à-vis des investissements. Elle offre également un vivier de main-

d'œuvre diversifié, stimulant ainsi l'innovation et facilitant l'adaptation aux mutations économiques et technologiques. En outre, une population nombreuse permet de réaliser des économies d'échelle, réduisant les coûts de production et améliorant la compétitivité internationale.

Ces trois composantes – capital humain, proximité des marchés mondiaux et taille de la population – sont fondamentales pour apprécier la résilience structurelle. Bien que distinctes, elles interagissent étroitement pour renforcer conjointement la capacité d'un pays à absorber les chocs et à préserver sa trajectoire de développement. Lorsque ces facteurs structurels présentent des faiblesses, les pays sont davantage exposés aux crises. Les ressources limitées sont alors rapidement épuisées face aux perturbations, ce qui entrave les investissements nécessaires aux réformes ou aux initiatives à long terme. Cette situation peut conduire à un cercle vicieux où les crises récurrentes affaiblissent progressivement les bases économiques et sociales.

L'indice de résilience structurelle constitue ainsi un précieux outil analytique permettant d'évaluer précisément les forces et les faiblesses des pays de l'UEMOA face aux crises. En investissant dans leur capital humain, en améliorant leur connectivité commerciale et en tirant pleinement parti de leurs ressources démographiques, ces pays peuvent réduire leurs vulnérabilités et créer les conditions d'un développement inclusif, durable et résilient.

*Figure 4 : Structure de l'indice de la résilience structurelle*



*Note : L'indice de résilience structurelle est une moyenne géométrique des trois concepts.*

## **Encadré 2 : La moyenne géométrique et son importance**

La moyenne géométrique est une méthode mathématique d'agrégation utilisée pour combiner plusieurs indicateurs tout en respectant leur proportionnalité relative. Elle est particulièrement adaptée lorsque le maintien d'un équilibre entre les composantes est essentiel, car elle limite l'influence disproportionnée des valeurs très élevées et amplifie l'importance des valeurs faibles. Cette propriété découle du fait que la multiplication tend rapidement vers zéro dès lors qu'une composante approche de zéro, garantissant ainsi que chaque dimension contribue significativement au résultat final.

Elle se définit par la formule suivante :

$$MG = \sqrt[n]{x_1 * x_2 * \dots * x_n}$$

Où  $x_1, x_2, \dots, x_n$  représentent les valeurs des différents indicateurs, concepts ou dimensions à agréger et  $n$  leur nombre.

Contrairement à la moyenne arithmétique, la moyenne géométrique empêche qu'une valeur exceptionnellement élevée masque une faible performance dans d'autres dimensions. Elle garantit également qu'une faible valeur dans une dimension critique affecte significativement le résultat global, aspect particulièrement crucial dans l'évaluation de la résilience, où chaque dimension doit être prise en compte de manière proportionnée.

Cette propriété est particulièrement précieuse dans la construction d'indices multidimensionnels, comme l'indice de développement humain (IDH). En effet, la moyenne géométrique y est utilisée pour intégrer les dimensions de la santé, de l'éducation et du revenu, tout en reflétant leur interdépendance. En évitant toute compensation excessive entre les dimensions, elle met mieux en évidence les déficits critiques et offre ainsi une mesure synthétique plus réaliste, équilibrée et cohérente.

## **2. 6. Mesure de la résilience non structurelle**

La résilience non structurelle d'un pays exprime sa capacité à s'adapter aux crises et à en atténuer les impacts en mobilisant les politiques et les institutions existantes. À la différence de la résilience structurelle, qui repose sur des facteurs durables, intrinsèques et difficilement

modifiables à court terme, la résilience non structurelle dépend davantage des choix politiques et institutionnels effectués à un moment donné. Ces choix sont déterminants pour la gestion efficace des crises, la préservation de la stabilité économique et sociale et la réduction des vulnérabilités face aux chocs.

L'évaluation de cette résilience non structurelle s'appuie sur trois concepts clés : la stabilité macroéconomique, la qualité de la gouvernance et la qualité de la régulation. Ensemble, ces trois composantes permettent d'évaluer la capacité des pays à prévenir les déséquilibres, à gérer efficacement les crises et à créer un environnement favorable au développement.

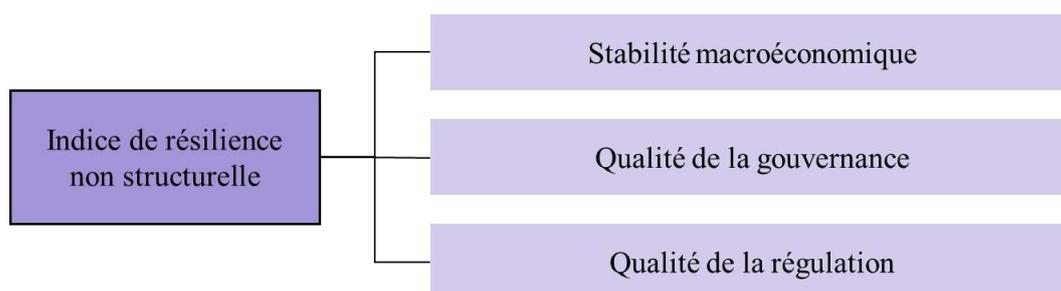
La stabilité macroéconomique est essentielle à l'équilibre économique durable d'un pays. Elle résulte d'une gestion cohérente des principales variables économiques, notamment d'un taux de chômage faible, d'une inflation maîtrisée, de réserves internationales suffisantes, d'un compte courant équilibré et d'une dette publique soutenable. Ces éléments traduisent la capacité du gouvernement à garantir un environnement économique stable et à absorber efficacement les perturbations. Une faible inflation protège le pouvoir d'achat des ménages, tandis qu'un niveau adéquat de réserves internationales fournit une protection face aux chocs extérieurs. Enfin, une gestion prudente de la dette publique maintient la flexibilité budgétaire indispensable pour réagir efficacement en période de crise.

La qualité de la gouvernance constitue le second pilier de la résilience non structurelle. Elle est évaluée à travers trois dimensions spécifiques : la responsabilité politique, le contrôle de la corruption et le respect de l'État de droit. Une gouvernance de qualité assure la transparence, l'efficacité institutionnelle et la confiance des citoyens ainsi que des investisseurs. La responsabilité politique renforce la redevabilité des dirigeants et leur engagement envers l'intérêt public ; le contrôle de la corruption permet une meilleure allocation des ressources publiques et réduit les gaspillages, tandis que le respect de l'État de droit garantit un cadre juridique stable et prévisible, essentiel à un développement socio-économique équilibré.

La qualité de la régulation complète cette évaluation en mesurant la capacité des gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des politiques adaptées aux besoins de leur économie. Une régulation efficace assure un cadre concurrentiel équitable, stimule l'innovation et facilite l'adaptation rapide aux crises. Elle diminue les incertitudes pour les acteurs économiques et permet aux décideurs de réagir rapidement aux perturbations avec des mesures appropriées et ciblées.

Ces trois composantes – stabilité macroéconomique, qualité de la gouvernance et qualité de la régulation – reflètent les choix institutionnels et politiques actuels qui façonnent la résilience non structurelle des pays de l’UEMOA. Cet indice offre ainsi un cadre analytique robuste permettant d’identifier précisément leurs forces, d’évaluer leurs marges de progression et de mettre en lumière les leviers politiques et institutionnels nécessaires pour renforcer leur capacité de gestion des crises et stabiliser durablement leur économie.

*Figure 5 : Structure de l’indice de résilience non structurelle*



*Note : L’indice de résilience non structurelle est une moyenne géométrique des trois concepts.*

## **2. 7. Mesure de la vulnérabilité multidimensionnelle structurelle et générale**

Les quatre premiers indices présentés – vulnérabilité économique, environnementale, sociale et résilience structurelle – reposent tous sur des facteurs structurels, c’est-à-dire des éléments intrinsèques sur lesquels les pays exercent peu de contrôle à court terme. Ces indices permettent d’évaluer les contraintes structurelles qui freinent le développement tout en tenant compte des capacités de résilience nécessaires pour surmonter ces contraintes.

En combinant ces dimensions, il est possible de calculer un indice global de vulnérabilité structurelle (IVS), qui synthétise les principales contraintes et atouts structurels des pays. Dans un premier temps, un indice de vulnérabilité V, intégrant les trois dimensions de la vulnérabilité (économique, environnementale, sociale), peut être calculé selon la formule suivante :

$$V = \sqrt{\frac{Eco^2 + Env^2 + Soc^2}{3}}$$

Où :

- Eco représente l’indice de vulnérabilité économique,

- Env, l'indice de vulnérabilité environnementale,
- Soc, l'indice de vulnérabilité sociale.

La combinaison de ces différentes composantes permet d'obtenir un indice global de vulnérabilité structurelle (IVS), synthétisant les principales contraintes ainsi que les atouts structurels des pays. Pour cela, un indice intermédiaire de vulnérabilité (V), intégrant les trois dimensions économiques, environnementales et sociales, est calculé selon la formule suivante :

$$IVS = \frac{3}{4} V + \frac{1}{4} MRS$$

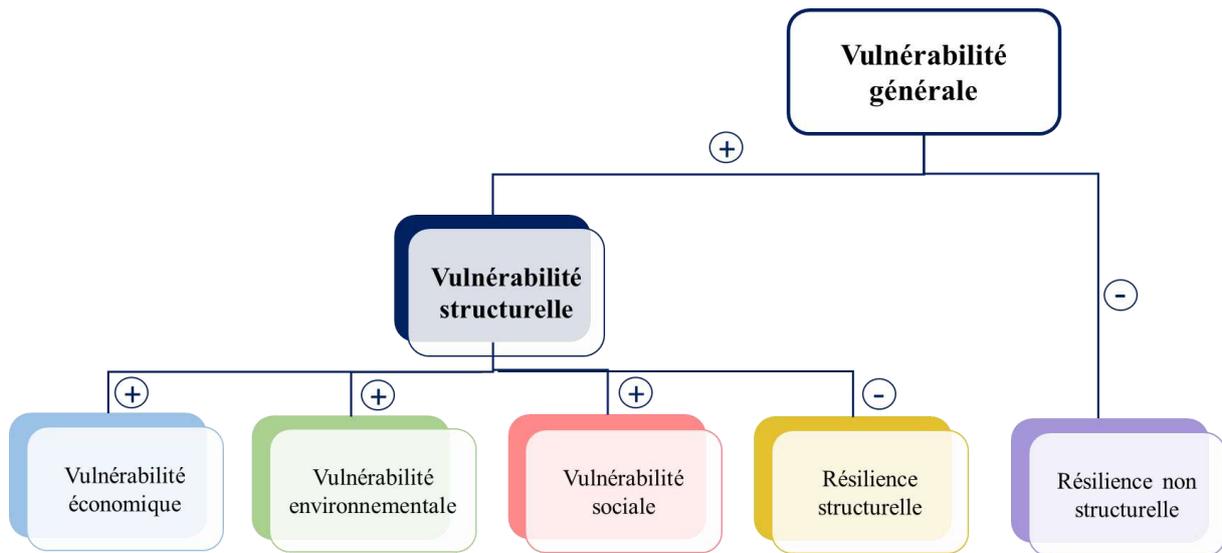
Enfin, il est pertinent de combiner l'indice de vulnérabilité structurelle (IVS) avec l'indice du manque de résilience non structurelle (MRNS) afin d'obtenir un indice synthétique de vulnérabilité générale (IVG). Ce dernier intègre à la fois les contraintes structurelles auxquelles les pays sont durablement exposés et leur capacité actuelle à répondre aux chocs par des politiques et institutions adaptées.

Cet indice de vulnérabilité générale (IVG) est calculé selon la formule suivante :

$$IVG = \frac{4}{5} IVS + \frac{1}{5} MRNS$$

Après avoir défini le cadre conceptuel de la vulnérabilité et identifié clairement ses différentes composantes – économiques, sociales, environnementales et institutionnelles –, il est essentiel d'examiner comment ces vulnérabilités se manifestent concrètement dans les pays de l'UEMOA. Une analyse comparative des vulnérabilités au sein de la région permettra de mieux saisir les défis structurels et contextuels spécifiques auxquels ces pays sont confrontés. Elle permettra également de repérer les similitudes et les disparités existant entre eux, fournissant ainsi un socle analytique solide pour guider les stratégies d'atténuation des vulnérabilités et de renforcement de la résilience.

Figure 6 : Structure de l'indice de vulnérabilité générale de la Ferdi



Note : les signes à côté des flèches signifient qu'une forte exposition aux chocs, une forte magnitude des chocs, et une faible résilience (structurelle et non structurelle) induisent une forte vulnérabilité.

### 3. Cartographie et typologie comparée des vulnérabilités au sein de l'UEMOA

Il est largement admis que les pays en développement font face à des niveaux élevés de vulnérabilité. Toutefois, cette vulnérabilité n'est pas homogène : chaque groupe de pays présente des spécificités propres qui déterminent son degré d'exposition aux risques. La notion de vulnérabilité est ainsi relative, intrinsèquement liée à celle du risque, et aucun pays ne peut prétendre être totalement à l'abri des chocs économiques, environnementaux ou sociaux. Tous, à des degrés divers, disposent de capacités variables pour anticiper, gérer et surmonter ces perturbations. Cette diversité souligne la nécessité de comprendre et de comparer précisément les vulnérabilités, afin de mieux mettre en évidence les disparités et les particularités de chaque contexte national ou régional.

Dans cette perspective, cette section analyse les vulnérabilités des États membres de l'UEMOA selon trois dimensions : économique, environnementale et sociale, en s'appuyant sur les indices précédemment détaillés. Elle intègre également deux formes complémentaires de résilience – structurelle et non structurelle – permettant ainsi une évaluation complète des facteurs d'exposition aux chocs et des capacités de réponse des pays de l'Union.

Par ailleurs, une analyse typologique est réalisée à travers une classification statistique regroupant les pays en clusters, définis par des caractéristiques communes en matière de

vulnérabilité et de résilience. Cette démarche permet d'identifier des profils types, mettant en lumière les différences structurelles et contextuelles entre les pays de l'UEMOA, tout en les comparant à un échantillon élargi de pays africains. L'objectif est ainsi double : d'une part, fournir une cartographie comparative précise des vulnérabilités, et d'autre part, explorer les dynamiques communes ou divergentes au sein de la région.

Ces analyses offrent des éléments essentiels pour orienter des stratégies nationales et régionales adaptées, qui tiennent compte des spécificités propres à chaque pays tout en exploitant les opportunités d'une action collective face aux défis de la vulnérabilité et du développement durable.

### **3.1. Positionnement comparatif des pays de l'UEMOA par rapport à d'autres groupes de pays en développement**

L'objectif de cette section est d'évaluer le niveau moyen de vulnérabilité des pays membres de l'UEMOA en les positionnant par rapport à d'autres groupes de pays en développement. Cette analyse comparative repose sur les indices développés précédemment, couvrant à la fois les dimensions de la vulnérabilité (économique, environnementale et sociale) et les dimensions de résilience (structurelle et non structurelle). Elle permet d'identifier les forces et faiblesses spécifiques des pays de l'UEMOA tout en les situant dans un contexte régional et global élargi. Cette démarche contribue à positionner clairement l'UEMOA face aux défis liés à la vulnérabilité et à la résilience dans une perspective de développement.

#### **3.1.1. Analyse comparative de la vulnérabilité économique structurelle**

L'analyse de la vulnérabilité économique des pays repose sur l'indice de vulnérabilité économique structurelle détaillé précédemment. Cet indice mesure l'exposition des pays aux chocs économiques externes à partir de trois composantes principales : la concentration des exportations de biens et services, l'instabilité liée à l'ouverture économique, et la sensibilité aux fluctuations des importations de biens stratégiques. Calculé sur la base d'une moyenne quadratique de ces composantes, il offre une appréciation synthétique de la vulnérabilité économique.

La Figure 7 révèle que les pays de l'UEMOA affichent une vulnérabilité économique supérieure à celle des autres pays en développement et à celle de l'Afrique subsaharienne (ASS)

hors UEMOA. L'UEMOA enregistre un score moyen de 44,6, contre 40,3 pour les pays en développement et 40,7 pour l'ASS (hors UEMOA). L'Afrique de l'Ouest affiche un score légèrement supérieur, de 45,9. Bien que ces écarts puissent paraître modestes, ils soulignent, dans un cadre standardisé, des différences régionales significatives.

Au sein de l'UEMOA, on observe une relative homogénéité, marquée par des écarts-types plus faibles que dans les autres groupes. Cela traduit une vulnérabilité économique globalement élevée, mais relativement uniforme entre les États membres (voir Tableau 1).

Une analyse approfondie des composantes révèle que les pays de l'UEMOA se caractérisent par une ouverture économique plus faible que les autres groupes comparés. Entre 2018 et 2022, la part moyenne des échanges commerciaux dans leur PIB est de 55 %, contre 81 % pour les autres pays en développement. Cette moindre ouverture se traduit également par une instabilité relativement faible des revenus d'exportation, avec une variation moyenne de 11 % entre 2003 et 2022<sup>1,2</sup>.

Cependant, une faible ouverture économique n'est pas exempte de risques. Si elle limite théoriquement l'exposition directe aux chocs externes (Giovanni & Levchenko, 2009 ; Guillaumont, 1999), elle peut paradoxalement renforcer la dépendance à l'égard d'un nombre restreint de partenaires commerciaux, notamment pour les importations stratégiques telles que les produits alimentaires et énergétiques (Breitenbach et al., 2022 ; Caselli et al., 2020). Cette dépendance est particulièrement marquée dans certains pays de l'UEMOA, qui sont sensibles aux fluctuations mondiales des prix énergétiques (Daruich et al., 2019).

La concentration des exportations de biens et services varie fortement au sein de l'UEMOA. Elle concerne aussi bien les produits exportés que les partenaires commerciaux à l'exportation. Des pays tels que le Togo et le Sénégal présentent une faible concentration des exportations, ce qui réduit leur vulnérabilité à ce facteur. À l'inverse, la Guinée-Bissau, le Mali et le Burkina Faso affichent des scores élevés en raison d'une forte dépendance à un nombre restreint de produits d'exportation. La Guinée-Bissau, du fait de sa petite taille et d'un accès limité aux marchés internationaux, est particulièrement pénalisée par cette concentration. Le Mali et le

---

<sup>1</sup> Source : Division des statistiques de l'UNDESA.

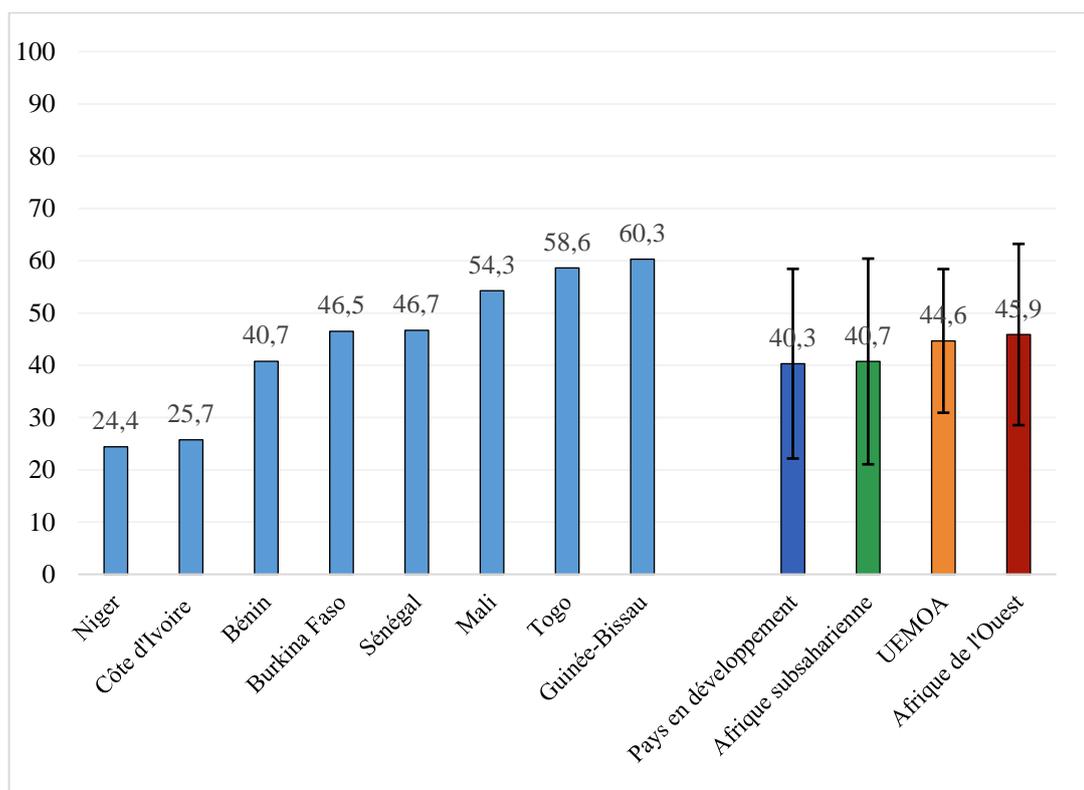
<sup>2</sup> Voir Annexe 2 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'instabilité liée à l'ouverture économique.

Burkina Faso, pays enclavés, voient leur vulnérabilité exacerbée par leur isolement géographique, limitant ainsi leurs possibilités de diversification commerciale.

En ce qui concerne la sensibilité aux fluctuations des importations stratégiques, l'UEMOA affiche des scores nettement plus élevés que les autres groupes de pays (voir Annexe 3). Le Togo, le Sénégal et le Mali présentent des niveaux particulièrement élevés, atteignant respectivement 100,0, 77,1 et 57,3. Cette sensibilité élevée résulte principalement de leur dépendance importante aux importations énergétiques, notamment en combustibles, essentiels à leur consommation finale. Ces pays sont ainsi fortement exposés aux variations des prix mondiaux de l'énergie, facteur crucial pour leur stabilité économique.

Ainsi, la vulnérabilité économique des pays de l'UEMOA est globalement plus élevée que celle des autres groupes de pays en développement, et se caractérise par des éléments spécifiques qui renforcent leur exposition aux risques économiques. La forte sensibilité aux fluctuations des importations stratégiques et la concentration des exportations illustrent la nécessité de réduire cette dépendance et de promouvoir une diversification plus poussée des secteurs exportateurs afin d'améliorer la résilience économique de la région. Ces résultats soulignent également l'importance de renforcer la stabilité interne et d'optimiser la gestion des ressources énergétiques pour atténuer cette vulnérabilité.

Figure 7 : Vulnérabilité économique structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux



Source : calculs des auteurs.

Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

Tableau 1 : Composantes de l'indice de vulnérabilité économique structurelle des pays de l'UEMOA

Pays	Vulnérabilité économique	C1 : Concentration des exportations de biens et services	C2 : Instabilité liée à l'ouverture économique	C3 : Sensibilité aux fluctuations d'importations de biens stratégiques
Burkina Faso	46,5	61,6	21,3	47,3
Bénin	40,7	50,8	16,3	46,2
Côte d'Ivoire	25,7	20,3	6,1	39,2
Guinée-Bissau	60,3	94,9	26,3	34,9
Mali	54,3	73,0	14,7	57,3
Niger	24,4	37,1	8,6	18,4
Sénégal	46,7	19,0	15,4	77,1
Togo	58,6	12,7	12,0	100,0

Source : calculs des auteurs

### 3.1.2. Analyse comparative de la vulnérabilité environnementale

La vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA est évaluée à partir d'un indice composite détaillé précédemment. Cet indice, conçu pour mesurer les risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, repose sur trois composantes principales : l'exposition aux écosystèmes arides et littoraux, la fréquence des chocs climatiques récurrents et la sensibilité aux désastres naturels. Calculé en moyenne quadratique, il intègre pleinement les spécificités géographiques et climatiques des pays étudiés.

En Afrique, cette vulnérabilité est particulièrement accentuée par la grande diversité climatique, allant des régions désertiques aux forêts tropicales, en passant par les zones semi-arides. Cette diversité s'accompagne de catastrophes naturelles récurrentes, telles que des inondations, des sécheresses et des tempêtes. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), entre 1970 et 2019, l'Afrique a enregistré 1 695 catastrophes climatiques et hydrologiques extrêmes, causant près de 732 000 décès et des pertes économiques estimées à 38,5 milliards de dollars américains (OMM, 2021). Cependant, l'ampleur de ces événements varie considérablement d'une région à l'autre.

Le désert du Sahara, couvrant environ 8,6 millions de kilomètres carrés et traversant notamment le Mali et le Niger, amplifie les processus de désertification, menaçant sévèrement les ressources naturelles et la sécurité alimentaire (UNCCD, 2021). D'autres pays d'Afrique de l'Ouest connaissent des phénomènes similaires : au Burkina Faso, par exemple, 34 % du territoire est concerné par une dégradation croissante des sols (FAO, 2021). Le Sénégal et le Togo rencontrent également ces difficultés dans leurs régions semi-arides, bien que les données sur les superficies exactes concernées restent limitées (FAO, 2021)<sup>3</sup>.

Dans l'UEMOA, les conditions climatiques extrêmes exacerbent encore davantage ces vulnérabilités (voir Annexe 5). Les températures moyennes y atteignent 27,9°C, contre 23,7°C dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les précipitations moyennes annuelles sont relativement faibles (927 mm comparées à 1 182 mm pour l'Afrique subsaharienne hors UEMOA)<sup>4</sup>. Ces facteurs combinés accroissent la fréquence des sécheresses, responsables de 15 % des catastrophes naturelles recensées dans la région entre 2004 et 2023. De manière paradoxale, ces mêmes zones arides subissent régulièrement des épisodes d'inondations, en

---

<sup>3</sup> Voir Annexe 4 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'exposition aux écosystèmes littoraux et arides.

<sup>4</sup> Source : Unité de Recherche Climatique (CRU) de l'Université d'East Anglia (version 4.08).

raison de sols imperméables incapables d'absorber efficacement les pluies soudaines. Ainsi, les phénomènes hydrologiques représentent la majorité des catastrophes naturelles observées au cours des cinquante dernières années, tant en pertes humaines qu'économiques (OMM, 2021)<sup>5</sup>.

Le Tableau 2 met en lumière des disparités significatives entre les pays de l'UEMOA en matière de vulnérabilité environnementale. Le Niger (78,7), le Burkina Faso (62,3), le Sénégal (60,8) et le Mali (60,1) présentent les scores les plus élevés de la région, reflétant leur exposition marquée aux écosystèmes arides et aux catastrophes climatiques récurrentes. Le Niger est particulièrement touché<sup>6</sup>, ayant enregistré 25 épisodes d'inondations entre 2004 et 2023, suivi par le Mali (18 épisodes) et le Burkina Faso (16 épisodes) sur la même période (EM-DAT, 2024).

À l'inverse, le Bénin (41,6) et la Guinée-Bissau (53,4) affichent une vulnérabilité environnementale modérée. Bien que bénéficiant de conditions géographiques globalement moins sévères, ces pays restent confrontés à des sécheresses occasionnelles et à des inondations localisées, affectant leurs infrastructures et leur agriculture.

Enfin, le Togo (33,5) et la Côte d'Ivoire (34,6) enregistrent les niveaux de vulnérabilité les plus faibles au sein de l'Union. Moins exposés aux conditions climatiques extrêmes et aux désastres naturels majeurs, ces pays connaissent néanmoins certains risques ponctuels, tels que les vagues de chaleur ou les inondations locales, généralement d'impact modéré.

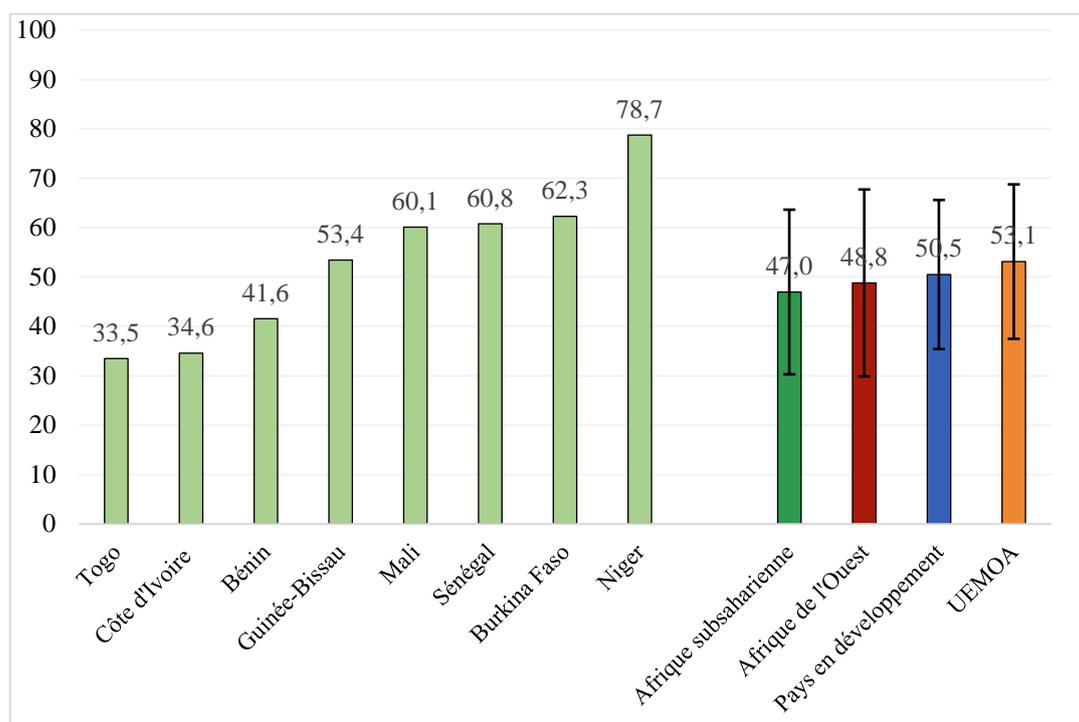
En moyenne, l'UEMOA affiche un score de vulnérabilité environnementale de 53,1, supérieur à celui observé dans les autres pays en développement (50,5), en Afrique subsaharienne hors UEMOA (47,0) et en Afrique de l'Ouest hors UEMOA (48,8). Ces écarts, illustrés par la Figure 8, confirment à la fois la vulnérabilité accrue des pays de l'UEMOA et la diversité des défis environnementaux auxquels ils font face. Ces constats soulignent l'importance cruciale d'élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique spécifiquement adaptées aux réalités nationales et régionales.

---

<sup>5</sup> Voir Annexe 6 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'exposition aux désastres naturels.

<sup>6</sup> Les conséquences humaines des catastrophes naturelles dans cette région sont particulièrement graves. Entre 2004 et 2023, environ 26 millions de personnes ont été affectées par les sécheresses, et près de 3,5 millions par les inondations au Niger, selon les données téléchargées en novembre 2024 de la base EM-DAT.

Figure 8 : Vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux



Source : calculs des auteurs.

Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

Tableau 2 : Composantes de l'indice de vulnérabilité environnementale des pays de l'UEMOA

Pays	Vulnérabilité environnementale	C4 : Exposition aux écosystèmes littoraux et arides	C5 : Chocs climatiques récurrents	C6 : Exposition aux désastres naturels
Burkina Faso	62,3	67,8	72,3	42,6
Bénin	41,6	28,6	65,6	8,0
Côte d'Ivoire	34,6	7,1	59,2	5,5
Guinée-Bissau	53,4	53,2	75,6	3,8
Mali	60,1	65,7	68,3	43,1
Niger	78,7	75,5	79,4	81,2
Sénégal	60,8	72,1	75,8	11,4
Togo	33,5	9,9	57,0	4,5

Source : calculs des auteurs

### 3.1.3. Analyse comparative de la vulnérabilité sociale

L'indice de vulnérabilité sociale mesure les risques sociaux liés aux tensions internes, à la pression démographique et aux risques sanitaires. Il est calculé par la moyenne quadratique de trois composantes : l'exposition à la violence, les charges socio-démographiques, et l'exposition aux chocs sanitaires.

Le Tableau 3 présente les scores de vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA. Ces scores révèlent une forte disparité régionale, avec certains États particulièrement exposés à l'instabilité politique, à la croissance démographique rapide et aux défis sanitaires. L'exposition à la violence, qu'elle soit liée aux conflits armés, aux homicides ou aux tensions régionales, constitue une composante essentielle de cette vulnérabilité en Afrique subsaharienne, et particulièrement dans l'UEMOA<sup>7</sup>.

Le taux de mortalité lié aux conflits atteint 24 décès pour 100 000 habitants dans l'UEMOA, largement supérieur aux moyennes de l'Afrique subsaharienne (14) et des autres pays d'Afrique de l'Ouest (3). Cette situation est exacerbée par les tensions sévissant au Burkina Faso, au Mali

<sup>7</sup> Voir Annexe 7 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'exposition aux écosystèmes littoraux et arides.

et au Niger, parmi les plus touchés<sup>8</sup> de l'échantillon de 142 pays en développement (7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> positions respectivement).

L'intensification de ces conflits est liée à l'activité croissante de groupes djihadistes tels que le Jamaat Nusrat Al-Islam wal Muslimeen (JNIM) et l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS). Exploitant les tensions intercommunautaires et la faiblesse institutionnelle des États, ces groupes étendent leur influence en s'appuyant sur divers réseaux criminels impliqués dans le trafic de drogue, la traite des êtres humains et l'exploitation illégale des ressources naturelles (Feindouno & Wagner, 2020 ; IEP, 2024). La porosité des frontières et les flux migratoires facilitent en outre la circulation des armes et des combattants, aggravant l'insécurité régionale (Morello & Rizk, 2022).

Ces tensions intercommunautaires sont souvent exacerbées par la compétition pour les ressources naturelles (eau, pâturages), opposant régulièrement agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades. Par exemple, au centre du Mali, les conflits fonciers entre communautés Peuls et Dogons sont instrumentalisés par des groupes armés pour recruter de nouveaux combattants. Ces violences, initialement locales, se propagent rapidement à une échelle régionale et transfrontalière, amplifiant le risque de déstabilisation (Feindouno & Wagner, 2020 ; Pflaum, 2021).

Cette insécurité s'étend désormais aux pays côtiers comme le Bénin et le Togo, où les attaques attribuées au JNIM se multiplient. Par exemple, en octobre 2024, une attaque contre un poste frontalier au Bénin a fait 19 morts (Agenzia Fides, 2024), suivie d'une autre attaque meurtrière en janvier 2025 tuant 28 soldats béninois (Balbari, 2025).

Des tensions intercommunautaires persistent également au Togo et en Côte d'Ivoire. En 2022, au Togo, au moins trois attaques des forces de sécurité contre des fermiers peuls ont entraîné plusieurs décès (ACLED, 2024). En Côte d'Ivoire, même si les conflits armés majeurs restent rares, des violences intercommunautaires, comme à Bouna en mars 2016 (33 morts), ou à N'Douci en juillet 2022 (3 morts), demeurent préoccupantes (Ben Said, 2016 ; ACLED, 2024).

---

<sup>8</sup> Sources : ACLED (pour le nombre de morts dues à des conflits) et Division de la population des Nations unies (pour la taille de la population). L'indicateur correspond au nombre total de décès enregistrés entre 2019 et 2023, rapporté à 100 000 habitants, en fonction de la population moyenne sur cette même période.

Par ailleurs, les tensions s'étendent également au domaine maritime, affectant particulièrement le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, États riverains du Golfe de Guinée. Cette région, riche en hydrocarbures et ressources naturelles, fait face à une criminalité maritime active (piraterie, contrebande, trafic de pétrole). Malgré une baisse notable des actes de piraterie depuis 2020, le Golfe demeure une plaque tournante pour le trafic de stupéfiants en provenance d'Amérique latine vers l'Europe et l'Afrique (Marangio, 2024). Cette criminalité organisée affecte particulièrement la Guinée-Bissau, régulièrement qualifiée de « narco-État » (UNODC, 2010).

Le Sénégal subit également les effets du narcotrafic, notamment via le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier. Des villes comme Dakar, Saly et Mbour ont connu une hausse suspecte des investissements immobiliers, alimentés par des fonds illicites (Abderrahmane, 2022). Au-delà des impacts économiques, ces flux financiers illégaux financent les groupes armés et les organisations terroristes, aggravant ainsi l'instabilité régionale (UNOWAS, 2024). L'absence de contrôle étatique sur certaines zones et la corruption généralisée facilitent l'implantation des réseaux criminels, rendant la lutte contre le narcotrafic particulièrement complexe pour les États de l'UEMOA.

Toutefois, malgré cette violence, les taux d'homicides dans l'UEMOA restent modérés (9 pour 100 000 habitants entre 2019 et 2023), proches des moyennes régionales<sup>9</sup>. Cela suggère que, bien que des conflits violents affectent plusieurs pays de l'UEMOA, les niveaux d'homicides, bien que préoccupants, ne sont pas proportionnellement aussi élevés que dans d'autres régions du monde. La Côte d'Ivoire enregistre néanmoins le taux le plus élevé de l'Union (11,8), principalement dû aux tensions politiques héritées des crises passées et aux trafics illicites (Millecamps, 2017 ; Yapi et al., 2023).

Le Burkina Faso se distingue comme l'un des pays les plus vulnérables socialement, avec un score de 77,0, en raison de son exposition à la violence (65,9), de ses charges socio-démographiques particulièrement élevées (97,8) et de l'ampleur des chocs sanitaires auxquels il fait face (62,2). En particulier, la violence interne et les conflits dans la région du Sahel, couplés à une forte pression démographique due à une population jeune et en pleine expansion, exercent une pression énorme sur les ressources sociales et sanitaires du pays.

---

<sup>9</sup> Sources : l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) dans le cadre du projet *Burden of Disease*.

Le Niger, avec un score de 68,0, présente une vulnérabilité similaire, étant également fortement exposé à la violence (72,3) et confronté à de lourdes charges socio-démographiques (81,0). La pression exercée par une population en croissance rapide, combinée à des tensions politiques internes, contribue largement à sa vulnérabilité sociale. Les chocs sanitaires, bien que présents (45,9), sont relativement moins graves que dans d'autres pays voisins de la région.

Le Mali, avec un score de 59,2, se classe également parmi les pays les plus vulnérables socialement. Bien que son score pour les chocs sanitaires (18,6) soit relativement bas, sa vulnérabilité sociale est accrue par son exposition à la violence (68,0) et ses charges socio-démographiques (74,4), en grande partie à cause des conflits récurrents et des défis liés à la gestion de la population. Cela souligne l'importance de mettre en place des politiques adaptées pour limiter les effets de ces facteurs sur la stabilité sociale du pays.

Les conflits armés au Sahel ont provoqué des déplacements massifs de population, exacerbant les crises humanitaires. En septembre 2024, on comptait plus de 3 millions de déplacés en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, dont 82 % de déplacés internes, concentrés principalement au Burkina Faso, au Mali et au Niger (OIM, 2024). Ces pays figurent parmi les 25 % des pays en développement les plus touchés par les déplacements forcés en proportion de leur population, respectivement aux 11e, 40e et 30e rangs.

Au Burkina Faso, près de 99 % des déplacés sont des déplacés internes, mais le pays accueille également plus de 38 000 réfugiés en provenance du Mali (HCR, 2024a). Le Niger héberge également une proportion importante de demandeurs d'aide humanitaire provenant du Mali et du Nigéria, également gravement affectés par les conflits (Banque mondiale, 2013 ; HCR, 2024d). Le Mali, bien qu'il soit un pays émetteur de réfugiés, accueille également de nombreux réfugiés en provenance du Burkina Faso et du Niger.

Avec un score de 66,0, la Guinée-Bissau est l'un des pays les plus vulnérables de la région, principalement à cause de ses chocs sanitaires récurrents (100,0) et de son système de santé fragile, aggravé par des épidémies fréquentes de malaria, méningite et choléra (Nations Unies, 2008 ; ReliefWeb, 2005). En outre, les taux élevés de prévalence du VIH et de la tuberculose aggravent la gravité de ces épidémies. Les charges socio-démographiques (51,0) contribuent également à cette vulnérabilité. Ces facteurs font de la Guinée-Bissau l'un des pays les plus vulnérables socialement dans la région de l'UEMOA.

Dans le même temps, des pays comme le Sénégal (36,2) et le Togo (36,1) présentent des scores de vulnérabilité sociale plus faibles. Le Sénégal bénéficie d'une stabilité sociale relative, avec un faible score en exposition à la violence (28,4) et des chocs sanitaires (21,9), indiquant une situation sociale relativement stable. Le Togo, avec des scores modérés en matière d'exposition à la violence (32,4) et des charges socio-démographiques importantes (52,1), affiche une vulnérabilité sociale modérée.

La Côte d'Ivoire, avec un score de vulnérabilité sociale de 43,6, montre une vulnérabilité modérée. Bien qu'exposée à la violence (47,7) et à des charges socio-démographiques relativement élevées (55,6), son exposition aux chocs sanitaires (18,6) est relativement plus faible, ce qui réduit son score global. Les défis sociaux du pays, en raison des tensions politiques passées et des pressions démographiques, sont notables, mais les risques sanitaires sont mieux maîtrisés par rapport à d'autres pays de la région.

Les scores de vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA sont globalement plus élevés que ceux des autres pays d'Afrique de l'Ouest (45,4) et des pays en développement dans leur ensemble (43,8), mais présentent des résultats similaires à ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne (53,6 et 53,8). Ces résultats, illustrés par la Figure 9, témoignent d'une vulnérabilité sociale accrue au sein de l'UEMOA tout en soulignant les disparités marquées entre les pays de la région. Ces différences mettent en évidence l'importance de mettre en place des politiques d'adaptation et des stratégies sociales sur mesure, prenant en compte les spécificités géographiques, sociales et démographiques de chaque pays de l'UEMOA.

Il est à noter que les pays de l'UEMOA présentent des niveaux particulièrement élevés de charges sociales, comme en témoigne le fait que tous les scores pour cette composante sont supérieurs à 50, ce qui n'est pas le cas des deux autres composantes, à savoir l'exposition à la violence et l'exposition aux chocs sanitaires<sup>10</sup>. La pression démographique est un facteur clé de vulnérabilité dans l'UEMOA, où 84 % de la population de moins de 15 ans ou plus de 65 ans, contre 75 % en moyenne en Afrique subsaharienne<sup>11</sup>. Cette dynamique est encore plus marquée au Niger et au Mali, où la population jeune exerce une pression significative sur les ressources sociales et sanitaires<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Voir Annexes 7 et 9 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'exposition à la violence et d'exposition aux chocs sanitaires.

<sup>11</sup> Voir Annexe 8 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes d'exposition aux écosystèmes littoraux et arides.

<sup>12</sup> Source : Division de la population des Nations unies.

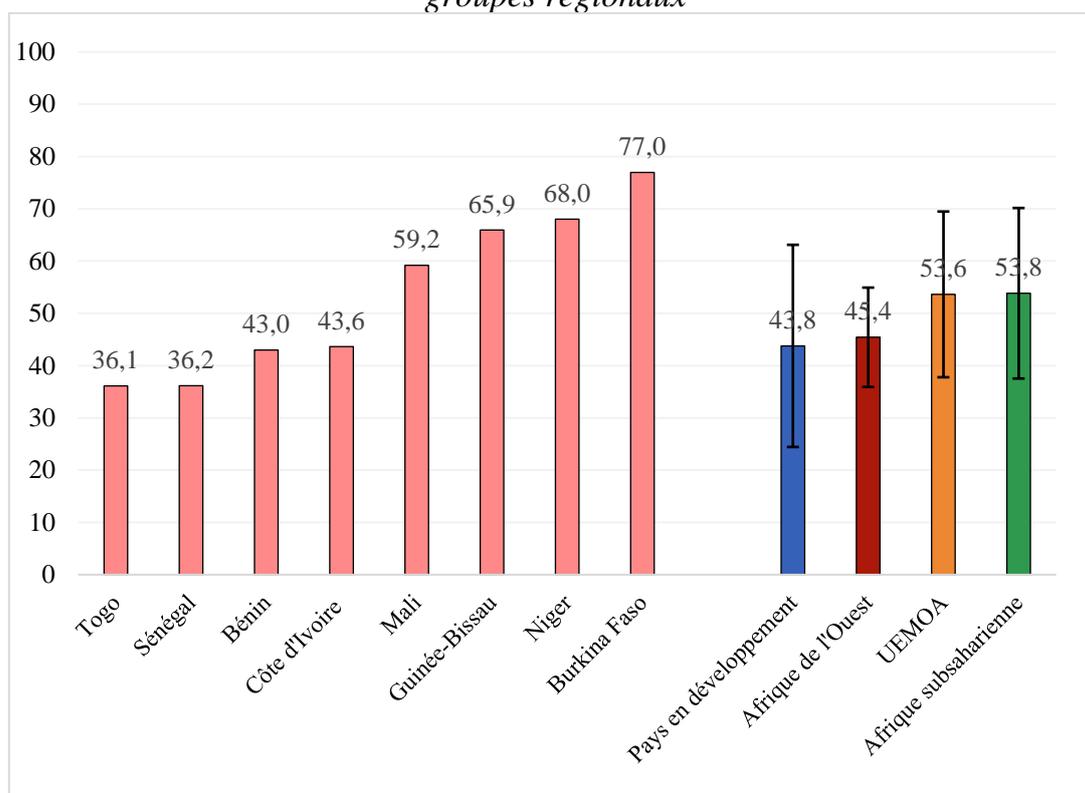
Le Burkina Faso (77,0), le Niger (68,0), le Mali (59,2) et la Guinée-Bissau (66,0) figurent parmi les pays les plus vulnérables. Leurs scores élevés reflètent à la fois l'exposition à la violence, les lourdes charges socio-démographiques, et, dans le cas spécifique de la Guinée-Bissau, la gravité des chocs sanitaires (malaria, choléra, méningite, VIH) exacerbés par un système de santé fragile (Nations unies, 2008 ; ReliefWeb, 2005).

À l'opposé, le Sénégal (36,2), le Togo (36,1) et la Côte d'Ivoire (43,6) affichent une vulnérabilité sociale modérée. Ils bénéficient d'une meilleure stabilité politique et sociale, bien que confrontés à des défis ponctuels en matière de violence intercommunautaire ou de pression démographique.

Globalement, les pays de l'UEMOA présentent un niveau de vulnérabilité sociale élevé (53,6), supérieur aux autres pays en développement (43,8) et aux autres États d'Afrique de l'Ouest (45,4), mais comparable à l'Afrique subsaharienne (53,8). Ces résultats, illustrés par la Figure 9, soulignent l'importance d'élaborer des politiques sociales spécifiques à chaque pays, adaptées à leurs contextes géographiques, démographiques et institutionnels.

Enfin, les pays de l'UEMOA font face à des charges sociales particulièrement élevées, avec des scores systématiquement supérieurs à 50 dans cette composante. La pression démographique, avec 84 % de la population âgée de moins de 15 ans ou plus de 65 ans contre 75 % pour l'Afrique subsaharienne, est particulièrement marquée au Niger et au Mali, où la population jeune exerce une pression significative sur les ressources sociales et sanitaires.

Figure 9 : Vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux



Source : calculs des auteurs.

Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

Tableau 3 : Composantes de l'indice de vulnérabilité sociale des pays de l'UEMOA

Pays	Vulnérabilité sociale	C7 : Exposition à la violence	C8 : Charges socio-démographiques	C9 : Exposition aux chocs sanitaires
Burkina Faso	77,0	65,9	97,8	62,2
Bénin	43,0	35,5	57,6	31,1
Côte d'Ivoire	43,6	47,7	55,6	18,6
Guinée-Bissau	65,9	21,2	51,0	100,0
Mali	59,2	68,0	74,4	18,6
Niger	68,0	72,3	81,0	45,9
Sénégal	36,2	28,4	51,4	21,9
Togo	36,1	32,4	52,1	12,5

Source : calculs des auteurs

### 3.1.4. Analyse comparative de la résilience structurelle

Nous analysons ici la résilience structurelle des pays de l'UEMOA, évaluée à partir de la moyenne géométrique de trois composantes : la qualité du capital humain, la proximité des

marchés mondiaux et la taille de la population. Un score élevé dans ces trois domaines traduit une résilience structurelle plus forte, tandis qu'un score faible révèle des contraintes structurelles majeures.

Le Niger, avec un score nul, est de loin, structurellement parlant, le pays le moins résilient de la région (voir Figure 10). Cette situation découle d'une qualité du capital humain extrêmement faible, soulignant des carences profondes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, comme l'illustre le Tableau 4. Bien que la proximité des marchés mondiaux (49,0) et la taille de la population (63,2) soient relativement plus favorables, ces éléments restent largement sous-exploités en raison des déficits humains et de l'enclavement géographique du pays, limitant ainsi son intégration économique.

Le Mali, avec un score de 25,0, fait face à des défis similaires. La qualité du capital humain y est très faible (5,7), entravant le développement du pays. La proximité des marchés mondiaux (43,7) et la taille de la population (62,4) sont des atouts, mais leur impact est limité par des problèmes structurels exacerbés par l'instabilité politique et sécuritaire (voir Tableau 4). Ces facteurs restreignent considérablement la capacité du Mali à répondre aux besoins de sa population et à exploiter pleinement son potentiel économique.

Le Burkina Faso, avec un score de 33,2, partage des caractéristiques proches de celles du Mali. Bien que la proximité des marchés mondiaux (46,2) et la taille de la population (62,2) soient des facteurs positifs, la faiblesse du capital humain (12,7) demeure un obstacle majeur (voir Tableau 4). Le manque d'investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation limite la capacité du pays à tirer parti de ses ressources humaines et naturelles.

La Guinée-Bissau, avec un score de 39,5, présente également une faible résilience structurelle. Si la taille de la population (40,7) est un atout relatif, la qualité du capital humain (26,1) et la proximité des marchés mondiaux (57,9) posent des défis importants. Le manque d'infrastructures et de services de base freine le développement du pays et complique son intégration dans l'économie mondiale.

Avec un score de 38,6, le Bénin présente une résilience structurelle modérée. Bien que sa population (57,7) et son accès aux marchés mondiaux (58,6) soient des atouts, l'insuffisance du capital humain (17,0) freine sa résilience sociale. Des efforts supplémentaires en matière d'éducation et de santé sont nécessaires pour renforcer le développement économique du pays et son positionnement régional.

Le Sénégal, avec un score de 50,9, bénéficie d'une résilience relativement plus forte. Sa proximité des marchés mondiaux (60,7) et la taille de la population (59,7) offrent des opportunités significatives, bien que la qualité du capital humain (36,3) demeure un défi. Pour maintenir sa trajectoire de croissance et renforcer sa résilience structurelle, des investissements accrus dans l'éducation et la santé sont essentiels.

Le Togo, avec un score de 51,3, présente une résilience relativement élevée. Sa proximité des marchés mondiaux (57,6) et la taille de la population (54,0) constituent des points forts, mais la qualité du capital humain (43,6) limite la pleine réalisation de son potentiel. Le pays doit continuer à investir dans ses ressources humaines pour soutenir une croissance inclusive.

La Côte d'Ivoire, avec un score de 56,6, est le pays le plus résilient de la région, bien que cet avantage soit relatif dans le contexte de l'UEMOA. La proximité des marchés mondiaux (56,4) et la taille de la population (64,9) sont des atouts majeurs, mais la qualité du capital humain (49,7) reste à améliorer pour garantir une résilience durable. Le pays, grâce à son économie dynamique et à son intégration relativement forte dans l'économie mondiale, dispose d'une base solide pour continuer à progresser.

En comparaison avec d'autres régions, la résilience structurelle moyenne des pays de l'UEMOA (36,9) est inférieure à celle des autres pays d'Afrique de l'Ouest (46,9), des pays en développement hors UEMOA (40,9) et de l'Afrique subsaharienne (42,5), comme le met en évidence la Figure 10. Ces chiffres reflètent les défis structurels persistants au sein de l'UEMOA. Cependant, l'intégration relativement forte des États membres au commerce mondial représente un atout précieux pour atténuer les chocs économiques et saisir les opportunités globales<sup>13</sup>. La région bénéficie également d'une croissance démographique parmi les plus élevées des pays en développement, sauf en Guinée-Bissau, ce qui pourrait constituer une opportunité en termes de main-d'œuvre abondante et de dynamisme économique intérieur.<sup>14</sup>

Cependant, les écarts importants entre les pays de l'UEMOA, comme l'illustrent les scores des différents membres, appellent à des politiques adaptées. Certains pays, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, se distinguent par une meilleure proximité des marchés

---

<sup>13</sup> Voir Annexe 11 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de proximité des marchés mondiaux.

<sup>14</sup> Voir Annexe 12 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de taille de la population.

mondiaux et une taille de population favorable, tandis que d'autres, tels que le Niger, le Mali et le Burkina Faso, sont freinés par des déficits persistants dans la qualité du capital humain.

Le manque de résilience structurelle dans l'UEMOA est fortement lié à la faiblesse du capital humain, un problème commun à tous ses membres. En moyenne, le score pour cette composante est 2,4 fois supérieur à celui des autres pays en développement, 1,4 fois supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne et 1,2 fois supérieur à celui des autres pays d'Afrique de l'Ouest<sup>15</sup>.

Concernant la santé, les indicateurs sont préoccupants. Le taux de mortalité infanto-juvénile dans l'UEMOA atteint en moyenne 76 pour 1 000 naissances vivantes, avec des valeurs particulièrement élevées au Niger (117), au Mali (94) et au Bénin (80)<sup>16</sup>. En outre, 26,3 % des enfants souffrent de retard de croissance, un chiffre supérieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest (21,6 %) mais comparable à celui de l'Afrique subsaharienne (26,1 %)<sup>17</sup>.

En matière d'éducation, les résultats sont également alarmants. Le nombre moyen d'années d'étude dans l'UEMOA est de seulement 3,1 ans, soit presque deux fois inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne<sup>18</sup>. Le taux d'alphabétisation parmi les adultes est de 52,3 %, contre 62,7 % pour les autres pays d'Afrique de l'Ouest et 71,8 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne<sup>19</sup>. Les pays les plus touchés par les conflits, comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso, affichent les taux les plus faibles. Même des pays comme le Sénégal et le Bénin, classés parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, montrent des résultats préoccupants.

Les conflits armés exacerbent ces difficultés, affectant gravement les infrastructures de santé et d'éducation (Justino, 2016 ; UNICEF, 2023). Les services de santé sont perturbés par des afflux massifs de blessés, des pénuries et des destructions. De même, les écoles sont souvent détruites ou fermées, privant des générations d'enfants d'un accès à l'éducation. Par exemple, une étude de Dabalén et Saumik (2014) a révélé que la guerre civile en Côte d'Ivoire a réduit les années de scolarité de 0,2 à 0,9 année.

---

<sup>15</sup> Voir Annexe 10 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de capital humain.

<sup>16</sup> Source : Groupe inter-agences des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile. Il s'agit des données pour l'année 2024 ou la dernière année disponible.

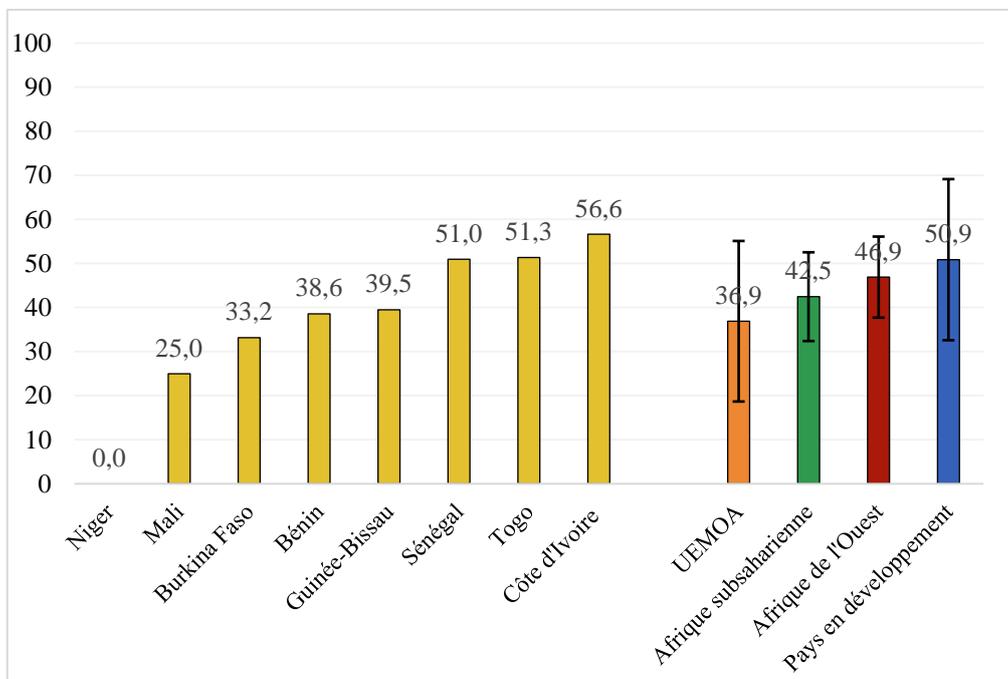
<sup>17</sup> Sources : estimations conjointes de l'UNICEF, de l'OMS et de la Banque mondiale sur la malnutrition infantile. Il s'agit des données pour l'année 2024 ou l'année disponible la plus récente.

<sup>18</sup> Source : composantes de l'indice de développement humain du PNUD, pour 2022 ou l'année disponible la plus récente.

<sup>19</sup> Source : UNESCO.

Outre l'impact des conflits, les lacunes dans les services de base persistent. Par exemple, seulement 13,3 % des établissements de santé au Niger disposent d'eau potable, d'un système d'assainissement fonctionnel et d'électricité (Banque Mondiale, 2017a). De même, le taux d'absentéisme élevé parmi les enseignants et un manque d'infrastructures minimales, telles que l'accès à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement, sont des obstacles majeurs à l'amélioration des services éducatifs (Banque Mondiale, 2014, 2017b ; Rockmore, 2016). Ces défis sont aggravés par des disparités entre zones urbaines et rurales, ainsi qu'un manque de formation adéquate pour le personnel médical et éducatif.

*Figure 10 : Résilience structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



*Source : calculs des auteurs.*

*Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

Tableau 4 : Composantes de l'indice de résilience structurelle des pays de l'UEMOA

Pays	Résilience structurelle	C10 : Capital humain	C11 : Proximité des marchés mondiaux	C12 : Taille de la population
Burkina Faso	33,2	12,7	46,2	62,2
Bénin	38,6	17,0	58,6	57,7
Côte d'Ivoire	56,6	49,7	56,4	64,9
Guinée-Bissau	39,5	26,1	57,9	40,7
Mali	25,0	5,7	43,7	62,4
Niger	0,0	0,0	49,1	63,2
Sénégal	51,0	36,3	60,7	60,0
Togo	51,3	43,5	57,6	54,0

Source : calculs des auteurs

### 3.1.5. Analyse comparative de la résilience non structurelle

Le Tableau 5 présente la résilience non structurelle des pays de l'UEMOA, mesurée à partir de trois composantes clés : la stabilité macroéconomique, la qualité de la gouvernance et celle de la régulation. Ces dimensions reflètent la capacité des États à anticiper, contenir et atténuer les effets des chocs externes, à travers la mise en œuvre de politiques publiques et de cadres institutionnels adaptés. Elles traduisent la situation actuelle des politiques et peuvent évoluer rapidement en fonction des choix stratégiques opérés. Un score élevé indique une résilience renforcée, tandis qu'un score faible met en lumière une exposition accrue à l'instabilité.

Le Bénin, avec un score de 58,5, se distingue comme le pays disposant de meilleures politiques actuelles dans la région. Il bénéficie d'une stabilité macroéconomique solide (69,0), la plus élevée de la région, appuyée par une gouvernance (49,7) et une régulation (52,9) relativement robustes. Ces résultats traduisent une gestion économique maîtrisée et des institutions en amélioration, bien que des efforts soient encore nécessaires pour renforcer la gouvernance. La Côte d'Ivoire suit avec un score de 57,8. Sa résilience repose principalement sur une régulation de qualité (58,0) et une stabilité macroéconomique élevée (61,9). La gouvernance (47,8), bien que correcte, constitue un domaine à consolider pour renforcer davantage la performance globale. Le Sénégal, quant à lui, obtient un score de 55,8, porté par une gouvernance notablement élevée (60,0) et une régulation satisfaisante (54,3). Toutefois, sa stabilité macroéconomique, à 45,2 — la plus faible de l'UEMOA — limite son positionnement régional et souligne un besoin d'amélioration dans ce domaine.

Le Burkina Faso et le Togo présentent des performances intermédiaires, avec des scores respectifs de 54,6 et 50,9. Le Burkina Faso se distingue par une stabilité macroéconomique élevée, à 61,7, et une régulation correcte à 49,8, mais sa gouvernance, à 46,7, demeure un frein. Le Togo, pour sa part, affiche des résultats équilibrés dans les trois composantes, bien qu'aucune ne se démarque particulièrement, avec des scores de 59,4 pour la stabilité macroéconomique, 39,8 pour la gouvernance et 47,4 pour la régulation.

Le Niger, avec un score de 49,2, et le Mali, à 47,5, se situent en bas de l'échelle. Bien que le Niger bénéficie d'une stabilité macroéconomique relativement satisfaisante (60,4), ses performances en matière de gouvernance (45,7) et de régulation (43,3) demeurent insuffisantes pour lui permettre de répondre efficacement aux défis structurels. Le Mali présente quant à lui une stabilité macroéconomique encore plus élevée (64,8), mais sa gouvernance très faible (31,6) constitue un frein majeur au renforcement de sa résilience non structurelle.

La Guinée-Bissau, avec un score de 35,6, est de loin le pays le moins résilient de l'UEMOA. Elle est handicapée par des scores faibles dans toutes les composantes, notamment une gouvernance à 30,0, une régulation à 27,7 et une stabilité macroéconomique à 47,8. Ces résultats reflètent des défis institutionnels profonds qui entravent sa capacité à faire face aux chocs non structurels.

En moyenne, l'UEMOA affiche un score de résilience non structurelle de 51,2, un résultat supérieur à celui des autres pays en développement (38,5), des autres pays d'Afrique de l'Ouest (29,1) et du reste de l'Afrique subsaharienne (24,0) (voir Figure 11). Ces performances témoignent des efforts déployés par les pays de l'Union, notamment en matière de stabilité macroéconomique et de qualité de la régulation. Ce constat est renforcé par une variabilité relativement moindre entre les Etats membres, témoignant d'une certaine homogénéité régionale en termes de performances. Cette relative homogénéité est particulièrement marquée dans le domaine de la stabilité macroéconomique. Cette composante est mesurée à travers plusieurs variables macroéconomiques dont le taux d'inflation, le taux de chômage, le solde budgétaire, les réserves internationales<sup>20</sup>. L'UEMOA affiche des performances globalement solides sur ces fronts. Par exemple, selon les dernières données disponibles de l'Organisation internationale du travail (OIT), le taux de chômage moyen de l'Union sur les cinq dernières années est extrêmement faible, s'élevant à seulement 2,7 %. De plus, l'inflation et la dette

---

<sup>20</sup> Voir Annexe 13 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de stabilité macroéconomique.

publique sont restées relativement contenues, avec des moyennes respectives de 3,2 % et 57,6 % du PIB sur la période 2019-2023<sup>21</sup>. Ces résultats soulignent une certaine robustesse macroéconomique qui contribue positivement à la résilience non structurelle des États membres, les plaçant dans une position favorable au regard des autres pays en développement.

Cependant, des disparités significatives apparaissent dans les dimensions liées à la gouvernance, un autre pilier clé de la résilience non structurelle<sup>22</sup>. La faiblesse de la qualité de la gouvernance, mesurée à l'aide des indicateurs de la Banque mondiale<sup>23</sup> montre des scores préoccupants dans certains États membres, en particulier la Guinée-Bissau, le Mali et le Togo. Dans les trois pays, on observe un faible contrôle de la corruption. En Guinée-Bissau, ceci est associé à un respect limité de l'État de droit, tandis qu'au Mali, le manque de responsabilité politique exacerbe les difficultés de gouvernance.

Par ailleurs, la qualité de la régulation constitue une dimension où l'UEMOA se distingue positivement par rapport au reste du continent africain<sup>24</sup>. Bien que des défis subsistent, notamment en Guinée-Bissau, où les mécanismes de régulation sont jugés inefficaces et insuffisants, l'ensemble des États membres bénéficie de régulations globalement mieux établies que celles observées dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Ces performances témoignent des efforts consentis par les États membres pour maintenir un cadre réglementaire stable, malgré les disparités internes.

L'UEMOA, malgré des performances supérieures à celles des autres régions en développement, doit continuer à œuvrer pour réduire ces disparités et renforcer sa résilience globale face aux chocs économiques et institutionnels. Les politiques publiques actuelles, bien orientées, doivent s'inscrire dans la durée pour produire des effets tangibles sur la vulnérabilité structurelle des pays membres (Feindouno, 2018)<sup>25</sup>. Cela suppose un environnement sécuritaire et des affaires stable, indispensable à la mise en œuvre de réformes structurelles. La stabilité

---

<sup>21</sup> Source : Perspective de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI), version d'Octobre 2024.

<sup>22</sup> Voir Annexe 14 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de qualité de la gouvernance.

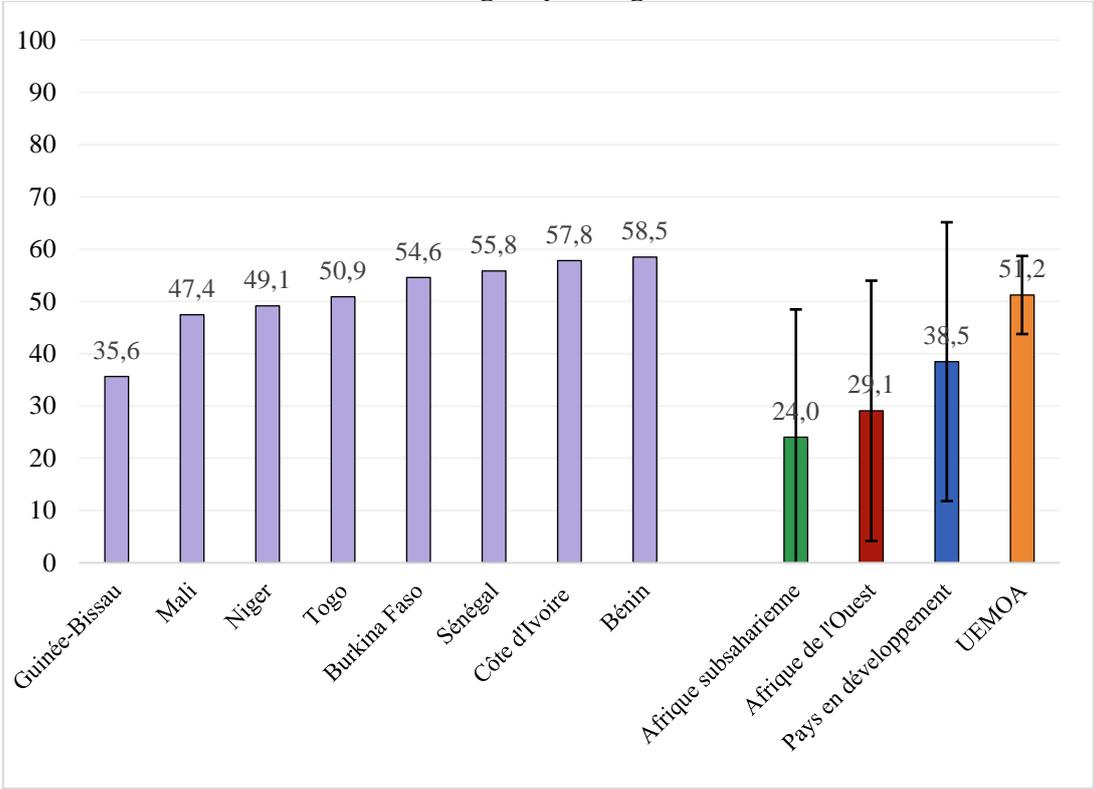
<sup>23</sup> Source : *World Governance Indicators* (WGI), téléchargés en Novembre 2024.

<sup>24</sup> Voir Annexe 15 pour plus de détails sur la position de l'UEMOA par rapport aux autres régions, en termes de qualité de la régulation.

<sup>25</sup> À travers une analyse par dominance stochastique, Feindouno (2018) démontre que la résilience non structurelle n'a pas d'effet significatif immédiat sur la réduction de la vulnérabilité structurelle ou de la vulnérabilité globale. Ce n'est qu'en maintenant ces politiques au bout d'un certain nombre d'années consécutives, que leurs effets deviennent visibles, contribuant ainsi à une diminution ou un meilleur contrôle de la vulnérabilité.

politique et macroéconomique, adossée à des institutions crédibles et efficaces, reste la clé d'une résilience durable face aux chocs économiques et institutionnels.

*Figure 11 : Résilience non structurelle des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



*Source : calculs des auteurs.  
 Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

Tableau 5 : Composantes de l'indice de résilience structurelle des pays de l'UEMOA

Pays	Résilience non structurelle	C13 : Stabilité macro-économique	C14 : Qualité de la gouvernance	C15 : Qualité de la régulation
Burkina Faso	54,6	66,5	49,1	49,8
Bénin	58,5	72,8	51,9	52,9
Côte d'Ivoire	57,8	66,6	50,0	58,0
Guinée-Bissau	35,6	55,1	29,6	27,7
Mali	47,4	68,4	34,3	45,5
Niger	49,1	57,7	47,5	43,3
Sénégal	55,8	52,2	61,4	54,3
Togo	50,9	65,9	42,2	47,4

Source : calculs des auteurs.

### 3.1.6. Analyse comparative de la vulnérabilité structurelle

L'indice de vulnérabilité structurelle, en intégrant les aspects durables et structurels de la vulnérabilité et de la résilience, met en lumière les obstacles majeurs auxquels les pays en développement sont confrontés. Fondé sur des données structurelles, il offre une évaluation objective des handicaps profonds, indépendants des politiques conjoncturelles. Les scores des pays de l'UEMOA révèlent des disparités importantes au sein de la région. Ces contrastes, matérialisés par des écarts-types importants, soulignent l'importance d'une approche régionale différenciée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque pays, tout en renforçant les synergies régionales afin de surmonter les défis communs.

Parmi les pays de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire, avec un score de 37,4, affiche le niveau de vulnérabilité structurelle le plus faible. Ce résultat reflète une meilleure capacité structurelle à faire face aux défis de développement, soutenue par des efforts significatifs en matière de résilience structurelle et de diversification économique. Toutefois, malgré cette position favorable au sein de l'UEMOA, des marges de progression subsistent, comme en témoigne l'écart avec les pays les moins vulnérables structurellement à l'échelle mondiale, comme l'Uruguay (30,9), la Chine (31,7) ou encore l'Argentine (31,8).

Le Togo (45,3), le Bénin (46,7) et le Sénégal (49,0) suivent la Côte d'Ivoire, avec des scores modérés qui traduisent une vulnérabilité structurelle intermédiaire. Ces pays bénéficient de certains atouts, notamment une proximité géographique aux marchés mondiaux ou une population dont la taille peut constituer un levier de développement. Cependant, des défis

importants, en particulier dans le domaine du capital humain, freinent leur capacité à réduire leur vulnérabilité structurelle.

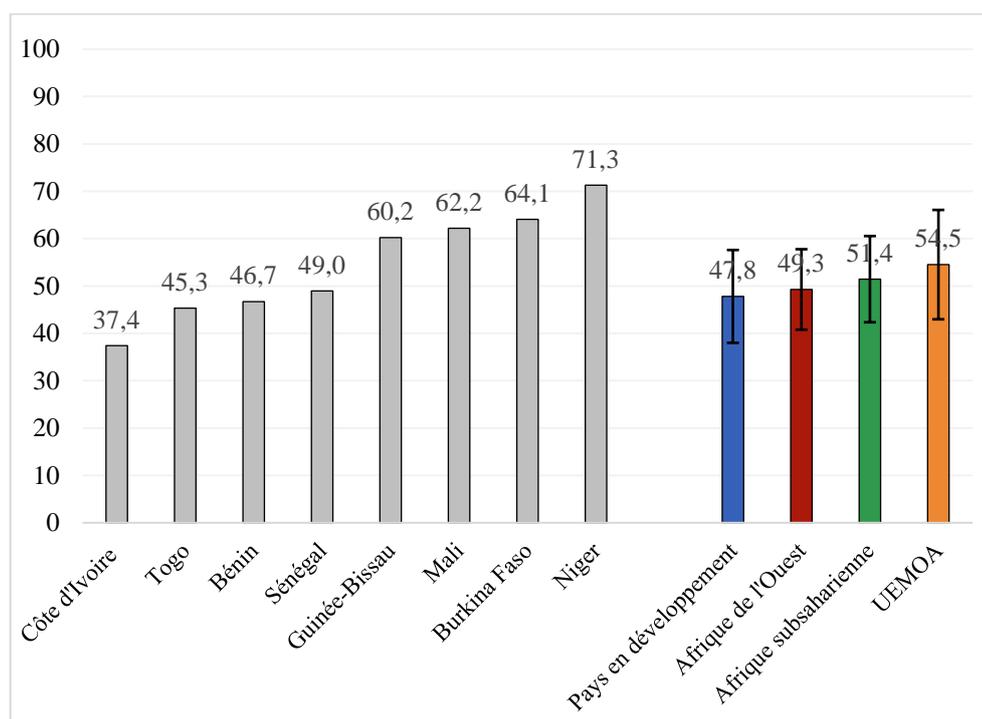
A l'opposé, la Guinée-Bissau, avec un score de 60,2, enregistre un niveau de vulnérabilité structurelle nettement plus élevé. Ce score met en évidence les limitations profondes du pays, liées à la faiblesse du capital humain, à l'éloignement relatif des marchés mondiaux et à des infrastructures limitées. Le Mali (62,2), le Burkina Faso (64,1) et le Niger (71,3) figurent également parmi les pays les plus vulnérables de la région, confrontés à des handicaps structurels majeurs tels qu'une qualité des infrastructures insuffisante, une instabilité politique chronique et les contraintes liées à leur enclavement géographique. Le Niger, en particulier, affiche le score le plus élevé, reflétant les contraintes structurelles spécifiques d'une forte pression démographique et d'une intégration économique limitée.

En plus d'être des PMA, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Guinée Bissau figurent parmi les plus pauvres d'Afrique subsaharienne et cumulent des défis significatifs. Leur situation est corroborée par leur classement en tant qu'États fragiles par la Banque mondiale. Les causes de cette fragilité varient : les trois premiers, à savoir le Niger, le Burkina Faso et le Mali, subissent principalement les conséquences de conflits persistants et de l'instabilité sécuritaire. Quant à la Guinée-Bissau, sa fragilité est davantage liée à son statut d'État post-conflit, caractérisé par une vulnérabilité institutionnelle et des fragilités sociales profondes.

Avec un score moyen de vulnérabilité structurelle de 54,5, l'UEMOA affiche des niveaux plus élevés que l'Afrique subsaharienne (51,4), l'Afrique de l'Ouest (49,3) et l'ensemble des pays en développement hors UEMOA (47,8). Cet écart traduit des contraintes structurelles particulièrement marquées dans la région. Les États membres de l'UEMOA sont en effet confrontés à des défis majeurs, notamment dans les dimensions environnementale et sociale, ainsi que dans la résilience structurelle, largement affectée par la faiblesse du capital humain. Ces éléments constituent des freins importants au développement durable.

La vulnérabilité structurelle plus prononcée de l'UEMOA, comparée à d'autres ensembles régionaux, souligne la nécessité de renforcer les efforts pour réduire ces handicaps. En investissant dans les infrastructures, l'amélioration du capital humain et une intégration économique plus poussée, l'Union pourrait progressivement atténuer ces vulnérabilités et poser les bases d'un développement durable et inclusif.

Figure 12 : Vulnérabilité structurelle des pays de l'UEMOA



Source : calculs des auteurs.

Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

### 3.1.7. Analyse comparative de la vulnérabilité générale

L'indice de vulnérabilité générale combine les facteurs structurels aux éléments de politique présents dans chaque pays. Contrairement à l'indice de vulnérabilité structurelle, il offre une vision plus complète en intégrant les efforts actuels déployés pour atténuer la vulnérabilité. Les scores des pays de l'UEMOA révèlent des disparités marquées dans leur capacité à faire face aux défis du développement.

Avec un score de 38,4, la Côte d'Ivoire demeure le pays le moins vulnérable de l'Union, consolidant sa position relativement favorable. Ce résultat reflète l'effet positif de politiques publiques qui, en complément de ses atouts structurels, améliorent sa capacité à faire face aux chocs. Toutefois, son score reste supérieur à celui des pays en développement les moins vulnérables, ce qui suggère qu'il subsiste des marges d'amélioration, notamment pour surmonter certaines contraintes structurelles persistantes.

Le Bénin (45,7), le Togo (46,1) et le Sénégal (48,0) présentent des vulnérabilités générales modérées. Leurs scores traduisent l'effet d'actions publiques relativement efficaces, qui atténuent partiellement les contraintes structurelles sans les éliminer totalement. Ces pays se distinguent par leurs efforts en matière de gouvernance économique et institutionnelle, mais des

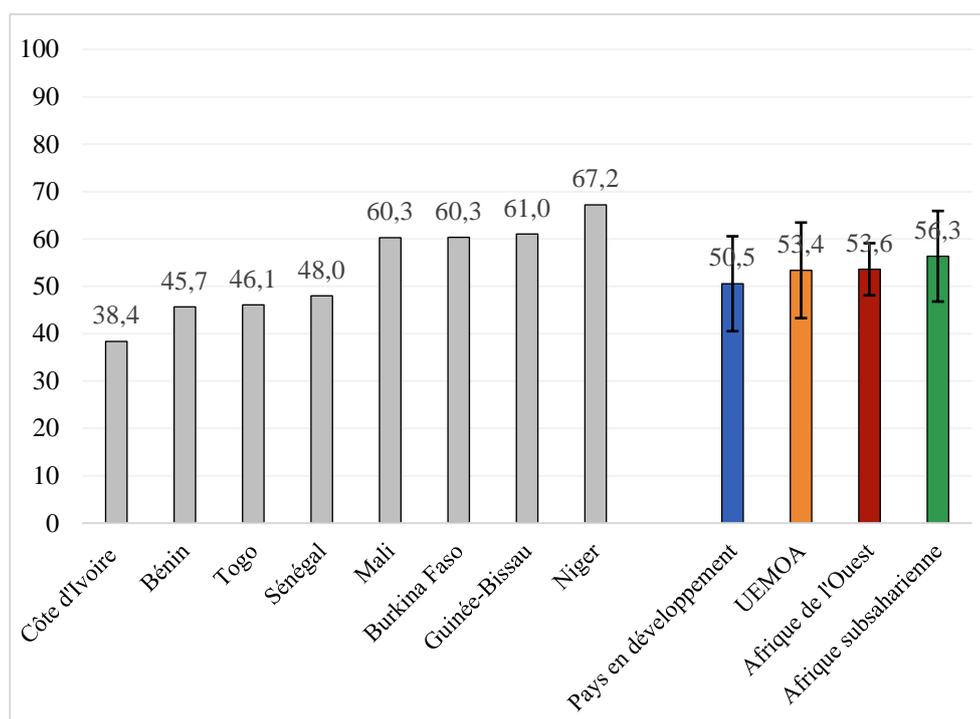
investissements supplémentaires restent nécessaires, en particulier dans le capital humain et les infrastructures.

À l’opposé, la Guinée-Bissau (60,2), le Mali (60,3) et le Burkina Faso (60,3) affichent des vulnérabilités générales élevées. Cette fragilité résulte à la fois de handicaps structurels marqués et de politiques publiques insuffisamment robustes. L’instabilité institutionnelle et les limites des politiques actuelles freinent leur capacité à répondre efficacement aux défis économiques et sociaux. Un renforcement de la gestion des ressources et la mise en œuvre de réformes plus ambitieuses s’imposent pour accroître leur résilience.

Enfin, avec un score de 67,2, le Niger apparaît comme le pays le plus vulnérable de l’UEMOA. Ce niveau élevé traduit l’effet limité des politiques actuelles, qui ne parviennent pas à compenser les vulnérabilités structurelles très prononcées. La pression démographique, les défis sécuritaires et les contraintes économiques persistent, en dépit des efforts gouvernementaux. L’urgence d’adopter des réformes plus profondes et plus ciblées se fait donc particulièrement sentir.

Le score moyen de l’UEMOA (53,4) est très proche de celui de l’Afrique de l’Ouest hors UEMOA (53,6), traduisant une vulnérabilité générale comparable au sein de la sous-région. Il demeure en revanche inférieur à la moyenne de l’Afrique subsaharienne hors UEMOA (56,3), tout en restant supérieur à celle des pays en développement (50,5), ce qui positionne l’Union dans une situation intermédiaire. L’écart observé entre la vulnérabilité structurelle (54,5) et la vulnérabilité générale (53,4) reflète l’effet partiel des politiques actuelles, qui contribuent à atténuer la vulnérabilité sans toutefois compenser pleinement les contraintes structurelles. Cette diminution souligne la nécessité pour les pays membres de renforcer l’élaboration et la mise en œuvre de politiques plus efficaces, en vue de réduire plus significativement leur vulnérabilité générale.

Figure 13 : Vulnérabilité générale des pays de l'UEMOA



Source : calculs des auteurs.

Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

### 3. 2. Analyse typologique des vulnérabilités et de la résilience des économies de l'UEMOA

Cette analyse vise à caractériser les vulnérabilités et la résilience des pays de l'UEMOA en les comparant aux autres pays africains. Elle s'appuie sur cinq dimensions essentielles : les vulnérabilités économique, environnementale et sociale, ainsi que la résilience structurelle et la résilience non structurelle. L'objectif est d'identifier les similitudes et les différences entre les 54 États africains, tout en mettant en lumière les spécificités des membres de l'Union.

Les indicateurs mobilisés, calculés pour l'ensemble des pays en développement, ont été standardisés sur l'échantillon africain afin de garantir la robustesse des comparaisons<sup>26</sup>. Cette méthodologie permet d'évaluer avec précision la capacité des pays de l'UEMOA à répondre,

<sup>26</sup> La méthode de standardisation adoptée repose sur le principe du min-max, avec un ajustement spécifique pour tenir compte des valeurs aberrantes. La borne minimale est calculée en soustrayant 1,5 fois l'écart interquartile au premier quartile, tandis que la borne maximale est déterminée en ajoutant 1,5 fois l'écart interquartile au troisième quartile. Cette approche permet de mieux encadrer les données tout en limitant l'influence des outliers.

individuellement ou collectivement, aux défis liés à leurs vulnérabilités structurelles et contextuelles, tout en révélant les dynamiques propres aux différentes régions du continent.

L'approche repose sur une classification typologique visant à regrouper les pays en clusters distincts partageant des caractéristiques communes. Contrairement à une simple catégorisation selon un niveau de vulnérabilité (élevé, moyen ou faible), cette méthode met en évidence des configurations plus complexes et nuancées. Elle permet d'examiner si les pays de l'UEMOA forment un ensemble homogène ou s'ils se répartissent dans différents groupes, traduisant des disparités importantes au sein de l'Union. Ces résultats contribuent à évaluer la pertinence d'approches collectives ou différenciées dans la gestion des vulnérabilités, et à orienter les politiques publiques en tenant compte à la fois des opportunités partagées et des spécificités nationales.

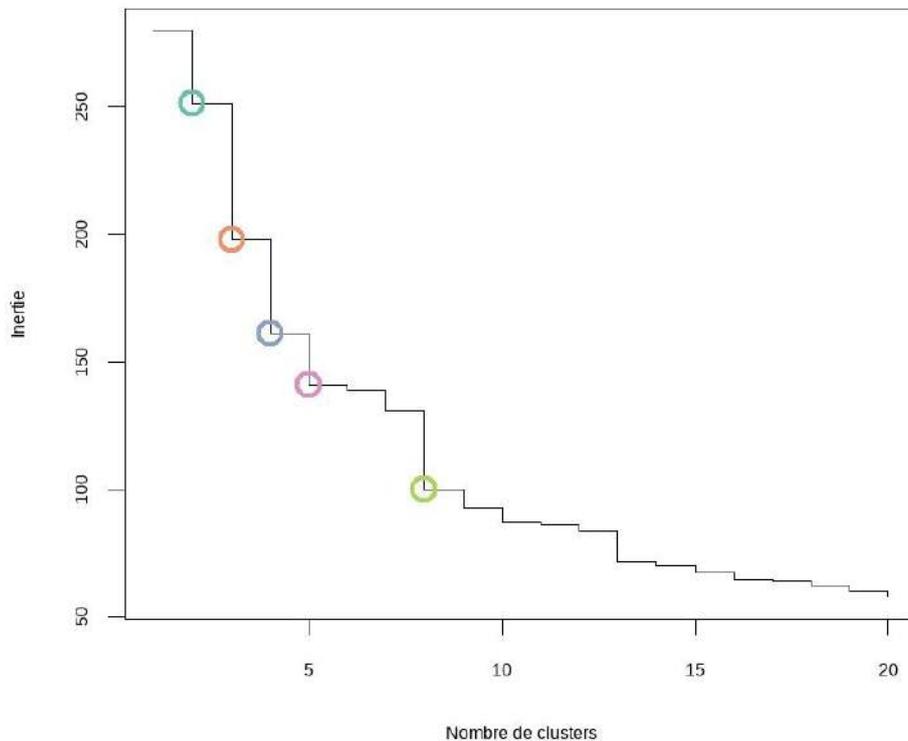
Le choix du nombre de groupes constitue une étape cruciale. Une classification trop simplifiée — avec moins de trois clusters — risquerait de réduire l'analyse à une distinction peu significative. À l'inverse, un nombre excessif de groupes complexifierait l'interprétation et nuirait à la lisibilité des résultats (Feindouno, 2022). L'objectif est donc d'aboutir à une segmentation optimale, assurant un bon équilibre entre richesse descriptive et clarté analytique.

Nous retenons la méthode de Ward, ou méthode de la variance minimale, pour regrouper les pays selon leurs similitudes en matière de vulnérabilités et de résilience. Cette technique hiérarchique, largement reconnue, minimise les distances intra-groupes tout en maximisant les distances inter-groupes, garantissant ainsi des clusters compacts et bien distincts (Ward, 1963 ; Murtagh & Legendre, 2014). Elle repose sur la minimisation de la somme des carrés des écarts au sein de chaque groupe, offrant une structure intuitive et aisément interprétable (Szmrecsanyi, 2012).

La Figure 14 illustre la perte d'inertie, c'est-à-dire la réduction de la variance intra-groupe, en fonction du nombre de clusters, de 1 à 20. La courbe, strictement décroissante, met en évidence deux ruptures de pente significatives : la première à cinq groupes, où l'ajout d'un cluster améliore nettement la structuration des données, et la seconde à huit groupes, au-delà de laquelle les gains deviennent marginaux. Le choix d'une segmentation en cinq groupes apparaît ainsi comme un compromis optimal, restituant la diversité des profils de vulnérabilité sans complexifier excessivement l'interprétation. Il constitue une base solide pour explorer les dynamiques propres aux pays de l'UEMOA et aux autres États africains. Toutefois, comme

l'indique l'annexe 16, une classification en quatre groupes conserve toute sa pertinence : elle ne modifie pas les configurations principales, les regroupements essentiels restant inchangés et les tendances générales préservées.

*Figure 14 : Fonction de perte d'inertie*



*Source : analyse des auteurs, classification hiérarchique (méthode de Ward) appliquée aux dimensions de l'indice de vulnérabilité.*

Que l'on adopte une classification en quatre ou cinq groupes, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali et le Niger se retrouvent systématiquement associés, ce qui traduit la constance de leur profil commun de pays fragiles, tel que reconnu par la Banque mondiale. L'ajout d'un cinquième groupe permet néanmoins de mieux différencier certains pays. La Côte d'Ivoire se détache ainsi du Bénin, du Sénégal et du Togo, ces derniers continuant à former un groupe cohérent. Ce reclassement met en lumière la singularité de la Côte d'Ivoire au sein de l'Union<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> L'utilisation d'une méthode alternative, celle des k-moyennes, confirme en grande partie la robustesse de la classification obtenue par la méthode de Ward. En retenant également cinq groupes, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali et le Niger sont à nouveau regroupés, tandis que le Bénin, le Sénégal et le Togo forment un autre ensemble. Dans cette configuration, toutefois, la Côte d'Ivoire est rattachée à ce second groupe, ce qui nuance les résultats précédents et souligne une certaine sensibilité de son positionnement aux méthodes de classification employées.

Ce pays bénéficie de capacités structurelles différenciées. Il dispose d'avantages comparatifs dans plusieurs filières agricoles stratégiques — cacao, anacarde, caoutchouc naturel, coton — qui lui assurent une position de premier plan sur les marchés mondiaux. Il est également le seul État membre de l'UEMOA à posséder une production pétrolière historiquement significative<sup>28</sup>, et son tissu industriel est particulièrement développé (Plane et al., 2023). Ces atouts structurent sa trajectoire économique et expliquent son poids déterminant dans l'Union, avec une contribution représentant près de 40 % du PIB agrégé de l'UEMOA en 2023 (UEMOA, 2024).

Les pays de l'UEMOA apparaissent ainsi répartis principalement entre deux groupes typologiques : le groupe 3 (en violet), qui inclut les quatre pays sahéliens mentionnés précédemment, et le groupe 2 (en orange), auquel appartiennent le Bénin, le Sénégal et le Togo. La Mauritanie, bien qu'extérieure à l'Union, se situe à la frontière de ce groupe sahélien. Comme le montre la Figure 15, la séparation de la Côte d'Ivoire résulte d'un éclatement interne du groupe 2, illustrant sa position intermédiaire entre plusieurs profils de vulnérabilité.

Le groupe 3 se distingue par une taille restreinte (10 pays) et une forte concentration de pays cumulant diverses formes de vulnérabilité. Il comprend 30 % de petits États insulaires en développement (PEID), 80 % de pays les moins avancés (PMA) et 70 % d'États fragiles, des caractéristiques qui renforcent leur exposition structurelle et contextuelle aux chocs. Les PEID, en raison de leur isolement géographique et de la petite taille de leur économie, sont particulièrement sensibles aux aléas climatiques et économiques. Néanmoins, certains, comme le Cap-Vert et les Seychelles, bien qu'affichant une vulnérabilité environnementale élevée, présentent une vulnérabilité économique plus modérée, ce qui justifie leur appartenance à ce groupe.

Les États fragiles et les PMA, souvent confrontés à l'instabilité politique ou à des conflits prolongés, se caractérisent par une vulnérabilité sociale particulièrement élevée, doublée d'une faible résilience globale. Les PEID, quant à eux, sont davantage pénalisés par des contraintes structurelles que par l'inefficacité des politiques publiques. Dans l'ensemble, les membres du groupe 3 présentent une résilience non structurelle relativement forte — à l'exception notable de la Somalie —, mais une résilience structurelle très faible. Leur vulnérabilité sociale atteint

---

<sup>28</sup> Bien que le Sénégal s'affirme comme un acteur majeur de la production pétrolière au sein de l'UEMOA, notamment avec son entrée en juin parmi les pays producteurs d'hydrocarbures grâce au lancement de l'extraction de pétrole du champ de Sangomar (Reuters, 2025).

en moyenne 77,5, avec un faible écart-type, traduisant une homogénéité marquée sur cette dimension.

Le groupe 2 regroupe 13 États africains, dont le Bénin, le Sénégal et le Togo. Il se caractérise par une vulnérabilité structurelle modérée et une résilience non structurelle relativement élevée, ce qui en fait l'ensemble le moins vulnérable, tant sur le plan structurel que global (voir Tableau 6). Ces résultats confirment les tendances déjà observées dans l'analyse comparative.

Bien que l'UEMOA dans son ensemble demeure exposée aux aléas climatiques et environnementaux et affiche une faible résilience structurelle, ces fragilités sont principalement concentrées dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Même les États perçus comme plus résilients, à l'instar du Sénégal ou du Bénin, présentent certaines vulnérabilités persistantes, notamment en matière de capital humain.

Sur le plan économique, ce sont paradoxalement les pays du groupe 2 qui apparaissent les plus vulnérables, avec un score moyen de 48,1. En moyenne, l'UEMOA présente une vulnérabilité économique modérée, mais cette moyenne masque des disparités importantes, tant entre les pays qu'entre les composantes de la vulnérabilité. Le Sénégal et le Togo, bien que globalement considérés comme modérément vulnérables sur le plan économique, affichent une forte sensibilité aux fluctuations des importations de biens stratégiques, avec des scores respectifs de 77,1 et 100,0. Ils partagent à cet égard certaines caractéristiques avec Maurice et le Maroc, également membres du groupe 2, dont la vulnérabilité économique — modérée voire faible — résulte principalement d'une dépendance élevée à ces importations (84,5 et 59,2).

En comparaison, le groupe 3 affiche un déficit élevé en matière de résilience structurelle (39,9). Sur le plan économique, ce sont toutefois les pays du groupe 2 qui apparaissent les plus vulnérables, avec un score moyen de 48,1. Cette tendance, également observée au sein de l'UEMOA, illustre une vulnérabilité économique modérée en moyenne, mais marquée par des disparités importantes selon les pays et les composantes. Le Sénégal et le Togo, par exemple, bien que considérés comme modérément vulnérables globalement, présentent une forte sensibilité aux variations des importations de biens stratégiques, avec des scores respectifs de 77,1 et 100,0. Ils partagent à ce titre certaines similitudes avec Maurice et le Maroc, également classés dans le groupe 2, dont la vulnérabilité économique découle principalement de leur forte dépendance à ces importations (84,5 et 59,2).

D'un point de vue géographique, le groupe 2 présente une composition hétérogène : six de ses treize membres sont situés en Afrique de l'Ouest, les autres se répartissant entre les différentes régions du continent. Du point de vue des niveaux de revenu, 53 % des pays du groupe — parmi lesquels le Bénin et le Sénégal — sont classés à revenu intermédiaire inférieur, tandis que 30 % appartiennent à la catégorie des pays à faible revenu, comme le Togo ou le Libéria. Cette diversité montre que le niveau de revenu n'est pas un déterminant systématique du niveau de vulnérabilité<sup>29</sup>.

Un trait commun distingue toutefois les pays du groupe 2 : aucun d'entre eux n'est considéré comme fragile par la Banque mondiale, que ce soit du point de vue institutionnel ou en matière de conflits. Cette stabilité relative contribue à leur faible vulnérabilité sociale et à leur bon niveau de résilience non structurelle, deux dimensions dans lesquelles ils se démarquent positivement.

Le groupe 4, auquel appartient la Côte d'Ivoire, rassemble neuf pays qui, comme ceux du groupe 2, présentent globalement une faible vulnérabilité. Leur score moyen de vulnérabilité structurelle s'élève à 27,4, et leur vulnérabilité générale est encore plus faible (21,8). Toutefois, ce groupe présente des contrastes internes marqués. Bien qu'ils appartiennent tous à la catégorie des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, ses membres affichent une vulnérabilité économique structurelle très faible, avec des scores allant de 0,6 (Kenya) à 20,2 (Madagascar). Ce profil reflète également celui de la Côte d'Ivoire, qui se démarque au sein de l'UEMOA par ses avantages agricoles, ses ressources pétrolières et son niveau d'industrialisation relativement avancé.

Sur le plan environnemental, les pays du groupe 4 présentent une vulnérabilité globalement modérée à faible (35,1), même si Madagascar et le Kenya affichent des scores plus élevés, proches de 52. Leur résilience structurelle atteint en moyenne 46,3, traduisant un certain potentiel d'adaptation. C'est toutefois sur le plan social que les vulnérabilités sont les plus marquées, avec une moyenne de 59,5. Ce résultat peut sembler contre-intuitif dans le cas de la Côte d'Ivoire, dont le score (44,5) la classe cinquième parmi les pays de l'UEMOA les plus vulnérables socialement. Cette situation s'explique par la persistance de tensions intercommunautaires, un niveau de criminalité élevé — avec un taux moyen d'homicides de 11,8 entre 2019 et 2023 — et la présence de trafics illicites (armes, drogues, traite humaine),

---

<sup>29</sup> Ferdi. (2025). *Observatoire des vulnérabilités et de la résilience des pays en développement*. Fondation pour les études et recherches sur le développement international. A venir.

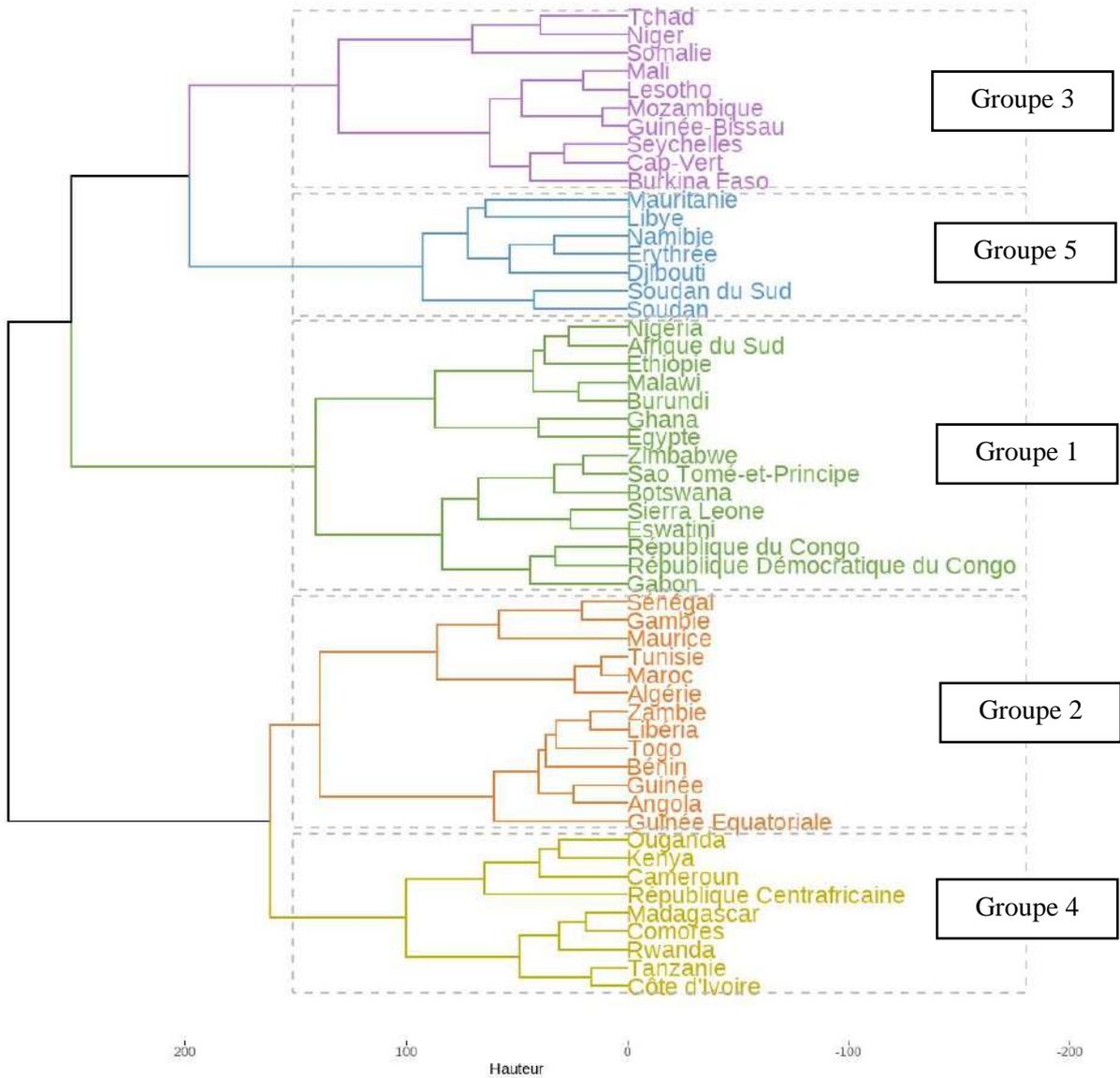
amplifiés par des contraintes structurelles et les séquelles des crises politico-militaires de 2002 à 2011 (Millecamps, 2017 ; Yapi et al., 2023). En 2024, la Côte d'Ivoire était ainsi classée deuxième pays d'Afrique de l'Ouest en matière de criminalité organisée, derrière le Nigéria, selon l'indice de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC)<sup>30</sup>. Sa vulnérabilité structurelle repose donc en grande partie sur des facteurs sociaux, une tendance partagée par plusieurs autres membres du groupe 4.

L'analyse typologique des vulnérabilités au sein de l'UEMOA met en lumière à la fois des fragilités partagées et des spécificités nationales marquées. Cette hétérogénéité rend difficile une évaluation globale à partir d'un seul indicateur synthétique. Pour renforcer la capacité de l'Union à anticiper et à répondre efficacement aux chocs, il est essentiel de développer des profils nationaux de vulnérabilité, reposant sur des indicateurs adaptés aux contextes régionaux et aux trajectoires propres à chaque pays. Ces profils constitueraient un outil stratégique pour affiner l'identification des risques et orienter l'allocation des ressources de manière plus ciblée. La section suivante propose un cadre méthodologique pour accompagner l'UEMOA dans cette démarche.

---

<sup>30</sup> L'indice mondial du crime organisé couvre 193 États et repose sur deux composantes principales : la criminalité, qui mesure la présence de marchés illicites et d'acteurs criminels, et la résilience, qui évalue la capacité des États à lutter contre ces activités criminelles à travers des indicateurs tels que la gouvernance, la justice, et la coopération internationale.

Figure 15 : Dendrogramme



Source : conception des auteurs, classification hiérarchique (méthode de Ward) appliquée aux indices de la dimension de la vulnérabilité.

Tableau 6 : Caractéristiques par cluster sur l'ensemble des dimensions de la vulnérabilité générale

<b>Vulnérabilité économique</b>						
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max
1	15 (0)	28,7	28,7	21,8	0,0	60,8
2	13 (3)	48,1	47,0	12,9	31,6	67,9
3	10 (4)	47,3	53,1	21,6	16,3	68,6
4	9 (1)	11,3	13,0	7,6	0,6	20,3
5	7 (0)	80,5	80,6	19,8	46,4	100,0
<b>Vulnérabilité environnementale</b>						
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max
1	15 (0)	36,8	36,9	14,2	13,1	59,8
2	13 (3)	39,3	41,4	20,5	0,0	72,2
3	10 (4)	68,0	66,3	16,7	45,8	98,7
4	9 (1)	35,1	32,0	13,2	14,3	52,3
5	7 (0)	81,7	84,8	17,1	53,9	100,0
<b>Vulnérabilité sociale</b>						
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max
1	15 (0)	61,7	64,2	24,6	16,1	100,0
2	13 (3)	27,7	31,9	17,3	0,0	54,9
3	10 (4)	77,5	75,3	13,1	55,1	94,9
4	9 (1)	59,5	44,8	25,5	25,1	93,3
5	7 (0)	53,9	42,3	24,8	30,9	90,6
<b>Manque de résilience structurelle</b>						
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max
1	15 (0)	49,3	52,3	21,1	0,0	83,0
2	13 (3)	39,9	45,6	23,4	0,0	68,4
3	10 (4)	70,8	70,5	16,7	41,6	100,0
4	9 (1)	46,3	41,8	16,4	26,8	78,1
5	7 (0)	43,0	42,9	15,2	16,1	62,2
<b>Manque de résilience non structurelle</b>						
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max
1	15 (0)	98,0	100,0	7,8	69,7	100,0
2	13 (3)	34,5	36,2	14,8	0,0	62,7
3	10 (4)	41,2	36,2	25,0	8,7	100,0
4	9 (1)	38,2	33,6	11,4	22,4	58,8
5	7 (0)	87,4	100,0	20,7	44,7	100,0

Source : *Elaboration des auteurs, à partir d'une classification hiérarchique (méthode de Ward) appliquée aux dimensions de l'indice de vulnérabilité.*

Note : « N » correspond au nombre total de pays dans chaque cluster. Le nombre entre parenthèses correspond au nombre d'Etats membres de l'UEMOA présents dans le cluster.

Tableau 7 : *Vulnérabilité structurelle et générale moyenne par cluster*

N° cluster	N (dont UEMOA)	Vulnérabilité structurelle	Vulnérabilité générale
1	15 (0)	36,1	49,0
2	13 (3)	27,3	21,0
3	10 (4)	70,7	56,3
4	9 (1)	27,4	21,8
5	7 (0)	69,6	71,3

Source : *Elaboration des auteurs, à partir d'une classification hiérarchique (méthode de Ward) appliquée aux dimensions de l'indice de vulnérabilité.*

Note : « N » correspond au nombre total de pays dans chaque cluster. Le nombre entre parenthèses correspond au nombre d'Etats membres de l'UEMOA présents dans le cluster.

### **3. 3. Vers une approche affinée : l'élaboration des profils de vulnérabilité et de résilience**

Les indices de vulnérabilité mobilisés pour comparer les pays de l'UEMOA reposent sur des méthodologies rigoureuses et standardisées, leur conférant une portée comparative à l'échelle internationale. Ils permettent d'identifier les principaux facteurs de vulnérabilité et d'établir des comparaisons pertinentes entre pays et groupes régionaux. Toutefois, bien qu'essentiels, ces outils ne permettent pas toujours de saisir les spécificités nationales ni les interactions complexes entre les différentes dimensions de la vulnérabilité et de la résilience.

Cette limite a été soulignée par le Panel de haut niveau sur l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI), qui reconnaît que, malgré son utilité pour quantifier les vulnérabilités structurelles, un indice synthétique ne suffit pas à refléter l'ensemble des réalités propres à chaque pays. Une approche plus fine, tenant compte des contextes économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels, est nécessaire pour enrichir l'analyse et mieux orienter les politiques de résilience.

C'est dans cette perspective que le Panel recommande le recours à des profils de vulnérabilité et de résilience. Inscrits dans une logique d'approfondissement des outils d'évaluation, ces profils offrent une lecture plus contextualisée, intégrant des dimensions souvent négligées dans les approches globales. Contrairement aux indices qui établissent des classements standardisés, les profils permettent d'analyser en détail les facteurs de risque, d'identifier les marges de progression, et de formuler des stratégies d'adaptation spécifiques à chaque pays.

Leur conception s'inspire notamment des travaux de la CNUCED, qui a mis en évidence les limites des indicateurs purement économiques pour appréhender la diversité des vulnérabilités rencontrées par les PMA. Dès 2000, le Comité des politiques de développement (CDP) des Nations Unies a préconisé l'élaboration de profils de vulnérabilité pour les pays proches des seuils de graduation ou d'inclusion dans la liste des PMA. Ces profils ont permis d'évaluer de manière plus fine la situation de pays comme le Cap-Vert, les Maldives, les Samoa ou le Vanuatu, en révélant des vulnérabilités qui ne ressortaient pas à travers les seuls indicateurs synthétiques.

Dans le contexte de l'UEMOA, l'élaboration de profils nationaux de vulnérabilité et de résilience représente un levier stratégique pour la planification du développement. En articulant

les contraintes structurelles avec les capacités d'adaptation propres à chaque État membre, ces profils offrent une base analytique solide pour éclairer les choix de politique publique et renforcer la coordination régionale. Face aux défis croissants liés au changement climatique, à l'instabilité géopolitique ou aux chocs socioéconomiques, ils permettent de cibler plus efficacement les interventions et d'optimiser l'impact des mesures de résilience.

L'objectif de cette section est donc de proposer une méthodologie pour construire ces profils de vulnérabilité et de résilience. Cette approche vise à dépasser les analyses purement quantitatives en offrant une lecture plus opérationnelle des vulnérabilités nationales et des capacités de réponse, adaptée aux besoins spécifiques des pays de l'Union.

### **3.3.1. Collecte et exploitation des indices de vulnérabilité multidimensionnelle existants**

L'élaboration de profils de vulnérabilité et de résilience repose d'abord sur l'exploitation des indices multidimensionnels existants. Ces outils, fondés sur des méthodologies rigoureuses, permettent de quantifier et de comparer les vulnérabilités entre pays et régions. Ils constituent une base analytique précieuse pour identifier les facteurs de fragilité dominants et orienter les stratégies de résilience. Leur utilisation doit toutefois s'accompagner d'une analyse critique afin d'en évaluer la pertinence contextuelle et de pallier les éventuelles lacunes dans la prise en compte des spécificités nationales.

Parmi les indices mobilisables figurent notamment le MVI, qui mesure la vulnérabilité structurelle des pays à travers ses composantes économique, environnementale et sociale ; l'UVI, développé par le Commonwealth ; et l'EVI, élaboré par le Comité des politiques de développement des Nations Unies, utilisé dans le processus d'identification et de graduation des PMA, aux côtés du revenu par habitant et de l'indice du capital humain.

D'autres indices peuvent compléter utilement cette évaluation. Certains ont été développés à la Ferdi pour mieux refléter des dimensions spécifiques. L'indice de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI) quantifie l'exposition structurelle aux risques climatiques en tenant compte de l'intensité des aléas naturels et de la sensibilité aux impacts environnementaux. L'indice de violence interne (IVI) évalue, pour sa part, l'exposition des populations aux conflits et tensions sociopolitiques, apportant un éclairage essentiel sur la fragilité institutionnelle et ses implications pour la résilience des États.

Des sources additionnelles renforcent cette approche. Les indicateurs mondiaux de gouvernance (WGI) de la Banque mondiale fournissent des données sur la qualité des institutions, la stabilité politique et l'efficacité des politiques publiques. L'indice ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Initiative), en combinant mesures d'exposition, de sensibilité et de capacité d'adaptation, évalue la préparation des pays face aux effets du changement climatique.

Ces indices à portée universelle permettent une première appréciation des profils de vulnérabilité et facilitent les comparaisons régionales ou internationales. Leur approche comparative aide à positionner les pays dans des groupes aux caractéristiques similaires et à formuler des stratégies mieux adaptées aux contextes locaux. En outre, ils constituent une ressource utile pour pallier les déficits statistiques dans les pays où les systèmes d'information restent insuffisamment développés en raison de contraintes institutionnelles, techniques ou financières.

Cependant, ces outils présentent des limites. Reposant sur des moyennes nationales, ils peuvent occulter d'importantes disparités infranationales et ne pas refléter la variabilité locale des chocs ou des capacités d'adaptation. De plus, leur dimension statique ne permet pas toujours de rendre compte de l'évolution des vulnérabilités dans le temps, en particulier sous l'effet des politiques publiques ou de transformations structurelles.

L'enjeu est donc d'intégrer ces indices dans une démarche plus contextuelle, en les croisant avec des données spécifiques aux pays concernés. Cette approche permet d'affiner les diagnostics et de produire des profils plus représentatifs des réalités locales. En combinant les indicateurs globaux avec des analyses qualitatives et des sources complémentaires, il devient possible d'identifier les leviers d'action les plus pertinents pour renforcer la résilience des États et des populations.

Ainsi, la collecte et l'exploitation critique des indices de vulnérabilité constituent le socle du processus de construction des profils de vulnérabilité et de résilience. En associant ces outils à des sources adaptées et à des données de terrain, on renforce la précision et l'opérationnalité de l'évaluation, contribuant à une meilleure orientation des politiques publiques et des stratégies d'adaptation.

### **3.3.2. Mesure des chocs et des stress à différentes échelles et sur différentes périodes**

L'élaboration des profils de vulnérabilité et de résilience repose sur une évaluation précise des chocs et des stress affectant les pays. Ces événements varient par leur intensité, leur fréquence et leur durée, et leurs impacts peuvent être immédiats ou s'aggraver progressivement. Pour établir des profils pertinents, il est essentiel de mesurer ces chocs à différentes échelles — nationale, régionale et locale — et de tenir compte de leur évolution dans le temps.

Les chocs de grande ampleur, tels que les crises économiques, les conflits ou les catastrophes naturelles, sont en général bien documentés grâce aux bases de données internationales et aux systèmes d'alerte précoce. Dans l'UEMOA, la crise alimentaire et énergétique de 2022 en fournit un exemple révélateur : la flambée des prix des produits de base, aggravée par la dépendance aux importations, a intensifié l'insécurité alimentaire, notamment au Niger et au Mali (FAO, 2023). Toutefois, l'intensité des impacts varie selon la structure économique de chaque pays et ses capacités d'adaptation.

À une échelle intermédiaire, certains chocs affectent les régions d'un même pays de manière différenciée, en raison de disparités structurelles. Les sécheresses récurrentes au Sahel, par exemple, ont des effets contrastés selon les zones agroécologiques. Les régions sahéliennes du Burkina Faso ou du Niger, davantage exposées à la désertification, enregistrent des pertes agricoles plus sévères que les zones côtières du Bénin ou du Togo, où les conditions hydriques et l'accès aux marchés permettent une meilleure résilience (CNULCD, 2022). De même, les conflits au Mali et au Burkina Faso ont provoqué des déplacements massifs de population, exerçant une pression croissante sur les ressources et les infrastructures des régions d'accueil (OIM, 2023).

Au-delà des crises majeures, les populations font aussi face à des risques plus diffus mais très fréquents, souvent négligés dans les politiques publiques (GIEC, 2022). Ces chocs de faible intensité — inondations saisonnières, érosion côtière, pollution, volatilité des prix — ont des effets cumulatifs qui affaiblissent progressivement la résilience des ménages. Selon l'UNISDR (2013), 99 % des catastrophes recensées mondialement sont liées à ces risques dits « extensifs ». Le Réseau GNDR (2015) souligne quant à lui que 90 % des chocs vécus par les ménages relèvent de ces événements récurrents et localisés, souvent invisibles dans les bases de données officielles.

Différencier les chocs intensifs (forte intensité, faible fréquence) des chocs extensifs (faible intensité, haute fréquence) est crucial pour une évaluation complète des vulnérabilités. Les premiers sont bien documentés grâce aux relevés météorologiques, économiques ou démographiques, tandis que les seconds exigent une collecte de données plus fine et continue. Les enquêtes auprès des ménages sont particulièrement utiles pour détecter les chocs idiosyncratiques, souvent absents des sources globales. Au Sénégal, les inondations récurrentes dans certains quartiers de Dakar illustrent cette situation : les pertes matérielles y sont importantes, et si certains ménages investissent dans des solutions d'adaptation, d'autres, faute de moyens, voient leur vulnérabilité se renforcer à chaque épisode (Banque mondiale, 2023).

L'analyse des chocs doit aussi intégrer leur temporalité. Certains événements, comme les attaques terroristes au Burkina Faso en 2023, ont des effets immédiats provoquant des crises humanitaires soudaines (ACLED, 2024). D'autres, comme la déforestation en Côte d'Ivoire ou la salinisation des terres au Bénin, engendrent des impacts lents et cumulatifs qui fragilisent la résilience à long terme (FAO, 2022). Cette distinction temporelle est essentielle pour évaluer la gravité, la durée et la capacité de récupération des populations affectées.

Dans les contextes où plusieurs facteurs de stress coexistent, il devient difficile de dissocier les effets des chocs. Une approche méthodologique combinant données secondaires et enquêtes de terrain permet d'identifier les tendances structurelles sous-jacentes à la vulnérabilité. Les données longitudinales, notamment issues d'enquêtes de panel, facilitent l'observation des trajectoires d'adaptation des ménages et des ajustements progressifs mis en œuvre face aux aléas.

Mesurer les chocs et les stress à différentes échelles et sur différentes périodes constitue ainsi une étape clé dans l'élaboration des profils de vulnérabilité. En intégrant la distinction entre chocs intensifs et extensifs, et en prenant en compte leurs effets immédiats comme cumulatifs, cette approche permet d'évaluer avec précision les risques auxquels les populations sont exposées. Elle offre les fondements nécessaires pour orienter les stratégies de résilience de manière plus ciblée, plus réactive et plus ancrée dans les réalités locales.

### 3.3.3. Prise en compte des interactions et cumul des chocs

L'élaboration de profils de vulnérabilité et de résilience nécessite une analyse intégrée des chocs et des stress. Ces événements ne surviennent pas isolément : ils interagissent fréquemment, générant des dynamiques complexes qui influencent la capacité d'adaptation des populations et des systèmes socioéconomiques. Certains chocs peuvent en déclencher d'autres ou en amplifier les effets, aggravant ainsi les vulnérabilités existantes. Par exemple, une crise alimentaire peut être aggravée par une crise économique qui réduit l'accès aux denrées de base, ou par une instabilité politique qui désorganise les chaînes d'approvisionnement. Les sécheresses récurrentes, en réduisant la productivité agricole, peuvent générer des tensions sociales et des déplacements de population. La pandémie de COVID-19 illustre bien cette logique cumulative : au-delà de ses conséquences sanitaires, elle a déclenché une crise économique et sociale ayant accentué l'insécurité alimentaire et mis à rude épreuve les systèmes de santé et de protection sociale, en particulier dans les pays les plus vulnérables.

Les effets des chocs ne se limitent pas aux zones directement touchées, mais peuvent se propager à d'autres espaces et systèmes. Une crise économique urbaine peut réduire les transferts vers les zones rurales, tandis qu'une baisse de production agricole dans une région peut entraîner une hausse généralisée des prix alimentaires à l'échelle nationale ou régionale. Ces effets de contagion complexifient la gestion des risques et appellent à une lecture systémique de la vulnérabilité.

Les ménages sont souvent exposés simultanément à plusieurs types de chocs. Une même famille peut subir une perte de revenu liée à une crise économique, une insécurité alimentaire due à des conditions climatiques défavorables, et des restrictions d'accès aux aides publiques en raison d'une instabilité politique. Face à cette accumulation, les stratégies d'adaptation peuvent être divergentes, voire contradictoires. Les ménages agricoles vivant de l'autoconsommation sont moins exposés à la volatilité des prix, mais restent très vulnérables aux aléas climatiques. À l'inverse, ceux qui dépendent des marchés sont plus sensibles aux hausses de prix mais peuvent mieux résister à des pertes de récolte. Cela montre qu'une capacité de résilience face à un type de choc ne garantit pas une protection contre d'autres, d'où l'importance d'une approche différenciée selon les groupes socioéconomiques et les contextes territoriaux.

Une lecture isolée des chocs sous-estime leur impact réel et peut conduire à des interventions mal calibrées. Une approche systémique permet d'anticiper les effets de

propagation et d'éviter des réponses sectorielles qui, en renforçant une dimension de la résilience, peuvent en fragiliser une autre (Béné et al., 2015). Ainsi, des restrictions commerciales visant à contenir les prix alimentaires peuvent pénaliser les agriculteurs en limitant leurs débouchés, tandis que des politiques de soutien aux producteurs, sans mesures de compensation pour les consommateurs, risquent d'aggraver la précarité des ménages urbains. Il est donc indispensable d'articuler les dimensions économiques, environnementales et sociales dans l'analyse des vulnérabilités.

Plusieurs approches méthodologiques permettent d'évaluer l'impact cumulé des chocs. Un premier niveau consiste à comptabiliser le nombre de chocs subis sur une période donnée et à les pondérer en fonction de leur gravité perçue, afin d'obtenir une mesure plus représentative de l'exposition réelle aux risques. D'autres méthodes s'appuient sur des indices spécifiques construits pour évaluer la vulnérabilité face à certains types de chocs, notamment climatiques ou économiques.

L'analyse peut être affinée en tenant compte des sources de revenu, des modes de consommation et de l'accès aux services de base. Les ménages dont les ressources proviennent du secteur informel sont généralement plus sensibles aux chocs économiques, tandis que ceux vivant en milieu rural sont davantage exposés aux aléas climatiques. Une désagrégation des profils de vulnérabilité par groupe socioéconomique et par territoire permet ainsi de mieux cibler les interventions et de concevoir des stratégies adaptées aux réalités locales.

Intégrer les interactions entre chocs dans l'analyse permet de produire des profils de vulnérabilité et de résilience plus précis, plus représentatifs et plus opérationnels. En tenant compte des effets combinés, des mécanismes de propagation et des capacités différenciées d'adaptation, cette approche contribue à identifier les leviers d'action les plus efficaces pour renforcer la résilience face aux risques multiples.

### 3.3.4. Intégration des dimensions objectives et subjectives dans la mesure des chocs

L'élaboration de profils de vulnérabilité et de résilience repose sur une évaluation rigoureuse des chocs et des stress, combinant données objectives et subjectives. Cette double approche permet non seulement de mesurer l'intensité et la fréquence des événements, mais aussi de comprendre la manière dont ils sont perçus et vécus par les populations. Intégrer ces deux dimensions est essentiel pour appréhender pleinement les vulnérabilités et concevoir des stratégies de résilience adaptées aux contextes locaux.

Les données objectives s'appuient sur des observations quantifiables issues de sources économiques, climatiques ou sociales. Elles permettent d'évaluer la gravité et l'étendue des chocs à l'aide d'indicateurs fiables et comparables, issus notamment des systèmes d'alerte précoce, des relevés météorologiques ou des images satellitaires. Ces sources fournissent des informations clés sur les événements extrêmes, les fluctuations de prix ou encore les mouvements de population.

Cependant, ces indicateurs ne suffisent pas toujours à refléter la réalité vécue sur le terrain. Les données subjectives, issues des perceptions des individus, enrichissent l'analyse en tenant compte de la manière dont les chocs sont ressentis, interprétés et gérés par les ménages et les communautés. Ces perceptions influencent directement les stratégies d'adaptation : certaines situations, bien qu'objectivement graves, peuvent être perçues comme supportables, tandis que d'autres, moins sévères en apparence, peuvent être vécues comme particulièrement déstabilisantes. Ainsi, une étude au Niger menée par Catholic Relief Services<sup>31</sup> a montré que des épisodes de sécheresse, pourtant identifiés comme majeurs dans les bases climatiques, n'étaient plus perçus comme critiques par certaines populations, progressivement habituées à ces événements. Ce type de décalage modifie les réponses adoptées et souligne l'importance d'une analyse qui ne se limite pas à la seule objectivation statistique.

Certains déterminants essentiels de la résilience, tels que la cohésion sociale, échappent également aux outils de mesure standardisés. Or, cette dimension joue un rôle central dans la capacité des communautés à mobiliser des ressources collectives face à l'adversité. Faute d'indicateurs adéquats, ces facteurs peuvent être sous-estimés ou ignorés, entraînant une lecture partielle, voire biaisée, de la vulnérabilité réelle.

---

<sup>31</sup> <https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/niger-resilience-study.pdf>.

Croiser données objectives et subjectives permet d'identifier les écarts entre exposition mesurée et vulnérabilité perçue. L'analyse conjointe de ces deux registres contribue à mieux comprendre les comportements d'adaptation et leur efficacité. L'étude menée par Mercy Corps après le typhon Yolanda aux Philippines illustre bien cette approche : la combinaison de mesures physiques (intensité des vents, pluies) et d'enquêtes sur les dommages perçus a permis d'identifier des vulnérabilités qui n'auraient pas émergé d'une seule source (Hudner & Kurtz, 2015). Une méthodologie comparable pourrait être appliquée dans les pays de l'UEMOA, en croisant par exemple les variations de prix avec les ressentis des ménages sur leur accès à la nourriture.

La temporalité de la collecte est également déterminante. Les enquêtes réalisées longtemps après un choc sont souvent entachées de biais de mémoire. Il est donc recommandé de recueillir les perceptions peu après l'événement pour garantir la fiabilité des réponses. Les enquêtes de panel ou la surveillance à haute fréquence permettent d'observer l'évolution des stratégies d'adaptation dans le temps, de suivre les ajustements des ménages, et de mieux comprendre la reconfiguration de leurs moyens d'existence.

L'intégration de ces deux dimensions constitue un levier essentiel pour affiner l'analyse des vulnérabilités et améliorer la pertinence des interventions. En croisant les données quantitatives issues des bases officielles avec les informations qualitatives recueillies sur le terrain, il devient possible de produire une lecture plus complète des effets des chocs et des stratégies mises en place pour y faire face. Cette approche permet aussi d'identifier les écarts entre vulnérabilités mesurées et vulnérabilités perçues, un élément clé pour cibler efficacement les politiques de renforcement de la résilience.

Comme l'illustrent les développements précédents, la construction de profils de vulnérabilité et de résilience exige une collecte étendue et diversifiée de données couvrant des dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles. Cette exigence analytique suppose des capacités statistiques solides, garantissant la disponibilité, la qualité et la comparabilité des données utilisées.

Dans de nombreux pays en développement, y compris ceux de l'UEMOA, les systèmes d'information statistique restent limités par des contraintes techniques, financières ou institutionnelles. Le manque de données détaillées, désagrégées et actualisées complique l'analyse fine des vulnérabilités et freine la mise en œuvre de politiques ciblées. En outre, les

approches basées sur des indicateurs macroéconomiques ou des sources internationales ne capturent pas toujours les dynamiques locales ni les transformations rapides de certaines fragilités.

Le renforcement des capacités statistiques apparaît donc comme une priorité pour affiner l'évaluation des vulnérabilités et accroître l'efficacité des stratégies de résilience. L'accès à des données plus fines, collectées avec une fréquence adaptée et intégrant des dimensions encore peu mesurées, conditionne la pertinence des diagnostics et la capacité des États à anticiper et à répondre de manière proactive aux chocs futurs.

Après avoir analysé les vulnérabilités structurelles et non structurelles des pays de l'UEMOA, et proposé un cadre méthodologique pour l'élaboration de profils de vulnérabilité et de résilience, il importe désormais d'illustrer concrètement la manière dont ces vulnérabilités se manifestent face à des chocs exogènes. Parmi les événements récents les plus révélateurs figure la pandémie de COVID-19, dont les effets ont largement dépassé le cadre sanitaire pour toucher en profondeur les sphères économiques, sociales et institutionnelles. Cette crise mondiale a mis en lumière les vulnérabilités structurelles des États membres de l'UEMOA tout en testant leurs capacités d'adaptation. La section suivante examine les répercussions de la pandémie sur l'Union, en s'attachant à décrypter les dynamiques internes qui ont façonné les réponses nationales et régionales face à ce choc multidimensionnel.

## **4. La pandémie de COVID-19 en UEMOA**

Apparue en décembre 2019 à Wuhan, en Chine, la pandémie de COVID-19, causée par le virus SARS-CoV-2, s'est rapidement propagée à l'échelle mondiale. En quelques mois, elle s'est imposée comme l'un des événements les plus marquants de l'histoire contemporaine, bouleversant les systèmes de santé, les économies et les structures sociales (OCDE, 2020 ; OMS, 2021). La rapidité de la propagation, conjuguée à l'incertitude entourant le virus, a conduit les gouvernements à adopter des mesures d'urgence inédites : confinements, fermetures de frontières, restrictions de déplacement. Bien que nécessaires pour freiner la transmission, ces mesures ont provoqué une paralysie économique mondiale, affectant particulièrement les secteurs et les populations les plus vulnérables (FMI, 2020 ; McKibbin et Fernando, 2020).

En Afrique, la pandémie a suivi une trajectoire distincte, marquée par une arrivée plus tardive et des taux d'infection initiaux relativement modérés. Si de nombreuses inquiétudes avaient été exprimées quant à une potentielle catastrophe sanitaire, en raison de la faiblesse des infrastructures de santé (Gilbert et al., 2020 ; OMS, 2020), plusieurs facteurs ont pu atténuer l'impact initial : une population majoritairement jeune — avec un âge médian de 19 ans et plus de 60 % de la population âgée de moins de 25 ans (Diop et al., 2020) —, la mise en œuvre précoce de mesures de prévention (Tessema & Nkengasong, 2021), et l'expérience acquise dans la gestion d'épidémies précédentes comme Ebola (Munjita et al., 2020). Toutefois, cette dynamique a été progressivement remise en cause par l'émergence de nouveaux variants plus transmissibles, comme Alpha et Delta, qui ont provoqué des vagues de contamination plus sévères et mis à rude épreuve des systèmes de santé déjà fragilisés (Campbell et al., 2021 ; Tegally et al., 2021).

Sur le plan économique, la pandémie a gravement affecté les économies africaines. Les restrictions de déplacement, les fermetures de frontières et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une chute des investissements étrangers, essentiels au financement des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et des technologies (Ozili, 2020). La baisse de la demande mondiale pour les matières premières, telles que le pétrole, le cacao ou le café, a entraîné une contraction des recettes d'exportation et affaibli les finances publiques. Cette situation a compromis la capacité des États à investir dans des services essentiels, tels que la santé, l'éducation et la protection sociale (Afreximbank, 2020 ; Sumner et al., 2020). Par ailleurs, la raréfaction de certains produits de base, tels que les céréales ou les médicaments, combinée à une hausse des prix, a aggravé la précarité des ménages, en particulier dans les secteurs informels déjà peu résilients (Baldwin & Tomiura, 2020 ; Resnick et al., 2020 ; Skinner et al., 2021).

La région de l'UEMOA n'a pas été épargnée. Bien que l'impact de la crise ait varié d'un pays à l'autre, l'ensemble de la zone a connu un choc multidimensionnel sans précédent. Les systèmes de santé, déjà sous tension, ont rapidement été dépassés par l'afflux de patients, révélant un manque criant d'équipements médicaux, d'infrastructures adaptées et de personnel qualifié (BCEAO, 2021). Face à cette situation, les gouvernements de l'Union ont mis en œuvre des mesures sanitaires et économiques d'urgence pour contenir la propagation du virus, malgré des ressources limitées. La pandémie a provoqué une rupture brutale dans la trajectoire de croissance de la région, qui connaissait avant la crise un dynamisme soutenu, avec un taux de croissance moyen d'environ 6 % (FMI, 2019). L'activité économique a été ralentie par la

fermeture des marchés, les restrictions de mobilité, la baisse de la demande extérieure et les perturbations logistiques (FMI, 2021).

Les conséquences économiques et sociales ont été considérables. La contraction des activités dans le secteur informel, qui représente l'essentiel de l'emploi dans la région, a entraîné une perte massive de revenus, aggravant la pauvreté et la précarité (OIT, 2021 ; PNUD, 2020). Les groupes les plus vulnérables — femmes, jeunes, travailleurs précaires — ont été les plus durement touchés, accentuant les inégalités sociales (UNICEF, 2021). Le système éducatif a également été fortement perturbé : les fermetures d'écoles ont privé des millions d'enfants d'un accès régulier à l'éducation, en particulier dans les zones rurales, où les infrastructures numériques sont faibles voire inexistantes (PNUD, 2020 ; UNESCO, 2021). Cette déscolarisation prolongée menace de réduire durablement le potentiel de développement humain, avec des effets différés sur les générations futures.

#### **4. 1. Apparition de premiers cas en UEMOA**

Après la déclaration de la Covid-19 comme urgence de santé publique de portée internationale par l'OMS en janvier 2020, le virus atteint rapidement les pays de l'UEMOA, où il se propage de manière continue. Le Sénégal est le premier pays de la région à confirmer un cas, le 2 mars 2020, ce qui incite immédiatement les autorités à adopter des mesures de prévention et de sensibilisation (OMS, 2020). Au cours du mois de mars, les autres pays de l'Union — dont le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger et le Mali — détectent également leurs premiers cas, souvent liés à des voyageurs en provenance d'Europe ou de pays voisins (voir Tableau 8). Au Burkina Faso, les premières infections sont enregistrées à Ouagadougou, la capitale, et entraînent rapidement une transmission locale, marquant un tournant dans la propagation du virus dans le pays (Gilbert et al., 2020). La Guinée-Bissau, dernier pays de l'Union à signaler une contamination, confirme son premier cas le 25 mars 2020.

Tableau 8 : Date d'apparition des premiers cas dans les pays de l'UEMOA, par ordre chronologique

Pays	Date du premier cas	Détails
Sénégal	2 mars 2020	Premier cas importé, un citoyen français revenant d'Europe ; déclenche des mesures de prévention.
Togo	6 mars 2020	Premier cas confirmé chez une femme en provenance de plusieurs pays européens.
Burkina Faso	9 mars 2020	Couple revenant de France ; premiers cas de transmission locale peu après.
Côte d'Ivoire	11 mars 2020	Premier cas confirmé chez un homme ayant voyagé en Italie.
Bénin	16 mars 2020	Premier cas importé, identifié chez un voyageur en provenance du Burkina Faso.
Niger	19 mars 2020	Premier cas confirmé chez un Nigérien revenant du Togo.
Mali	25 mars 2020	Deux premiers cas importés ; mise en place immédiate de mesures de restriction.
Guinée-Bissau	25 mars 2020	Dernier pays de l'UEMOA à enregistrer un cas, initialement importé.

Source : *Elaboration à partir des données du Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns Hopkins, telles que présentées dans Feindouno (2024).*

Face à l'évolution rapide de l'épidémie, les gouvernements de l'UEMOA réagissent promptement pour contenir la propagation du virus, bien que les réponses varient selon les ressources disponibles. Dès les premières infections, la plupart des États de la région imposent des restrictions de voyage afin de limiter les cas importés. Les frontières aériennes, terrestres et maritimes sont fermées — à l'exception du transport de marchandises essentielles — dans le but de ralentir la transmission (Ozili, 2020). Dans certains pays, comme le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, des couvre-feux sont instaurés, notamment dans les zones urbaines où la transmission communautaire est plus intense. Parallèlement, des restrictions de circulation

sont mises en œuvre dans les capitales, accompagnées de la fermeture temporaire des marchés, des écoles et des lieux de culte (Baldwin & di Mauro, 2020).

Les autorités lancent également des campagnes de sensibilisation pour inciter la population à adopter les gestes barrières : port du masque, distanciation physique et lavage régulier des mains. Des stations de lavage sont installées dans les espaces publics, et des équipements de protection sont distribués aux établissements de santé afin de mieux protéger le personnel médical. Toutefois, les systèmes de santé de l’UEMOA, souvent sous-dotés, doivent faire face à de sérieux défis pour prendre en charge les cas graves. Les capacités nationales sont alors renforcées par la mise en place d’unités de traitement de la Covid-19 et l’acquisition de matériel médical, notamment de respirateurs et de kits de dépistage (Njenga & Dawa, 2021). La coopération internationale joue un rôle crucial dans cet effort : l’OMS et d’autres partenaires apportent un soutien essentiel pour consolider les infrastructures sanitaires des pays de la région, soulignant ainsi l’importance de la solidarité face à cette crise mondiale (Laborde et al., 2021).

## **4. 2. Chiffres de la pandémie en UEMOA**

La pandémie de Covid-19 a eu un impact durable sur la région de l’UEMOA, marquée par des taux de mortalité qui, bien que modérés par rapport à d’autres régions du monde, présentent des variations significatives d’un pays à l’autre. Les dernières données disponibles de l’OMS, en date de novembre 2024, permettent non seulement de retracer l’évolution de la crise sanitaire, mais aussi de mettre en lumière les forces et les faiblesses des systèmes de santé des pays de l’Union (OMS, 2024).

Au total, l’UEMOA a enregistré 319 788 cas confirmés et 4 895 décès (voir Tableau 9). Toutefois, ce bilan global masque d’importantes disparités nationales, avec des taux de mortalité allant de 1 à 12 décès pour 100 000 habitants. Ces écarts s’expliquent principalement par les inégalités en matière d’infrastructures sanitaires, de ressources disponibles et de capacités de réponse des gouvernements (De Groot et Lemanski, 2021 ; Lawal, 2021 ; Tessema et al., 2021). En outre, la pandémie a accentué des vulnérabilités structurelles préexistantes, notamment la faiblesse des systèmes de santé (Feindouno, 2020 ; Uwaezuoke, 2020).

Le Sénégal, avec 89 312 cas confirmés et 1 972 décès, présente un taux de mortalité de 12 pour 100 000 habitants. Ce taux relativement élevé s'explique en grande partie par la pression exercée sur les hôpitaux, la saturation des lits et la pénurie d'équipements essentiels — tels que les respirateurs et l'oxygène — durant les pics pandémiques (OMS, 2021 ; Tegally et al., 2021). Malgré certains atouts dans la réponse sanitaire, l'émergence de variants plus transmissibles, notamment le variant Delta, a aggravé la situation (Bosetti et al., 2022).

En Côte d'Ivoire, 88 448 cas et 835 décès ont été recensés, soit un taux de mortalité de 3 pour 100 000 habitants. La forte densité de population à Abidjan a compliqué la gestion de la crise. Malgré des mesures sanitaires mises en œuvre rapidement, les capacités hospitalières ont été rapidement dépassées. Ce contexte, conjugué à des difficultés logistiques dans la distribution d'équipements de protection et d'oxygène, a limité l'efficacité de la réponse (ONU, 2020 ; OECD, 2020). Par ailleurs, la crise a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie, notamment dans le secteur informel (PNUD, 2020b).

Le Mali a comptabilisé 33 171 cas et 743 décès, avec un taux de mortalité de 4 pour 100 000 habitants. Si ce taux reste modéré, les inégalités d'accès aux soins, notamment dans les régions rurales et instables sur le plan sécuritaire, ont aggravé la situation. Le manque d'infrastructures médicales adaptées et la faiblesse des services de soins intensifs ont contribué à une hausse de la mortalité dans certaines zones (Munjita et al., 2020 ; Bengaly et al., 2021).

Au Burkina Faso, 22 146 cas et 400 décès ont été enregistrés, soit un taux de 2 pour 100 000 habitants. Bien que relativement faible, ce taux masque les difficultés rencontrées dans la gestion de la crise, notamment dans les zones rurales à faible accès aux soins et aux tests. La fragilité des infrastructures sanitaires et le déficit en équipements médicaux ont limité la prise en charge des cas graves (Gilbert et al., 2020 ; Afreximbank, 2020). Le secteur informel, vital pour l'économie, a été particulièrement touché, exacerbant la précarité (Adepoju, 2021).

Le Bénin affiche 28 036 cas et 163 décès, soit un taux de mortalité exceptionnellement bas de 1 pour 100 000 habitants. Ce résultat s'explique par une réponse sanitaire rapide et relativement efficace, ainsi qu'une capacité d'adaptation notable du système de santé (Tessema et Nkengasong, 2021). Toutefois, des défis subsistent, notamment pour améliorer durablement l'accès aux soins et renforcer les ressources sanitaires. La crise a aussi mis en lumière des fragilités économiques et sociales, notamment dans le secteur informel (FAO, Union européenne, Cirad, 2023).

Le Niger, avec 9 528 cas confirmés et 315 décès, présente également un taux de 1 pour 100 000 habitants. Si ce chiffre témoigne d'une certaine efficacité dans la gestion de la pandémie, il convient de le nuancer. La capacité de dépistage limitée a probablement conduit à une sous-estimation des cas et des décès, notamment dans les zones rurales (McKibbin et Fernando, 2020).

La Guinée-Bissau, dernier pays de la région à signaler des cas, affiche un taux de mortalité relativement élevé : 9 pour 100 000 habitants, avec 9 614 cas et 177 décès. Cette situation reflète la grande fragilité de son système de santé, marqué par un déficit de personnel qualifié et une grave insuffisance d'infrastructures médicales (Gilbert et al., 2020 ; OMS, 2021).

Dans l'ensemble, ces données illustrent la diversité des réponses à la pandémie au sein de l'UEMOA et soulignent les défis structurels auxquels les systèmes de santé ont été confrontés. Les variations observées en matière d'infrastructures, de gestion des soins intensifs et de disponibilité d'équipements médicaux ont été déterminantes dans les écarts de mortalité. Plusieurs pays ont vu leurs capacités sanitaires rapidement dépassées, en particulier lors des vagues les plus sévères (OECD, 2020 ; Laborde et al., 2021). Enfin, la pandémie a révélé l'urgence d'une réponse régionale coordonnée pour atténuer les impacts sanitaires et socio-économiques, en particulier dans les contextes déjà fragilisés par des crises économiques ou sécuritaires (Commission de l'Union africaine, 2022 ; Banque mondiale, 2020).

Tableau 9 : Total des cas confirmés et de décès dus au COVID

Pays	Cas de COVID-19		Décès dus au COVID-19	
	Nombre cumulé	Nb. cumulé pour 100 000 habitants	Nombre cumulé	Nb. cumulé pour 100 000 habitants
Burkina Faso	22146	106	400	2
Bénin	28036	231	163	1
Côte d'Ivoire	88448	335	835	3
Guinée-Bissau	9614	489	177	9
Mali	33171	164	743	4
Niger	9528	39	315	1
Sénégal	89312	533	1972	12
Togo	39533	478	290	4
<b>Total UEMOA</b>	<b>319788</b>	<b>2,23</b>	<b>4895</b>	<b>0,03</b>

Données : OMS, novembre 2024.

#### 4.2.1. Facteurs de Faible Mortalité du COVID-19 dans l'UEMOA

La région de l'UEMOA a enregistré une mortalité relativement faible face à la pandémie de COVID-19, en comparaison avec d'autres groupes de pays en développement. D'après les données de l'OMS, les pays de l'UEMOA présentent une médiane de 30 604 cas confirmés et de 358 décès, ce qui correspond à un taux médian de 4 décès pour 100 000 habitants. À titre comparatif, la médiane pour l'ensemble des pays en développement s'élève à 39 décès pour 100 000 habitants, tandis qu'elle est de 11 en Afrique subsaharienne et de 6 en Afrique de l'Ouest. Cet écart significatif suggère que l'UEMOA a bénéficié de facteurs contextuels spécifiques ayant contribué à limiter l'impact sanitaire direct du virus dans la région (Lawal, 2021).

La faible mortalité observée dans l'UEMOA peut s'expliquer par plusieurs facteurs propres à la région. Le premier d'entre eux est la structure démographique. En 2020, au moment de l'émergence de la pandémie, l'âge médian dans l'Union s'établissait en moyenne à 17,1 ans, traduisant une population particulièrement jeune et donc moins exposée aux formes graves de la maladie. Selon la Division de la population des Nations unies, l'âge médian allait de 14,8 ans au Niger à 18,5 ans au Togo. La faible proportion de personnes âgées de plus de 65 ans, population la plus vulnérable aux complications liées à la COVID-19, a constitué un facteur de protection significatif. Plusieurs études confirment d'ailleurs que les pays à structure

démographique plus jeune enregistrent généralement des taux de mortalité plus faibles face au virus (Diop et al., 2020).

Les conditions climatiques propres à la région de l’UEMOA ont également contribué à freiner la transmission du virus. Les températures élevées et l’ensoleillement abondant, caractéristiques du climat régional, auraient pu exercer un effet protecteur. Plusieurs études suggèrent que des températures supérieures à 20 °C, fréquemment enregistrées dans l’Union, altèrent la stabilité du virus dans l’environnement, réduisant ainsi sa capacité de transmission (de Ángel Solá et al., 2020). Par ailleurs, l’exposition au soleil favorise la synthèse de vitamine D, un élément reconnu pour ses effets bénéfiques sur le système immunitaire et sa capacité à réduire la sévérité des infections respiratoires, y compris celles liées à la COVID-19 (Asyary et Veruswati, 2020). Ces facteurs climatiques ont donc probablement joué un rôle dans l’atténuation de la propagation du virus dans la région. Une étude de Daneshkhah et al. (2020) corrobore cette hypothèse, en montrant que les populations vivant dans des zones à fort ensoleillement présentent des taux de survie plus élevés face aux maladies respiratoires aiguës.

L’expérience des pays de l’UEMOA dans la gestion des épidémies infectieuses constitue un autre facteur déterminant. Bien que l’impact d’épidémies comme Ebola y ait été moins sévère que dans d’autres régions du continent, les États membres avaient déjà été confrontés à des crises sanitaires majeures, telles que le paludisme ou le VIH/SIDA, renforçant leur capacité institutionnelle en matière de prévention et de réponse. Cette expertise a permis une mobilisation rapide et coordonnée face à la pandémie de COVID-19. Par exemple, le Sénégal a très tôt mis en place des dispositifs de surveillance, de dépistage et de prise en charge, s’appuyant sur les stratégies développées lors des crises antérieures (Munjita et al., 2020 ; Diouf et al., 2022). Dans l’ensemble de la région, les protocoles d’isolement, de suivi des contacts et de mise en quarantaine ont été appliqués de manière efficace, contribuant à contenir la propagation du virus. De plus, plusieurs pays ont rapidement instauré des restrictions de déplacement, fermé les frontières et lancé des campagnes de sensibilisation dès les premiers signaux d’alerte (Fischer et al., 2021). Cette réactivité témoigne d’une capacité à tirer les enseignements des crises sanitaires passées, qui a renforcé les systèmes de surveillance épidémiologique et de réponse d’urgence dans l’espace UEMOA.

Les huit pays de l’UEMOA ont également réagi rapidement à la crise sanitaire en adoptant un large éventail de mesures destinées à contenir la propagation du virus. Dès les premières semaines de la pandémie, les autorités ont mis en œuvre des mesures barrières strictes :

fermeture des frontières, confinement des grandes agglomérations, couvre-feu, suspension des rassemblements religieux et fermeture des établissements scolaires. Conscientes des effets socio-économiques de ces restrictions, les autorités ont parallèlement déployé des dispositifs de soutien aux populations et aux acteurs économiques. Parmi ces initiatives figuraient l'exonération des factures d'eau et d'électricité, la distribution de denrées alimentaires aux ménages vulnérables, l'octroi d'aides financières directes, la mise en place de fonds de solidarité, des subventions aux loyers, ainsi que des allègements fiscaux et douaniers en faveur du secteur privé (Commission de l'UEMOA, 2020). L'objectif principal de ces mesures était de préserver l'activité économique, de soutenir les ménages et les entreprises, et de sauvegarder l'emploi ainsi que les capacités productives.

Par ailleurs, les caractéristiques géographiques et démographiques de la région ont également contribué à limiter la propagation du virus. La faible densité de population dans de nombreuses zones rurales, associée à un niveau modéré d'urbanisation, a facilité l'application des mesures de distanciation sociale. De plus, la relative faiblesse des flux internationaux de voyageurs dans l'espace UEMOA a permis de retarder l'introduction massive du virus, notamment au cours de la première vague. La fermeture précoce des frontières a ainsi constitué un levier de contrôle efficace (Tshimanga et Lungu, 2020). L'isolement géographique et la faible connectivité aérienne de certains pays ont aussi freiné la dynamique de transmission. À cet égard, l'étude de Massinga-Loembé et al. (2020) souligne que la mobilité transfrontalière plus limitée en Afrique, comparée à d'autres régions, a joué un rôle non négligeable dans le ralentissement de la diffusion du virus.

L'ensemble de ces facteurs – qu'ils soient démographiques, climatiques, sanitaires, institutionnels ou géographiques – a contribué à atténuer l'impact de la pandémie dans la région. Ils expliquent en grande partie la mortalité relativement faible observée dans l'UEMOA au cours de la crise sanitaire mondiale.

#### **4. 3. Evolution des variables macroéconomiques, avant, pendant et après la pandémie de COVID-19 dans l'UEMOA**

L'évolution des principales variables macroéconomiques dans la région de l'UEMOA, avant, pendant et après la pandémie de COVID-19, illustre l'ampleur des impacts économiques engendrés par la crise sanitaire. Cette analyse se concentre sur les transformations observées en

matière de croissance économique, d'inflation, d'emploi et de finances publiques au cours de cette période.

#### **4.3.1. Taux de croissance du PIB réel**

Le Tableau 10 met en évidence l'impact profond de la pandémie de COVID-19 sur les économies de l'UEMOA en 2020. Avant la crise, la région connaissait une période de forte dynamique, avec des taux de croissance du PIB généralement supérieurs à 5 % par an. Des pays comme le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal enregistraient régulièrement des croissances supérieures à 6 %, soutenues par des investissements multisectoriels et une gestion macroéconomique relativement stable.

L'année 2020 a toutefois marqué une rupture nette dans cette trajectoire. Le taux médian de croissance du PIB est tombé à 1,7 %, bien en deçà des niveaux observés les années précédentes. Cette contraction a été particulièrement marquée en Côte d'Ivoire (0,7 %) et au Mali (-1,2 %). Ces résultats traduisent l'ampleur des perturbations économiques provoquées par les mesures de confinement, la fermeture des frontières et les interruptions des chaînes d'approvisionnement, qui ont ralenti l'activité dans des secteurs clés tels que le commerce, les services et l'industrie (FMI, 2020 ; Banque mondiale, 2020a). Les fermetures d'entreprises, les restrictions de mobilité et la baisse de la demande intérieure ont amplifié l'impact sur les principales industries, tandis que les ruptures logistiques mondiales ont engendré hausses de prix et pénuries, exacerbant les tensions économiques (BCEAO, 2020).

Malgré ce contexte difficile, plusieurs analyses soulignent la résilience remarquable des pays de l'UEMOA (BAD, 2021 ; FMI, 2023 ; Fleuriet, 2022 ; Heffernan & Apollinaire-Fabrice, 2024). À l'exception du Mali, les autres pays de la région ont conservé une croissance positive en 2020, bien qu'affaiblie (voir Tableau 10). Cette résistance tient notamment à la robustesse de secteurs moins exposés aux mesures de confinement, tels que l'agriculture et les industries extractives. Toutefois, cette performance n'a pas suffi à retrouver les niveaux de croissance observés avant la crise.

Certains pays, comme le Niger, ont enregistré des performances relativement plus soutenues, avec un taux de croissance de 3,5 %, porté par l'agriculture et l'exploitation minière, secteurs moins affectés par les restrictions sanitaires. Néanmoins, l'ensemble de la région a été confronté à une forte dégradation des recettes fiscales et à une pression accrue sur les finances publiques (Banque mondiale, 2021 ; Commission de l'UEMOA, 2020a, 2020b, 2020c).

La crise a ainsi accentué les déséquilibres budgétaires, sous l'effet combiné d'une augmentation des dépenses publiques liées à la gestion sanitaire et au soutien économique, et d'une contraction des recettes fiscales résultant du ralentissement de l'activité (Banque mondiale, 2020). Cette situation a mis en évidence les vulnérabilités structurelles de la région, notamment en matière de financement des investissements publics et de réalisation des objectifs de développement à moyen terme.

L'année 2020 constitue donc une rupture majeure dans la trajectoire de croissance de l'UEMOA. Bien que la reprise ait été amorcée dès 2021, les effets à long terme de la pandémie sur la croissance demeurent significatifs et appellent à une attention soutenue pour renforcer la résilience économique face aux futures crises mondiales (FMI, 2020).

La forte croissance observée en 2021 doit cependant être interprétée avec prudence, compte tenu de l'effet de base. En comparaison avec l'année 2020, marquée par une chute exceptionnelle du PIB, la reprise apparaît vigoureuse. Toutefois, elle masque en partie la persistance des défis structurels, la région n'ayant pas encore retrouvé le sentier de croissance stable et soutenue qui prévalait avant la crise.

*Tableau 10 : Taux de croissance du PIB réel dans le temps, par Etat membre*

Pays	Taux de croissance du PIB réel								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso	3,8%	5,8%	6,0%	6,4%	5,3%	1,9%	6,7%	1,8%	3,0%
Bénin	1,8%	3,3%	5,5%	6,5%	6,6%	3,8%	6,9%	6,1%	6,3%
Côte d'Ivoire	8,5%	6,9%	7,2%	4,7%	6,5%	0,7%	6,8%	6,0%	6,0%
Guinée-Bissau	6,0%	5,2%	4,7%	3,7%	4,4%	1,5%	6,0%	4,5%	5,1%
Mali	6,0%	5,7%	5,2%	4,6%	4,7%	-1,2%	3,0%	3,4%	4,3%
Niger	4,3%	5,6%	4,9%	6,8%	6,0%	3,5%	1,4%	11,1%	2,4%
Sénégal	6,2%	6,2%	7,2%	6,0%	4,5%	1,3%	6,3%	3,9%	4,5%
Togo	5,3%	5,6%	3,9%	4,7%	4,8%	2,0%	5,8%	5,7%	5,5%
<b>Médiane du taux de croissance</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,3%</b>	<b>5,4%</b>	<b>5,1%</b>	<b>1,7%</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,1%</b>	<b>4,8%</b>
<b>Taux de croissance du PIB agrégé</b>	<b>6,2%</b>	<b>6,0%</b>	<b>6,4%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,8%</b>	<b>1,4%</b>	<b>6,0%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,0%</b>

*Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI, édition d'octobre 2024.*

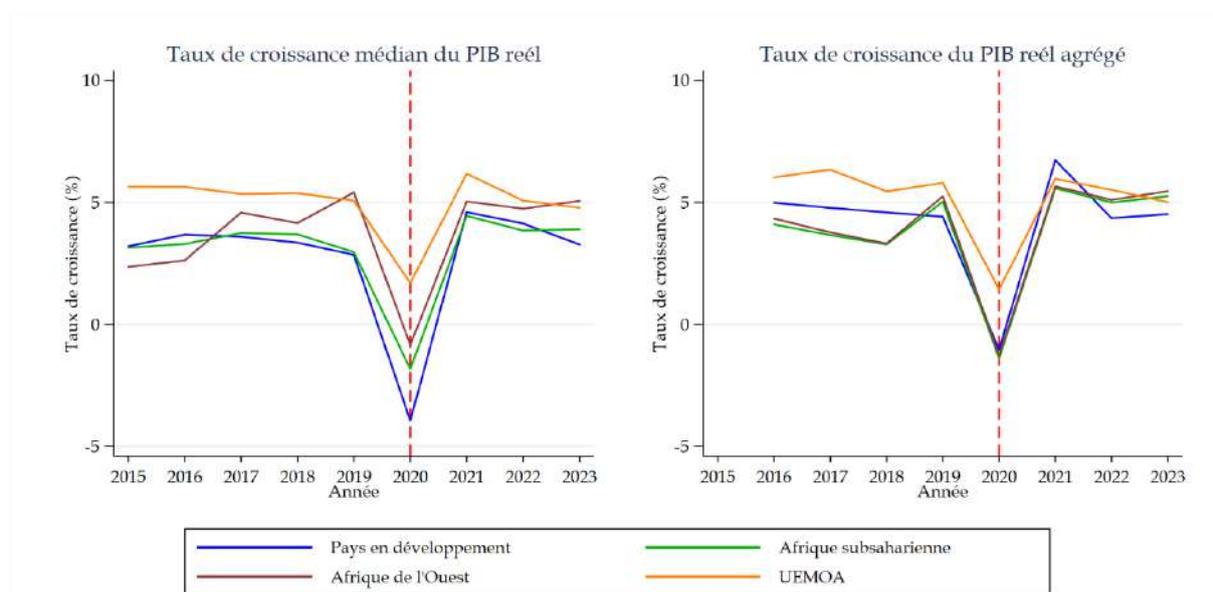
Cette dynamique de reprise post-pandémie se reflète également dans les données présentées à la Figure 16. Ce graphique illustre l'évolution des taux de croissance du PIB réel par ensemble régional, offrant une perspective comparative entre différentes régions et permettant de mieux appréhender les disparités dans les trajectoires économiques après la crise sanitaire.

Le graphique de gauche montre l'évolution du taux de croissance médian du PIB réel entre 2015 et 2023. Il met en évidence une chute marquée en 2020, correspondant à la récession mondiale provoquée par les restrictions imposées pour contenir la pandémie de COVID-19. Cette baisse est suivie d'un rebond en 2021, en grande partie lié à un effet de base par rapport à l'année 2020. Si le taux de croissance médian de l'UEMOA augmente en 2021, la reprise demeure modérée par rapport à l'ampleur de la récession précédente.

Le graphique de droite, qui présente les taux de croissance du PIB réel agrégé, confirme cette tendance. Malgré la forte contraction enregistrée en 2020, la reprise amorcée en 2021 apparaît moins marquée que dans d'autres régions en développement. Les prévisions pour 2022 et 2023 indiquent une poursuite de la croissance, mais à des rythmes inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie. Cette évolution souligne la persistance de freins structurels à la reprise dans l'espace UEMOA, notamment les déficits dans les infrastructures de santé, la faible diversification économique et la dépendance à des secteurs vulnérables aux chocs externes.

Ainsi, bien que l'UEMOA ait fait preuve d'une capacité de résilience après la récession de 2020, les taux de croissance enregistrés ces dernières années montrent que la région n'a pas encore retrouvé sa trajectoire de croissance stable et soutenue d'avant la pandémie. La reprise, bien que réelle, reste inégale et confrontée à des défis structurels nécessitant des réformes profondes pour assurer une croissance durable et inclusive à long terme.

Figure 16 : Evolution du PIB réel, par région et sous-région



Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI, édition d'octobre 2024 ; Statistiques financières internationales du FMI, novembre 2024.

Note : les Etats membres de l'UEMOA sont exclus de l'ensemble des pays en développement, ainsi que de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique de l'Ouest. La Corée du Nord, Cuba, l'Erythrée, les Iles Marshall, la Syrie, le Turkménistan, Tuvalu, le Venezuela et le Zimbabwe ne sont pas inclus dans leurs groupes respectifs faute de suffisamment de données disponibles sur la période 2015-2023. Les pays en développement hors UEMOA comptent 123 pays sur 134, et l'Afrique subsaharienne hors UEMOA 38 sur 40.

### 4.3.2. Taux d'inflation

Le Tableau 11 présente les taux d'inflation moyens annuels des pays de l'UEMOA de 2015 à 2023, offrant un aperçu détaillé de l'évolution des prix à la consommation dans la région sur la période considérée. Comparée à d'autres ensembles régionaux, notamment aux pays d'Afrique de l'Ouest hors UEMOA, la région a maintenu des taux d'inflation relativement faibles sur le long terme. Cette stabilité résulte en grande partie de la politique monétaire conduite par la BCEAO, dont l'objectif principal est de garantir la stabilité des prix. La Banque centrale applique un régime de change fixe avec l'euro et vise un objectif d'inflation de 2 % par an. Ce cadre monétaire rigoureux a permis de contenir les pressions inflationnistes, y compris en période de turbulences économiques mondiales (Buffie et al., 2018 ; Feindouno et al., 2020 ; Yamada, 2013).

Cependant, à partir de 2020, l'inflation a connu une accélération marquée sous l'effet des perturbations économiques induites par la pandémie de COVID-19. Jusque-là, la région bénéficiait d'une relative stabilité des prix. La crise sanitaire mondiale a provoqué des ruptures

dans les circuits commerciaux, entraînant des hausses de prix dans de nombreux secteurs. En 2021, cette pression s'est intensifiée, alimentée par des pénuries alimentaires, des intempéries affectant la production agricole et une dégradation de la situation sécuritaire dans certains pays. Par ailleurs, l'augmentation des coûts de transport, liée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, a renforcé les tensions inflationnistes (FMI, 2021).

En 2022, la dynamique inflationniste s'est encore aggravée, principalement en raison de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué de profondes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, notamment pour les céréales et les oléagineux, produits essentiels pour de nombreux pays de l'UEMOA. Cette situation a entraîné une forte inflation des matières premières agricoles et des hydrocarbures, exerçant une pression supplémentaire sur les prix domestiques. Bien que la Russie représente une part modérée (entre 5 % et 20 % en 2020) des importations énergétiques des pays africains (Gourdon & de Ubeda, 2020), la guerre a exacerbé les tensions sur les marchés mondiaux de l'énergie, affectant indirectement la région (Blot et al., 2023). De plus, cette hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a contribué à une inflation généralisée, touchant de nombreux secteurs de l'économie mondiale (Singh Srai et al., 2023).

Tableau 11 : Evolution du taux d'inflation annuel moyen des pays de l'UEMOA (2015-2023)

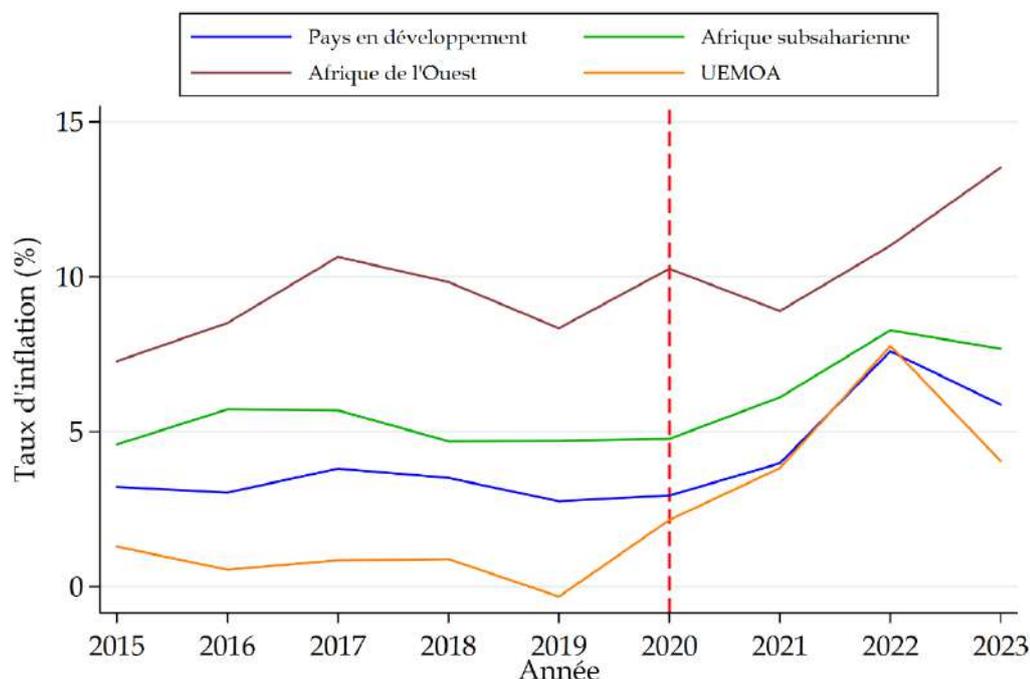
Pays	Taux de croissance du PIB réel								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso	1,7%	0,4%	1,5%	2,0%	-3,2%	1,9%	3,9%	14,1%	0,7%
Bénin	0,2%	-0,8%	1,8%	0,9%	-0,9%	3,1%	1,7%	1,4%	2,8%
Côte d'Ivoire	1,2%	0,7%	0,6%	0,6%	0,8%	2,4%	4,2%	5,2%	4,4%
Guinée-Bissau	1,5%	2,7%	-0,2%	0,4%	0,3%	1,5%	3,3%	7,9%	7,2%
Mali	1,4%	-1,8%	2,4%	1,9%	-3,0%	0,5%	3,8%	9,7%	2,1%
Niger	1,0%	0,2%	0,2%	2,8%	-2,5%	2,9%	3,8%	4,2%	3,7%
Sénégal	0,9%	1,2%	1,1%	0,5%	1,0%	2,5%	2,2%	9,7%	6,0%
Togo	1,8%	0,9%	-0,2%	0,9%	0,7%	1,8%	4,6%	7,6%	5,3%
<b>Médiane</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,9%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,8%</b>	<b>7,8%</b>	<b>4,1%</b>

Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI, édition d'octobre 2024

Toutefois, en 2023, l'UEMOA a enregistré une réduction significative de son taux d'inflation, avec une baisse de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette amélioration contraste avec la persistance des tensions inflationnistes dans plus de la moitié des pays d'Afrique de l'Ouest hors UEMOA. L'efficacité des politiques monétaires menées par la BCEAO est manifeste : elle a permis à la région de mieux amortir l'impact des crises mondiales et de maintenir une gestion plus stable des prix, en comparaison avec d'autres zones géographiques plus durement affectées (FMI, 2023).

La Figure 17 illustre cette trajectoire inflationniste dans l'UEMOA. Jusqu'en 2019, la région bénéficiait d'une relative stabilité des prix. À partir de 2020, l'inflation a connu une hausse marquée, renforcée en 2021, et a culminé en 2022 sous l'effet des perturbations mondiales. En 2023, une tendance à la baisse s'est amorcée, traduisant la capacité de résilience de l'UEMOA face aux chocs externes. Bien que les pressions inflationnistes mondiales persistent, la région affiche une stabilité relative supérieure à celle observée dans d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest et du monde en développement.

Figure 17 : Evolution du taux d'inflation (%) dans différentes régions, 2015-2023



Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI, édition d'octobre 2024.

Note : La médiane est utilisée pour calculer les valeurs des différents ensembles. Les Etats membres de l'UEMOA sont exclus de l'ensemble des pays en développement, ainsi que de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique de l'Ouest.

L'Argentine, Cuba, l'Erythrée, la Corée du Nord et la Syrie sont exclus de leurs groupes respectifs faute de suffisamment de données disponibles sur la période 2015-2023. Les pays en développement hors UEMOA comptent 129 pays sur 134, et l'Afrique subsaharienne hors UEMOA 39 sur 40.

### 4.3.3. Exportations de biens et services

Avant la crise de la COVID-19, les pays de l'UEMOA bénéficiaient d'une forte dynamique de croissance de leurs exportations, soutenue par des secteurs clés tels que l'agriculture — en particulier le cacao et le coton —, les ressources minérales, notamment l'or, et, dans une moindre mesure, le pétrole, principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La demande internationale soutenue pour ces produits de base, combinée à une gestion économique stable et à une politique monétaire équilibrée, a permis aux pays de la région de maintenir des taux de croissance solides de leurs exportations (Banque mondiale, 2021 ; BCEAO, 2020).

Toutefois, la pandémie de COVID-19 a provoqué un choc brutal en 2020, entraînant une contraction de 2 % des exportations totales par rapport à l'année précédente. Les restrictions sanitaires mondiales, la fermeture des frontières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont plongé le commerce international dans l'incertitude, freinant la

demande pour plusieurs produits d'exportation majeurs, notamment le pétrole, le cacao et le coton, et provoquant une baisse significative des prix des matières premières au début de la crise<sup>32</sup>.

*Tableau 12 : Exportations totales de biens et services dans les pays de l'UEMOA (2015-2022)*

Pays	Exportations (milliards de E.-U. \$)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burkina Faso	3,1	3,3	3,7	4,5	4,5	5,4	6,2	5,5
Bénin	2,8	3,3	3,5	3,9	4,3	3,1	3,7	3,8
Côte d'Ivoire	12,5	12,1	13,4	13,3	13,8	13,2	16,2	17,4
Guinée-Bissau	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3
Mali	3,2	3,3	3,4	4,2	4,4	5,4	5,4	5,5
Niger	1,4	1,3	1,5	1,6	1,5	1,4	1,5	1,8
Sénégal	4,0	4,1	4,6	5,3	5,9	5,1	6,8	7,9
Togo	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9	2,0
<b>Total</b>	<b>28,8</b>	<b>29,3</b>	<b>32,1</b>	<b>34,8</b>	<b>36,2</b>	<b>35,5</b>	<b>42,1</b>	<b>44,1</b>

*Source : CNUCED, novembre 2024.*

Les produits de base<sup>33</sup> jouent un rôle central dans les exportations des pays de l'UEMOA, comme le montre le Tableau 12. Entre 2015 et 2022, ces produits ont représenté en moyenne 74 % des exportations totales de la région, et en 2022, leur contribution a atteint 34,3 milliards de dollars, soulignant leur importance stratégique dans l'économie régionale.

Parmi les pays de l'Union, la Côte d'Ivoire se distingue par une forte croissance des exportations de matières premières, avec une hausse de plus de 16 % entre 2020 et 2023. Cette performance a été soutenue par une demande mondiale continue pour ses produits agricoles, notamment le cacao, et miniers, principalement l'or, secteurs dans lesquels la Côte d'Ivoire reste un acteur clé. Le Togo, bien que moins dynamique, a également enregistré une reprise

<sup>32</sup> En 2020, après l'or, le cacao, le coton et le pétrole brut constituaient respectivement les deuxième, troisième et quatrième produits les plus exportés par l'UEMOA, représentant 15,9 %, 7,5 % et 6,5 % des exportations totales. Toutefois, ces matières premières ont subi une chute marquée de leurs prix au début de l'année : entre janvier et avril 2020, le prix du pétrole brut a baissé de 72,7 %, celui du coton de 6,3 %, et celui du cacao de 20,6 %, avant d'enregistrer une reprise partielle par la suite.

<sup>33</sup> Selon la définition de la CNUCED, les produits de base comprennent les Sections 0 (aliments et animaux vivants), 1 (boissons et tabac), 2 (matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants), 3 (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes), 4 (huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale), ainsi que les métaux non ferreux (division 68). À cela s'ajoutent les divisions 667 (perles fines ou de culture, pierres gemmes et similaires) et 971 (or à usage non monétaire).

solide, avec une croissance de 18,4 % des exportations de matières premières sur la même période, traduisant une bonne résilience après la crise de la COVID-19.

En revanche, si les exportations totales du Burkina Faso et du Mali ont connu des hausses significatives en 2020 — respectivement de 18,1 % et 18,7 % — portées par l'or<sup>34</sup>, leur dynamique s'est nettement ralentie entre 2020 et 2023, avec des taux de croissance limités à 0,6 % pour le Burkina Faso et 1,1 % pour le Mali. Cette évolution illustre leur forte dépendance aux prix de l'or ainsi qu'une certaine vulnérabilité face aux perturbations économiques mondiales.

Les exportations de matières premières ont néanmoins démontré une résilience plus marquée que les exportations totales, qui ont été davantage affectées par les restrictions sanitaires et les chocs économiques mondiaux. Selon une enquête menée en 2020 par la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA auprès de 46 organisations d'entreprises, l'impact initial de la pandémie sur les exportations de matières premières a été jugé relativement limité comparé à d'autres secteurs, notamment l'informel et le commerce de détail. Dès 2021, les exportations de matières premières ont connu une forte reprise, soutenue par la stabilisation progressive des chaînes d'approvisionnement et la remontée des prix internationaux. Des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont ainsi bénéficié de la hausse des cours de l'or et de la demande accrue pour leurs produits agricoles. Cette dynamique a permis au secteur des matières premières de se redresser plus rapidement que d'autres secteurs, confirmant sa capacité de résistance face aux turbulences mondiales.

En 2023, les exportations ont poursuivi leur progression dans l'ensemble de la région, malgré un contexte mondial marqué par des incertitudes persistantes. Cette dynamique illustre la résilience des pays de l'UEMOA, portée par des politiques économiques prudentes et une diversification progressive des exportations, notamment dans les matières premières. Toutefois, les tensions commerciales internationales, récemment ravivées par certaines décisions de l'administration américaine, pourraient compromettre cette dynamique à moyen terme<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> En 2020, l'or représentait 85 % et 80 % des exportations en valeur du Burkina Faso et du Mali respectivement. Sur la même période, le cours de l'or a enregistré une hausse de 18,3 % entre janvier et décembre (Banque mondiale).

<sup>35</sup> En 2025, l'administration Trump a relevé les droits de douane sur plusieurs produits africains, mettant en cause les préférences commerciales accordées dans le cadre de l'AGOA. Ces mesures pourraient affecter directement les exportations de certains pays de l'UEMOA, notamment dans les secteurs du textile et de l'agroalimentaire, qui bénéficiaient jusqu'ici d'un accès préférentiel au marché américain.

Tableau 13 : Exportations de produits de base des pays de l'UEMOA (2015-2023)

Pays	Exportations de produits de base (milliards de E.-U. \$)								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso	2,1	2,4	2,8	3,2	3,2	4,3	4,9	4,4	4,2
Bénin	1,4	1,6	2,0	3,0	2,8	2,8	3,4	3,5	3,5
Côte d'Ivoire	10,9	9,8	11,1	10,9	11,8	11,5	14,2	15,1	18,7
Guinée-Bissau	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Mali	2,5	2,7	2,6	3,5	3,5	4,5	4,6	5,1	5,4
Niger	0,7	0,7	0,9	1,1	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9
Sénégal	1,9	1,9	2,1	2,7	3,2	2,9	3,9	3,9	3,9
Togo	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,9	1,1	1,2
<b>Total</b>	<b>20,4</b>	<b>20,1</b>	<b>22,7</b>	<b>25,5</b>	<b>26,6</b>	<b>27,8</b>	<b>33,2</b>	<b>34,3</b>	<b>38,0</b>

Source : CNUCED, novembre 2024.

#### 4.3.4. Importations de biens et services

Les importations dans les pays de l'UEMOA ont connu une baisse significative en 2020, sous l'effet des perturbations induites par la pandémie de COVID-19. Comme le montre le Tableau 14, les importations totales ont diminué de 2,1 % par rapport à l'année précédente, en raison des restrictions sanitaires mondiales, de la fermeture des frontières et des interruptions des chaînes d'approvisionnement. Ces perturbations ont particulièrement affecté les échanges commerciaux avec les principaux partenaires de l'UEMOA, notamment l'Union européenne et la Chine, qui représentaient environ 43,5 % de la valeur totale des importations de la région cette année-là<sup>36</sup>. La demande pour de nombreux produits s'est contractée, touchant notamment les secteurs industriels et de consommation.

La pandémie a provoqué un double choc de demande et d'offre pour les économies mondiales (Brinca et al., 2020 ; del Rio-Chanona, 2020). La baisse concomitante de l'indice de la valeur unitaire à l'importation en 2020 (voir Annexe 19) illustre l'impact du choc d'offre sur les prix des biens importés. Toutefois, certains pays comme le Niger, le Sénégal et le Togo ont vu leurs dépenses d'importation augmenter, principalement en raison d'une demande accrue de denrées alimentaires et d'engrais.

<sup>36</sup> Source : CNUCED, novembre 2024.

À partir de la fin de l'année 2020, une reprise notable des importations s'est amorcée, soutenue par la stabilisation progressive des chaînes d'approvisionnement mondiales et la remontée des prix des matières premières. Cette dynamique s'est renforcée en 2021 et 2022. Par exemple, entre 2020 et 2023, les importations de la Côte d'Ivoire ont progressé de 20,9 %, tandis que celles du Sénégal ont augmenté de 20,0 % sur la même période (voir Tableau 14).

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a accentué cette tendance haussière, entraînant une flambée des prix mondiaux de l'énergie et des matières premières agricoles. Les nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement, combinées à une inflation généralisée, ont alourdi le coût des importations dans l'UEMOA, augmentant ainsi les charges supportées par les producteurs et consommateurs de la région, comme le reflète l'évolution des importations présentée dans le tableau correspondant.

*Tableau 14 : Evolution des importations de biens et services dans les pays de l'UEMOA (2015-2022)*

Pays	Importations (milliards de E.-U. \$)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Burkina Faso	3,9	4,1	4,6	5,2	5,0	4,8	5,8	6,3
Bénin	3,7	3,7	4,4	4,9	4,9	3,9	4,8	5,1
Côte d'Ivoire	11,6	11,0	12,2	13,7	12,9	12,7	16,3	19,3
Guinée-Bissau	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5
Mali	5,2	5,7	5,5	6,1	6,6	6,4	7,6	7,5
Niger	3,0	2,5	2,9	3,4	3,4	3,5	4,1	4,6
Sénégal	6,3	6,2	7,5	9,0	9,2	9,7	12,3	14,4
Togo	2,4	2,4	2,1	2,3	2,3	2,4	2,7	2,8
<b>Total</b>	<b>36,4</b>	<b>35,9</b>	<b>39,6</b>	<b>45,0</b>	<b>44,7</b>	<b>43,8</b>	<b>54,0</b>	<b>60,6</b>

*Source : Division des statistiques de l'UNDESA, novembre 2024.*

#### **4.3.5. Taux de chômage**

Avant la crise de la COVID-19, les pays de l'UEMOA affichaient des taux de chômage relativement bas, comparativement à d'autres régions. Toutefois, la pandémie a provoqué une hausse du chômage, bien que celle-ci soit restée modérée grâce aux mesures d'accompagnement déployées. Les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme ont été particulièrement touchés. Malgré ces difficultés, le taux de chômage de l'UEMOA est demeuré inférieur à celui d'autres régions,

comme l'illustre le graphique relatif à l'évolution du taux de chômage médian par groupe de pays.

Selon le rapport de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (2020), l'emploi est resté relativement stable à mi-2020, en dépit d'un recours accru au chômage partiel dans certains secteurs. Cette stabilité est corroborée par les données de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui signalent une hausse médiane du taux de chômage de seulement 0,6 point entre 2019 et 2020 dans l'UEMOA, contre une augmentation d'un point dans le reste de l'Afrique de l'Ouest.

Comme le montre le Tableau 15, la région a maintenu un taux de chômage médian de 2,7 % en 2023, nettement inférieur à ceux observés en Afrique de l'Ouest (4,8 %), en Afrique subsaharienne (6,1 %) et dans l'ensemble des pays en développement hors UEMOA (5,8 %). Ce résultat témoigne de la résilience du marché du travail au sein de l'Union, portée par diverses mesures de soutien, telles que l'octroi d'aides financières, la création de fonds de solidarité et des allègements fiscaux pour le secteur privé.

L'impact de l'économie informelle sur l'emploi pendant la pandémie reste cependant difficile à évaluer avec précision. Représentant environ 35 % du PIB de l'UEMOA entre 2010 et 2017 (Medina & Schneider, 2020), le secteur informel joue un rôle majeur dans l'économie de la région. Selon l'OIT, environ 95 % de la population active de l'UEMOA travaille dans ce secteur<sup>37</sup>. Bien que l'informel ait absorbé une partie des pertes d'emplois du secteur formel, il a également subi des impacts négatifs notables.

Les données disponibles pour le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal révèlent qu'en 2020, une proportion significative de travailleurs du secteur informel a perdu son emploi : 48 % au Burkina Faso, 34 % au Mali et 42 % au Sénégal. En comparaison, les pertes dans le secteur formel étaient nettement moindres : 4 % au Burkina Faso et 8 % au Mali et au Sénégal (Baldé et al., 2020). Cela souligne que, bien que le secteur informel ait joué un rôle d'amortisseur, il n'a pas été épargné par les effets de la crise.

Les restrictions sanitaires ont principalement affecté le secteur formel — entraînant fermetures d'entreprises, arrêts de production industrielle et limitations des déplacements —

---

<sup>37</sup> Il s'agit d'une valeur médiane. Le Niger affichant la valeur la plus élevée (98,49%) et la Côte d'Ivoire la valeur la plus basse (92,12%). Dans le reste de l'Afrique de l'Ouest et, plus largement, en Afrique subsaharienne, cette proportion est légèrement plus réduite, avec des valeurs médianes de respectivement 89.35 % et 86.63%.

tandis que le secteur informel, plus flexible et moins réglementé, a pu continuer à opérer partiellement. Cette dynamique a permis à l'économie informelle d'atténuer certains effets de la crise sur l'emploi (FMI, 2022). Néanmoins, selon le rapport de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (2020), 96 % des organisations interrogées considéraient que le secteur informel avait été l'un des plus durement touchés par la pandémie, notamment à travers une forte baisse de trésorerie : 81 % des entreprises informelles déclaraient des difficultés de liquidité.

Après avoir analysé en détail les facteurs de vulnérabilité des pays de l'UEMOA et évalué leur capacité de réponse et de résilience face à la crise de la COVID-19, il apparaît que certaines fragilités structurelles et conjoncturelles demeurent et nécessitent des actions ciblées. La pandémie a mis en lumière tant les forces que les faiblesses des États membres dans la gestion des chocs, soulignant l'urgence de renforcer les mécanismes de résilience pour mieux anticiper et atténuer les crises futures. Sur la base des constats établis dans ce rapport, un ensemble de recommandations stratégiques est désormais proposé, à l'attention des États membres et des institutions de l'UEMOA, en vue de réduire les vulnérabilités et de consolider la résilience économique, sociale et environnementale de la région.

*Tableau 15 : Evolution du taux de chômage dans les pays de l'UEMOA (2015-2023)*

Pays	Taux de chômage (% de la population active)								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso	4,5%	4,6%	4,7%	4,7%	4,7%	5,0%	5,1%	5,3%	5,3%
Bénin	1,9%	1,8%	1,7%	1,5%	1,4%	1,6%	1,7%	1,5%	1,5%
Côte d'Ivoire	2,6%	1,9%	3,3%	2,9%	2,4%	2,6%	2,6%	2,4%	2,4%
Guinée-Bissau	3,2%	3,2%	3,1%	3,2%	3,2%	3,6%	3,6%	3,2%	3,2%
Mali	1,4%	1,4%	1,5%	1,6%	2,4%	3,5%	2,3%	3,1%	3,0%
Niger	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,6%	0,8%	0,6%	0,5%
Sénégal	6,8%	4,5%	4,1%	3,6%	2,9%	3,4%	3,4%	3,0%	2,9%
Togo	2,2%	3,0%	3,7%	2,9%	2,1%	2,2%	2,3%	2,1%	2,0%
<b>Médiane</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,4%</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,4%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,7%</b>

*Source : Organisation internationale du travail (OIT), novembre 2024*

## 5. Recommandations politiques

Les États membres de l’UEMOA font face à des défis multidimensionnels, étroitement liés et amplifiés par des facteurs structurels de long terme et des chocs conjoncturels. Les pays sahéliens, en particulier le Burkina Faso, le Mali et le Niger, demeurent confrontés à des conflits armés persistants et à une dégradation de la sécurité intérieure. Parallèlement, l’ensemble de l’Union est exposé aux effets des fragilités transfrontalières, telles que la criminalité organisée, les flux migratoires non maîtrisés et les instabilités institutionnelles récurrentes.

Ces vulnérabilités sont intensifiées par les effets du changement climatique, qui aggravent la pression sur les ressources naturelles, affectent la productivité agricole et accentuent les tensions sociales, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Dans ce contexte, une réponse politique coordonnée, ambitieuse et adaptée au niveau régional est indispensable pour renforcer la résilience économique, sociale, environnementale et institutionnelle des États membres.

### 5.1. Diversification économique et renforcement du commerce intrarégional

Malgré une relative stabilité macroéconomique, les économies de l’UEMOA restent fortement exposées aux chocs extérieurs. Cette vulnérabilité provient en grande partie d’une dépendance marquée à l’égard des importations de produits stratégiques, notamment les denrées alimentaires, les combustibles et les engrais. Cette situation est particulièrement critique pour les pays enclavés comme le Burkina Faso et le Mali, mais elle affecte également des États de plus petite taille, à l’instar de la Guinée-Bissau.

Les exportations régionales sont largement concentrées sur un nombre limité de matières premières, principalement agricoles et peu transformées, ainsi que sur les combustibles. Cette spécialisation réduit la complémentarité économique entre les pays membres. En 2023, par exemple, plus de 57 %<sup>38</sup> des combustibles exportés par la Côte d’Ivoire étaient destinés à des marchés extérieurs à la région, tandis que des pays comme le Sénégal et le Togo restaient dépendants d’approvisionnements extrarégionaux pour couvrir leurs besoins énergétiques. Plus globalement, le commerce intrarégional demeure faible, ne représentant que 10,2 % des

---

<sup>38</sup> Issu de l’analyse des données de la CNUCED.

échanges sur la période 2018–2022, un niveau bien en deçà des objectifs fixés dans le Programme Régional de Développement des Échanges Commerciaux (PRDEC, 2017)<sup>39</sup>.

Pour réduire cette dépendance et accroître la résilience économique de la région, il est indispensable de promouvoir une stratégie ambitieuse de diversification productive et de renforcement du commerce intrarégional. L’industrialisation de la transformation agricole, comme en témoignent les pôles agro-industriels en Côte d’Ivoire, illustre le potentiel de création de valeur ajoutée tout en consolidant les chaînes de valeur régionales. Ces expériences pourraient être adaptées et reproduites dans d’autres pays membres selon leurs spécificités économiques.

Le développement d’infrastructures de transport modernes et intégrées constitue un levier essentiel pour stimuler les échanges régionaux. Des projets stratégiques tels que le corridor Abidjan–Ouagadougou ou la ligne ferroviaire Dakar–Bamako devraient être accélérés, avec une attention particulière portée à la qualité de leur mise en œuvre. Cela implique notamment la professionnalisation du secteur des transports, la lutte contre les paiements informels sur les axes routiers, et l’harmonisation effective des procédures douanières à l’échelle de l’Union.

Enfin, une meilleure exploitation des complémentarités économiques au sein de l’espace UEMOA pourrait significativement atténuer la dépendance aux marchés extérieurs. Par exemple, une stratégie régionale coordonnée visant à réorienter une part substantielle des exportations ivoiriennes de combustibles vers des partenaires comme le Sénégal et le Togo renforcerait l’autonomie énergétique collective, tout en stimulant les flux commerciaux intra-UEMOA.

## **5. 2. Renforcement de la résilience environnementale et gestion durable des ressources naturelles**

La mise en œuvre de la Grande Muraille Verte (GMV) dans l’espace UEMOA constitue une réponse stratégique aux défis croissants de désertification et de dégradation des terres dans les zones sahéliennes. Toutefois, malgré son ambition, son impact reste limité en raison de financements insuffisants, de contraintes techniques persistantes et d’un déficit de coordination régionale (AFD, 2024 ; Ministère de l’Environnement et du Développement durable, 2012).

Pour accroître l’efficacité de cette initiative, une approche intégrée, axée sur la gestion durable des terres et des ressources naturelles, s’impose. Cela implique de promouvoir les pratiques agroécologiques, la régénération naturelle assistée et la restauration des terres

---

<sup>39</sup> Données de la CNUCED (2025) et UNDESA (2025). La part des échanges commerciaux intrarégionaux est calculée de la façon suivante :  $(X_{intra\ UEMOA} + M_{intra\ UEMOA}) / (X_{totaux} + M_{totaux})$ .

dégradées, en s'appuyant sur des programmes structurants tels que le Programme d'appui à la préservation de la biodiversité (PAPBIO) et le Programme d'appui à la préservation des écosystèmes forestiers (PAPFOR).

L'extension de la GMV exige également le renforcement des infrastructures hydrauliques pour garantir un accès durable à l'eau, en particulier dans les zones arides et semi-arides. En parallèle, le développement de filières économiques durables, notamment dans les secteurs agroforestier et pastoral adaptés aux conditions sahéliennes, contribuerait à renforcer les moyens de subsistance des populations rurales.

Par ailleurs, une meilleure synergie entre les politiques environnementales et les stratégies économiques régionales, notamment celles mises en œuvre dans le cadre du Programme régional de développement des échanges commerciaux (PRDEC), permettrait de valoriser les ressources locales. L'intégration de pôles de transformation agro-industrielle dans les zones concernées favoriserait la création de valeur ajoutée à l'échelle territoriale et réduirait la dépendance aux importations.

Enfin, la mise en place d'une gouvernance environnementale plus efficace, appuyée par des dispositifs de suivi et d'alerte précoce, renforcerait la capacité des États et des communautés à anticiper et à répondre aux chocs climatiques. Elle constituerait un levier essentiel pour accroître la résilience collective, tout en contribuant à la stabilité sociale et économique de la région.

### **5.3. Mise en œuvre de mécanismes de suivi et d'alerte précoce**

Les défis sécuritaires, sanitaires et environnementaux auxquels la région est confrontée appellent une réponse proactive, fondée sur des mécanismes robustes de suivi et d'alerte précoce. Ces outils doivent permettre d'anticiper les crises et de renforcer la capacité de réponse coordonnée entre les États membres.

Dans le domaine sécuritaire, l'opérationnalisation du Mécanisme de Veille et d'Alerte Précoce (MeVAP), prévu par la Politique commune de paix et de sécurité adoptée en 2013, constitue une priorité. Aujourd'hui encore inopérant, ce dispositif pourrait jouer un rôle central en facilitant la collecte, l'analyse et le partage coordonné des données sécuritaires. Il serait particulièrement pertinent d'y intégrer une analyse approfondie des causes structurelles et conjoncturelles des conflits afin d'éclairer des interventions mieux ciblées et plus efficaces.

Sur le plan sanitaire, l'expérience du Centre Régional de Surveillance et de Contrôle des Maladies (CRSCM-CEDEAO) souligne l'importance de renforcer les capacités nationales de surveillance épidémiologique. Une coopération accrue entre les États membres, fondée sur un

partage régulier et proactif des données sanitaires, est indispensable pour améliorer la réponse transfrontalière face aux crises sanitaires. La mise en place de systèmes numériques de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes, associée au renforcement des capacités institutionnelles, pourrait significativement améliorer la détection précoce et la maîtrise des épidémies, notamment dans des pays particulièrement vulnérables comme la Guinée-Bissau.

Concernant les risques environnementaux, l'UEMOA gagnerait à s'aligner plus étroitement sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030). Toutefois, la mise en œuvre effective des stratégies nationales liées à ce cadre reste inégale, en particulier au Bénin, au Niger et au Togo. L'Observatoire Régional d'Analyse et de Suivi du Territoire Communautaire (ORASTEC) constitue un outil prometteur pour suivre l'évolution des vulnérabilités environnementales et orienter les politiques de gestion des risques aux niveaux national et régional.

Le renforcement de la coordination régionale autour de ces mécanismes permettrait non seulement d'améliorer la prévention des crises, mais aussi de mieux gérer les vulnérabilités structurelles et conjoncturelles qui pèsent sur la stabilité des États membres.

#### **5. 4. Renforcement des services publics et dynamisation du marché de l'emploi**

L'accès limité aux services publics dans de nombreux États membres de l'UEMOA constitue une source majeure d'inégalités et fragilise la résilience sociale. Cette problématique est particulièrement marquée dans les secteurs de la santé et de l'éducation, où des insuffisances structurelles entravent l'accès, la qualité et l'efficacité des prestations. Ces lacunes, bien documentées (Banque mondiale, 2014, 2017a, 2017b, 2019), sont exacerbées par les conflits armés et les déplacements forcés, qui perturbent gravement les infrastructures et les services essentiels (Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, 2023 ; UNICEF, 2023).

Dans le domaine de la santé, les disparités entre zones rurales et urbaines sont particulièrement marquées. Les infrastructures de base – équipements médicaux, approvisionnement en médicaments, accès à l'eau potable – demeurent insuffisantes dans de nombreux pays de l'Union. Par exemple, au Niger, moins de 13 % des établissements de santé disposent simultanément d'eau potable, d'assainissement fonctionnel et d'électricité. Ces carences sont aggravées par une formation insuffisante du personnel médical, se traduisant par des taux de précision diagnostique préoccupants, comme les 31,5 % mesurés au Niger, mais

également observés en Guinée-Bissau et au Sénégal. De telles déficiences compromettent directement la capacité des systèmes de santé à répondre aux besoins des populations, particulièrement en période de crise.

Le secteur de l'éducation fait face à des défis similaires. Les établissements scolaires, souvent dépourvus d'infrastructures essentielles, peinent à offrir des conditions d'apprentissage adéquates (Banque mondiale, 2017b ; Rockmore, 2016). Le manque de qualification des enseignants et l'absentéisme élevé aggravent ces déficits, rendant le système éducatif peu efficace dans de nombreux cas. En contexte de conflit, les écoles deviennent particulièrement vulnérables : destructions d'infrastructures, déplacements forcés et pauvreté accrue limitent drastiquement l'accès à l'éducation (Justino, 2016 ; UNICEF, 2023). Ces perturbations ont des effets durables sur le capital humain, comme le montrent les baisses significatives des années de scolarité observées après les conflits, notamment en Côte d'Ivoire (Dabalén et Saunik, 2014).

Les lacunes dans l'éducation se répercutent directement sur l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes. Bien que les taux de chômage globaux restent relativement bas dans la région, l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI, 2017-2018) révèle que 6,1 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans sont au chômage, contre seulement 2,2 % chez les plus de 35 ans. Derrière ces chiffres, se cache une réalité préoccupante : un fort sous-emploi et une prédominance d'emplois précaires et informels (Dsouza, 2025).

Cette situation est particulièrement alarmante, car un chômage élevé parmi les jeunes, combiné à l'absence de perspectives économiques stables, constitue un facteur aggravant des tensions sociales et des risques de conflits (Feindouno et Wagner, 2020). Il est donc urgent de mettre en place des mesures concrètes pour intégrer les jeunes dans le marché du travail formel et leur offrir des alternatives viables à des parcours professionnels marqués par la précarité.

L'entrepreneuriat constitue une option prometteuse pour pallier l'insuffisance d'emplois formels, mais il reste souvent un choix contraint. Les travaux de Léon et Rabary (2025) montrent que les jeunes préfèrent majoritairement un emploi salarié, perçu comme plus stable. De plus, les jeunes entrepreneurs qui parviennent à lancer un projet sont généralement ceux disposant d'un niveau de formation élevé (60 % ayant un master) et d'une expérience professionnelle préalable, ce qui souligne les insuffisances des systèmes éducatifs en matière de préparation à l'entrepreneuriat.

Les difficultés d'accès au financement constituent un autre frein majeur, notamment en milieu rural. Les jeunes agriculteurs, en particulier, sont confrontés à des obstacles liés à l'absence de garanties foncières, à leur manque d'expérience, et à une perception accrue du

risque par les institutions financières. Ainsi, seuls 10 % des jeunes ruraux disposent d'un compte bancaire mobile, contre 24 % en milieu urbain. Cette exclusion du système financier pousse de nombreux jeunes à recourir à des circuits informels, souvent à des conditions défavorables, limitant leur capacité à investir (Dsouza, 2025).

L'économie informelle, bien qu'essentielle pour absorber une grande partie de la main-d'œuvre, reste dominée par une faible productivité et des conditions de travail précaires. Elle représente plus de 84 % des emplois dans la région, et jusqu'à 98 % dans les secteurs agricoles et des plantations, où femmes et jeunes sont particulièrement surreprésentés<sup>40</sup>. Les opportunités d'insertion dans le secteur formel demeurent limitées pour ceux qui manquent de qualifications, d'infrastructures économiques ou de financements adaptés.

Pour répondre à ces défis, l'UEMOA pourrait tirer parti des opportunités offertes par la numérisation des services publics et privés. La digitalisation joue un rôle clé dans la modernisation des services administratifs, la réduction des barrières à l'inclusion financière et l'amélioration de l'accès aux marchés du travail. L'accès généralisé à une identité numérique, notamment par le biais du Projet Régional d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion (WURI), faciliterait l'accès des jeunes aux services financiers et renforcerait leur intégration dans l'économie formelle. Ce projet, cofinancé par la Banque mondiale, vise à fournir une preuve d'identité biométrique à des millions de personnes, améliorant ainsi leur accès aux services publics et privés, et facilitant la mobilité régionale grâce à l'interopérabilité des systèmes d'identité (Banque mondiale, 2018, 2024 ; CEDEAO, 2023).

Cependant, les retraits récents du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO compromettent la continuité du programme WURI dans ces pays. Cette évolution représente un défi stratégique majeur pour l'UEMOA, étant donné le poids de ces États au sein de l'Union. Il est donc crucial de renforcer les efforts pour garantir la pérennité et l'efficacité du programme, en consolidant la collaboration avec la Banque mondiale et la CEDEAO, tout en adaptant les modalités d'intervention aux réalités locales.

Par ailleurs, l'Union pourrait s'appuyer sur des initiatives telles que la plateforme numérique Yoma, développée par l'UNICEF. Déployée au Bénin et en Côte d'Ivoire, cette plateforme aide les jeunes à développer leurs compétences, accéder à des opportunités professionnelles et s'impliquer dans la société. Son extension à l'ensemble des États membres renforcerait les efforts d'inclusion sociale et économique des jeunes dans la région.

---

<sup>40</sup> Données de l'OIT en 2023 ou dernière année disponible.

## 5. 5. Renforcement du contrat social et lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption et l'amélioration de la transparence budgétaire constituent des leviers essentiels pour réduire les tensions sociales et prévenir les risques de conflit dans les États membres de l'UEMOA. Dans plusieurs pays de la région, le sentiment d'impunité et de mauvaise gouvernance reste élevé. Selon les données d'Afrobarometer de 2023, 59,8 % des citoyens au Sénégal et 42 % au Burkina Faso estiment que le niveau de corruption a augmenté au cours des dernières années. En Côte d'Ivoire, 60,1 % de la population exprime un manque de confiance envers le parti au pouvoir, tandis que 56,5 % au Mali et 51,4 % au Togo remettent en question l'indépendance de la justice.

Face à cette situation, la numérisation de l'administration fiscale apparaît comme une solution efficace pour limiter la fraude et l'évasion fiscale. L'automatisation des procédures de collecte des impôts permettrait de réduire les interactions humaines propices aux pratiques frauduleuses et d'améliorer la traçabilité des paiements et des dépenses publiques. En renforçant la mobilisation des ressources domestiques, cette approche contribuerait à une meilleure allocation budgétaire, notamment en faveur des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé, tout en apaisant les tensions sociales liées à la perception d'injustice dans la répartition des ressources publiques.

Feindouno et Wagner (2020) recommandent également l'adoption d'une plateforme numérique de suivi des dépenses publiques, accessible au grand public. Une telle initiative permettrait de rendre les finances publiques plus lisibles et plus accessibles, favorisant ainsi la transparence et la redevabilité. En renforçant la confiance des citoyens envers les institutions publiques, elle contribuerait à réduire les risques de contestation sociale et à consolider la stabilité politique dans les États membres.

## Conclusion

L'analyse approfondie de la vulnérabilité multidimensionnelle des pays de l'UEMOA met en évidence la complexité des défis auxquels ces économies sont confrontées. Entre exposition aux chocs exogènes, limitations structurelles et résilience variable, les États de l'Union évoluent dans un environnement incertain où crises climatiques, économiques et géopolitiques peuvent compromettre leur trajectoire de développement. Malgré ces contraintes, des dynamiques de résilience émergent, portées par des politiques macroéconomiques prudentes, une intégration régionale croissante et des initiatives visant à diversifier les économies locales.

Les résultats de cette étude montrent que la vulnérabilité des pays de l'UEMOA repose sur plusieurs facteurs interdépendants. Sur le plan économique, la forte dépendance aux exportations de matières premières, conjuguée à une diversification limitée, accroît leur sensibilité aux fluctuations des prix mondiaux et aux chocs commerciaux. Sur le plan environnemental, les aléas climatiques — sécheresses, inondations, déforestation — pèsent lourdement sur des secteurs clés comme l'agriculture, menaçant la sécurité alimentaire et la stabilité socio-économique. Par ailleurs, la vulnérabilité sociale est aggravée par des dynamiques démographiques complexes, des tensions sécuritaires persistantes, notamment au Sahel, et des fragilités institutionnelles qui limitent la capacité des États à répondre efficacement aux crises.

Toutefois, cette vulnérabilité n'est pas une fatalité. L'étude a également mis en lumière les efforts significatifs que les États membres de l'Union ont déployés, souvent avec succès, pour impulser des dynamiques de résilience à travers des politiques économiques, sociales et environnementales pertinentes. Cependant, la principale difficulté réside dans la capacité à maintenir ces avancées sur le long terme. Trop souvent, les progrès réalisés sont fragilisés, voire remis en cause, par l'irruption de chocs exogènes — tels que les crises économiques mondiales ou les catastrophes naturelles — ou endogènes, notamment les instabilités politiques et sécuritaires. Cette volatilité souligne la nécessité non seulement de renforcer les mécanismes de réponse aux crises, mais aussi de consolider les politiques publiques de manière structurelle et durable.

Des leviers d'action existent pour renforcer la résilience et réduire les fragilités structurelles. La diversification économique constitue une priorité pour stabiliser la croissance et limiter l'exposition aux chocs externes. Le développement de secteurs à forte valeur ajoutée et l'industrialisation locale permettraient de réduire la dépendance aux matières premières, tout

en créant des opportunités d'emploi et en renforçant la compétitivité économique. Par ailleurs, le renforcement des institutions et de la gouvernance s'impose comme un impératif pour améliorer l'efficacité des politiques publiques, sécuriser les investissements et favoriser la stabilité sociale. Une meilleure gouvernance contribuerait à une allocation plus efficace des ressources, à la lutte contre la corruption et à la consolidation de la confiance dans les institutions.

L'investissement dans le capital humain est également déterminant pour renforcer la résilience économique et sociale. L'éducation et la santé constituent les fondations d'un développement durable, en favorisant l'émergence d'une main-d'œuvre qualifiée et en améliorant la productivité. La mise en place de systèmes éducatifs performants, adaptés aux exigences du marché du travail, ainsi qu'un accès élargi aux soins de santé, notamment en milieu rural, sont des enjeux majeurs pour l'avenir de la région. En parallèle, l'adaptation au changement climatique demeure essentielle. Le développement de pratiques agricoles adaptées, le renforcement des infrastructures résilientes et une gestion durable des ressources naturelles apparaissent indispensables pour limiter les impacts environnementaux et garantir la sécurité alimentaire.

Au-delà des efforts nationaux, l'intégration régionale offre une opportunité stratégique pour renforcer la résilience collective. Une coordination accrue des politiques économiques, une harmonisation des cadres réglementaires et un renforcement des mécanismes de solidarité régionale permettraient de mieux absorber les chocs et de maximiser les opportunités de croissance. La coopération entre États membres doit être intensifiée pour mutualiser les ressources, développer les infrastructures régionales et dynamiser le commerce intra-UEMOA.

Enfin, si la responsabilité des États est centrale, l'engagement de la communauté internationale demeure crucial. Une prise en compte accrue de la vulnérabilité dans l'allocation de l'aide au développement, ainsi que l'intégration d'indicateurs de vulnérabilité multidimensionnelle dans les décisions stratégiques des bailleurs, sont des leviers essentiels pour accompagner les pays de l'UEMOA vers un développement plus résilient et inclusif.

En définitive, ce rapport souligne la nécessité d'une approche globale et concertée pour surmonter les défis structurels de la vulnérabilité au sein de l'UEMOA. Par des réformes adaptées, un renforcement des capacités institutionnelles et une meilleure coordination des politiques publiques, les États membres disposent des moyens de transformer leurs fragilités en opportunités. Si des efforts conséquents restent à fournir, une trajectoire de développement plus stable et plus prospère est à portée, à condition de mobiliser des stratégies cohérentes et des ressources adaptées aux réalités spécifiques de la région.

## Références

Abderrahmane, A. 2022. « Drogue, immobilier et blanchiment d'argent au Sénégal ». *Institut d'Etudes de Sécurité* (blog). 2022. <https://issafrica.org/fr/iss-today/drogue-immobilier-et-blanchiment-dargent-au-senegal>.

Abiona, A., et M.F. Koppensteiner. 2022. « Financial inclusion, shocks, and poverty evidence from the expansion of mobile money in Tanzania ». *Journal of Human Resources* 57 (2): 435-64.

Acemoglu, D., S. Johnson, et J.A. Robinson. 2005. « Chapter 6 Institutions as a Fundamental Cause of Long-Run Growth ». In *Handbook of Economic Growth*, 1:385-472. Elsevier. [https://doi.org/10.1016/S1574-0684\(05\)01006-3](https://doi.org/10.1016/S1574-0684(05)01006-3).

Aday, S., et Mehmet Seckin Aday. 2020. « Impact of COVID-19 on the Food Supply Chain ». *Food Quality and Safety* 4 (4): 167-80. <https://doi.org/10.1093/fqsafe/fyaa024>.

Adepoju, Paul. 2020. « Africa's Struggle with Inadequate COVID-19 Testing ». *The Lancet Microbe* 1 (1): e12. [https://doi.org/10.1016/S2666-5247\(20\)30014-8](https://doi.org/10.1016/S2666-5247(20)30014-8).

Adger, W. Neil. 2006. « Vulnerability ». *Global Environmental Change* 16 (3): 268-81. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>.

Adom, P. K. 2024. The socioeconomic impact of climate change in developing countries in the next decades. *Center for Global Development*, 139.

AFD. 2024. « La Grande muraille verte, au carrefour des enjeux de la COP Désertification ». 2024. <https://www.afd.fr/fr/actualites/grande-muraille-verte-enjeux-cop-desertification>.

Afreximbank. 2020. « African trade report 2020: informal cross-border trade in Africa in the context of the AfCFTA ». African Export-Import Bank.

Ag Ahmed, M.A., M. Cissé, H. Alami, et B. Criel. 2025. « Impact of the COVID-19 Pandemic on the Functioning of Front-Line Health Services in the Kati Health District in Mali, West Africa: A Qualitative Study ». *SSM - Health Systems* 4 (juin):100041. <https://doi.org/10.1016/j.ssmhs.2024.100041>.

Agénor, P.R. 2004. *The economics of adjustment and growth*. La Editorial. Princeton, N.J., EU: Princeton University Press.

AIEA. 2017. « Rapport du projet régional de coopération technique appuyé par l'AIEA ». RAF/7/011. Vienne, Autriche: Agence internationale de l'énergie atomique.

Alesina, A., E. Spolaore, et R. Wacziarg. 2005. *Trade, growth and the size of countries (handbook of economic growth)*.

Alinsato, A. S. 2022. Regional integration in the West African economic and monetary union (WAEMU): Complementarity or competition? *Economies*, 10(1), 22.

Alliance pour la Protection de l'enfance dans l'action humanitaire. 2023. « Sans défense : Synthèse sur l'impact des crises humanitaires sur les enfants en 2023 ». 2023. <https://alliancecpha.org/fr/TheUnprotected2023>.

Al-Marhubi, F. 2000. « Export Diversification and Growth: An Empirical Investigation ». *Applied Economics Letters* 7 (9): 559-62. <https://doi.org/10.1080/13504850050059005>.

Ameganvi, K. 2021. « Soutenabilité de la dette publique des pays de l'UEMOA: la norme communautaire actuelle est-elle pertinente ? » Document d'étude et de recherche COFEB/DER/2021/01. Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) ; Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires (COFEB).

Anderson, R. 2008. *Security engineering: a guide to building dependable distributed systems*. 2<sup>e</sup> éd. Wiley.

Arezki, R., & Brückner, M. 2012. Commodity windfalls, democracy and external debt. *The Economic Journal*, 122(561), 848-866.

Assoumou-Ella, G. 2012. Responses of African economies to the international economic shocks: an empirical study. *European Economic Letters*, 1(1), 46-51.

Asyary, A., et Meita Veruswati. 2020. « Sunlight Exposure Increased Covid-19 Recovery Rates: A Study in the Central Pandemic Area of Indonesia ». *Science of The Total Environment* 729 (août):139016. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.139016>.

Atkins, J., S. Mazzi, et C. Ramlogan. 1998. « A study of the vulnerability of developing and island states: a composite index. » Londres, RU: Commonwealth Secretariat.

BAD. 2020. « Rapport annuel 2020 ». Banque Africaine de Développement.

———. 2021. *From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa*. African Economic Outlook 2021. Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement (BAD).

———. 2021. Strategy for quality health infrastructure in Africa 2021–2030. *Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. Disponible sur : <https://www.afdb.org/en/documents/strategy-quality-health-infrastructure-africa-2021-2030>*.

Baldé, R., M. Boly, et E. Avenyo. 2020. « Labour market effects of COVID-19 in sub-Saharan Africa: An informality lens from Burkina Faso, Mali and Senegal ». Working paper 2020-022. Maastricht, Pays-Bas: Maastricht Economic and social Research institute on Innovation and Technology.

Baldwin, R., et B.W. di Mauro. s. d. « Economics in the time of COVID-19: A new eBook. » *Vox CEPR Policy Portal* 2 (3): 105-9.

Baldwin, R.E., et A. Tomiura. 2020. « Thinking ahead about the trade impact of COVID-19 ». In *Economics in the Time of COVID-19*, édité par R. Baldwin et B. Weder di Mauro, 59-71. CEPR Press.

Banque Africaine de Développement. 2018. « National climate change profile ». Banque Africaine de Développement.

———. 2021. « Africa's growth performance and outlook amid the COVID-19 pandemic ». In *From debt resolution to growth: the road ahead for Africa*, Banque Africaine de Développement, 7-42. African economic outlook. Côte d'Ivoire.

Banque Mondiale. 2013. « Forced displacement of and potential solutions for Internally Displaced Persons (IDPs) and refugees in the Sahel - Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger ». Working paper 83933. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

———. 2014a. « ID4D Global Dataset 2021 - Spreadsheet ». 178877. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

———. 2014b. « Service delivery indicators : Senegal ». Working Paper 90372. Banque Mondiale.

———. 2017a. « Niger - Indicateurs de prestation de services 2015 : rapport technique sur la santé ». AUS5474. Banque Mondiale.

———. 2017b. « Niger service delivery indicators : health 2015 : Niger - Indicateurs de prestation de services 2015 : rapport technique sur la santé ». AUS5474. Banque Mondiale.

———. 2019. « Guinea-Bissau : Service Delivery - Indicators Report - Health ». 138476. Banque Mondiale.

Banque mondiale. 2020a. *Global Economic Prospects, June 2020*. World Bank E-Library Archive. Washington, D.C: Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1553-9>.

———. 2020b. « Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour la fragilité, les conflits et la violence 2020-2025 ». Banque mondiale.

———. 2020c. « The African COVID-19 Response: The Importance of Coordinated Policy Measures ». Washington, D.C, EU: Banque mondiale.

Barbier, E.B., et J.P. Hochard. 2018. « Land Degradation and Poverty ». *Nature Sustainability* 1 (11): 623-31. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0155-4>.

Barrientos, A. 2008. Social transfers and growth: A review. *Available at SSRN 1538926*.

Barrito, F. s. d. « Disasters, vulnerability and resilience from a macro-economic perspective ». Background paper for the 2009 ISDR Global assessment report on disaster risk reduction.

BCEAO. 2020a. « Rapport sur la Politique Monétaire dans l'UMOA ». Dakar, Sénégal: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO).

———. 2020b. « Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA en 2019 ». Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO).

———. 2021a. « Annual Report 2020 ». Dakar, Sénégal: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO).

———. 2021b. « Rapport sur la Politique Monétaire dans l'UMOA ». Dakar, Sénégal: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO).

Bello, K., J. De Lepeleire, C. Agossou, L. Apers, D.M. Zannou, et B. Criel. 2022. « Lessons Learnt From the Experiences of Primary Care Physicians Facing COVID-19 in Benin: A Mixed-Methods Study ». *Frontiers in Health Services* 2 (mars):843058. <https://doi.org/10.3389/frhs.2022.843058>.

Béné, C., Headey, D., Haddad, L., & von Grebmer, K. 2016. Is resilience a useful concept in the context of food security and nutrition programmes? Some conceptual and practical considerations. *Food security*, 8, 123-138.

Ben Said, E. 2016. « Côte d'Ivoire : 33 morts lors des affrontements entre agriculteurs et éleveurs dans le Nord-Est (nouveau bilan officiel) ». *Agence Anadolu*, 2016.

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/c%C3%B4te-d-ivoire-33-morts-lors-des-affrontements-entre-agriculteurs-et-%C3%A9leveurs-dans-le-nord-est-nouveau-bilan-officiel/550623>.

Bengaly, L., M. Saliou, A.T. Traoré, B.L. Boïté, A. Togo, A.A. Diakité, D. Diango, et al. 2021. « Prise en charge des patients atteints de COVID 19 : analyse des prescriptions médicamenteuses au CHU Gabriel Touré ». *Mali Médical* 36 (2): 1-7.

Bernal, L. 2019. « Passer de la fragilité à la résilience dans le développement du commerce ». *Nouvelles de l'Aide pour le commerce* (blog). 2019. <https://trade4devnews.enhancedif.org/fr/nouvelles/passer-de-la-fragilite-la-resilience-dans-le-developpement-du-commerce>.

Bishop, M., Bouhia, R., Carter, G., Corbett, J., Lindsay, C., Scobie, M., ... & Islands, R. 2021. Towards sustained development in Small Island Developing States. *ODI working paper*, 46.

Blot, C., J. Creel, et F. Geerolf. 2023. « The direct and indirect impact of the war on inflation ». *Monetary Dialogue Papers*. Strasbourg, France: Parlement Européen.

Bosetti, P., C. Tran Kiem, A. Andronico, V. Colizza, Yazdan Yazdanpanah, Arnaud Fontanet, Daniel Benamouzig, et Simon Cauchemez. 2022. « Epidemiology and Control of SARS-CoV-2 Epidemics in Partially Vaccinated Populations: A Modeling Study Applied to France ». *BMC Medicine* 20 (1): 33. <https://doi.org/10.1186/s12916-022-02235-1>.

Bredenkamp, H., et J. Bersch. 2012. « Commodity price volatility: Impact and policy challenges for low-income countries ». In *Commodity Price Volatility and Inclusive Growth in Low-income Countries*, Fonds monétaire international, 55-67. Washington, D.C.

Briguglio, L. 1995. « Small Island Developing States and Their Economic Vulnerabilities ». *World Development* 23 (9): 1615-32. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00065-K](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00065-K).

Briguglio, L., et W. Galea. 2003. « Updating and augmenting the economic vulnerability index ». 4. Islands and Small States Institute of the University of Malta.

Briguglio, L., C. Vigilance, S. Vella, et G. Cordina. 2010. *Profiling Vulnerability and Resilience: A Manual for Small States*. Commonwealth Secretariat. <https://doi.org/10.14217/9781848590878-en>.

Brinca, P., J.B. Duarte, et M.F. E Castro. 2020. « Is the COVID-19 Pandemic a Supply or a Demand Shock? » *Economic Synopses* 2020 (31). <https://doi.org/10.20955/es.2020.31>.

Brun, J.-F., J. De Melo, P. Guillaumont, et C. Carrere. s. d. « Has distance died? Evidence from a panel gravity model ». *World Bank Economic Review* 19:99-120.

Bryan, E., Deressa, T. T., Gbetibouo, G. A., & Ringler, C. 2009. Adaptation to climate change in Ethiopia and South Africa: options and constraints. *Environmental science & policy*, 12(4), 413-426.

Buffie, Edward F., M. Airaud, et Felipe Zanna. 2018. « Inflation Targeting and Exchange Rate Management in Less Developed Countries ». *Journal of International Money and Finance* 81 (mars):159-84. <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2017.09.013>.

Cabazon, E. 2016. « Raising Potential Growth and Enhancing Resilience to Shocks ». In *Resilience and Growth in the Small States of the Pacific*, Fonds monétaire international.

Cabazon, E., L. Hunter, P. Tumbarello, K. Washimi, et Y. Wu. 2019. « Enhancing Macroeconomic Resilience to Natural Disasters and Climate Change in the Small States of the Pacific ». *Asian-Pacific Economic Literature* 33 (1): 113-30. <https://doi.org/10.1111/apel.12255>.

Calderón, C., N. Loayza, et L. Servén. 2004. « Greenfield foreign direct investment and mergers and acquisitions: feedback and macroeconomic effects ». Policy Research Working Paper WPS3192. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Carpenter, Steve, B. Walker, J.M. Anderies, et N. Abel. 2001. « From Metaphor to Measurement: Resilience of What to What? » *Ecosystems* 4 (8): 765-81. <https://doi.org/10.1007/s10021-001-0045-9>.

Carrere, C., et M. Schiff. 2004. « On the Geography of Trade: Distance is Alive and Well ». Washington, D.C., EU: Banque mondiale.

Cavallo, E., et I. Noy. 2011. « Natural Disasters and the Economy — A Survey ». *International Review of Environmental and Resource Economics* 5 (1): 63-102. <https://doi.org/10.1561/101.000000039>.

Cevik, S., & Jalles, J. T. 2023. For whom the bell tolls: Climate change and income inequality. *Energy Policy*, 174, 113475.

Chambers, R. 1989. « Editorial introduction: vulnerability, coping and policy ». *IDS bulletin* 20 (2): 1-7.

CNULCD. 2022. Perspectives mondiales des terres: rapport régional sur l’Afrique de l’Ouest. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Accessible sur : [https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-05/UNCCD\\_SDM\\_V34\\_FR\\_Web.pdf](https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-05/UNCCD_SDM_V34_FR_Web.pdf).

Coale, A.J., et E.M. Hoover. 2015. « Population growth and economic development ». *Princeton University Press*. 2319.

Collier, P., et B. Goderis. 2008. « Commodity prices, growth, and the natural resource curse: reconciling a conundrum ». CSAE Working Paper Series. Oxford, RU: Centre for the Study of African Economies, University of Oxford.

Collier, P., et J.W. Gunning. 1999. « Explaining African Economic Performance ». *Journal of Economic Literature* 37 (1): 64-111. <https://doi.org/10.1257/jel.37.1.64>.

Collier, P., et Anthony J. Venables. 2007. « Rethinking Trade Preferences: How Africa Can Diversify Its Exports ». *The World Economy* 30 (8): 1326-45. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9701.2007.01042.x>.

Commission de l’Union africaine. 2022. « Cadre de relèvement post-Covid-19 pour l’Afrique ». Union Africaine ; PNUD.

Corden, W.M., et J.P. Neary. 1982. « Booming sector and de-industrialization in a small open economy. » *Economic Journal* 92:825-48.

Cornier, A., et L. Wagner. 2022. « Taking vulnerability into account for the reallocation of SDRs? » Document de travail 299. Clermont-Ferrand, France: Ferdi.

Costa Junior, Celso J., A.C. Garcia-Cintado, et K.M. Junior. 2021. « Macroeconomic Policies and the Pandemic-Driven Recession ». *International Review of Economics & Finance* 72 (mars):438-65. <https://doi.org/10.1016/j.iref.2020.12.010>.

CRSCM-CEDEAO. 2024. « Rapport de situation Mpox ». Bulletin épidémiologique 2. Centre régional de surveillance et contrôle des maladies de la CEDEAO.

Dabalen, A.L., et S. Paul. 2014. « Estimating the Effects of Conflict on Education in Côte d’Ivoire ». *The Journal of Development Studies* 50 (12): 1631-46. <https://doi.org/10.1080/00220388.2014.959501>.

Dabla-Norris, E., et Y. Bal Gündüz. 2014. « Exogenous Shocks and Growth Crises in Low- Income Countries: A Vulnerability Index ». Working paper WP/12/264. International Monetary Fund.

Daneshkhah, A., V. Agrawal, A. Eshein, H. Subramanian, H.K. Roy, et V. Backman. 2020. « Evidence for Possible Association of Vitamin D Status with Cytokine Storm and Unregulated Inflammation in COVID-19 Patients ». *Aging Clinical and Experimental Research* 32 (10): 2141-58. <https://doi.org/10.1007/s40520-020-01677-y>.

Dasgupta, R. 21. « The economics of biodiversity the Dasgupta review abridged version ». Londres, RU: HM Treasury.

De Ángel Solá, D.E., L. Wang, M. Vázquez, et P.A. Méndez-Lázaro. 2020. « Weathering the Pandemic: How the Caribbean Basin Can Use Viral and Environmental Patterns to Predict, Prepare, and Respond to COVID-19 ». *Journal of Medical Virology* 92 (9): 1460-68. <https://doi.org/10.1002/jmv.25864>.

Deaton, Angus. 1999. « Commodity Prices and Growth in Africa ». *Journal of Economic Perspectives* 13 (3): 23-40. <https://doi.org/10.1257/jep.13.3.23>.

De Groot, J., & Lemanski, C. 2021. COVID-19 responses: infrastructure inequality and privileged capacity to transform everyday life in South Africa. *Environment and Urbanization*, 33(1), 255-272.

Demont, M. 2013. « Reversing urban bias in African rice markets: A review of 19 National Rice Development Strategies ». *Global Food Security* 2:172-81.

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA. 2020a. « Note de Conjoncture Economique Régionale dans l'UEMOA, 1er trimestre 2020 ». Note 47. Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

———. 2020b. « Note de Conjoncture Economique Régionale dans l'UEMOA, 2eme trimestre 2020 ». Note 48. Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

———. 2020c. « Note de Conjoncture Economique Régionale dans l'UEMOA, 3eme trimestre 2020 ». Note 49. Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

Diallo, A. 2021. « Les facteurs historico-géographiques de la crise sécuritaire au Sahel: cas du Burkina Faso, Mali et Niger. » In *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, édité par Sergiu Mișcoiu et Delia Pop-Flanja, 70. Afrika. Cluj-Napoca: Casa Cărții de Știință.

Diallo, Y., et R. Tapsoba. 2022. « Climate shocks and domestic conflicts in Africa ». Working paper WP/22/250. Fond Monétaire International.

Diop, B.Z., M. Ngom, C. Pougué Biyong, et J.N. Pougué Biyong. 2020. « The Relatively Young and Rural Population May Limit the Spread and Severity of COVID-19 in Africa: A Modelling Study ». *BMJ Global Health* 5 (5): e002699. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-002699>.

Diouf, I., A. Bousso, et I. Sonko. 2020. « Gestion de la pandémie COVID-19 au Sénégal ». *Médecine de Catastrophe - Urgences Collectives* 4 (3): 217-22. <https://doi.org/10.1016/j.pxur.2020.08.009>.

Dominelli, L. 2012. *Green social work: From environmental crises to environmental justice*. Polity.

Dsouza, A. 2025. « L'emploi des jeunes en milieu rural dans l'UEMOA ». Clermont-Ferrand, France: Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI).

Duran, D., I. Sieleunou, et E. Özaltın. 2020. « Health Systems Assessment for Cote d'Ivoire Accelerating Reforms Toward Universal Health Coverage ». Health, nutrition, and population (HNP) discussion paper 148546. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Easterly, W., et A. Kraay. 2000. « Small States, Small Problems? Income, Growth, and Volatility in Small States ». *World Development* 28 (11): 2013-27. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(00\)00068-1](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(00)00068-1).

Easterly, W., M. Kremer, L. Pritchett, et L.H. Summers. 1993. « Good Policy or Good Luck? » *Journal of Monetary Economics* 32 (3): 459-83. [https://doi.org/10.1016/0304-3932\(93\)90026-C](https://doi.org/10.1016/0304-3932(93)90026-C).

Eizenga, D., et W. Williams. 2020. « The puzzle of JNIM and militant islamist groups in the Sahel ». Africa Security Brief No. 38. Africa Center for Strategic Studies.

Elbers, C., J.W. Gunning, et B. Kinsey. 2007. « Growth and risk: methodology and micro evidence ». *The World Bank Economic Review* 21:1-20.

Elhiraika, A., Mukungu, A., & Nyoike, W. (Eds.). 2016. Regional integration and policy challenges in Africa. *Springer*.

Eslamian, S., et F.A. Eslamian, éd. 2022. *Flood Handbook: Principles and Applications*. Boca Raton, FL: CRC Press. <https://doi.org/10.1201/9781003262640>.

Essers, D. (2013). Developing country vulnerability in light of the global financial crisis: Shock therapy? *Review of Development Finance*, 3(2), 61-83.

Everitt, B, S. Landau, M. Leese, et D. Stahler. 2011. *Cluster analysis*. 5th ed. Wiley series in probability and statistics. Chichester, West Sussex, U.K: Wiley.

Fang, J., A. Collins, et S. Yao. 2021. « On the Global COVID-19 Pandemic and China's FDI ». *Journal of Asian Economics* 74 (juin):101300. <https://doi.org/10.1016/j.asieco.2021.101300>.

FAO. 2022. « Les régions du Sahel et du lac Tchad: la FAO rallie l'initiative mondiale de renforcement des interventions face à la crise de la sécurité alimentaire ». 2022. <https://www.fao.org/newsroom/detail/the-sahel-and-lake-chad-regions-fao-joins-the-global-effort-to-reinforce-response-to-the-food-security-crisis/fr>.

FAO. 2022. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Accessible sur : <https://www.fao.org/agrifood-economics/publications/detail/fr/c/1607779/>

FAO. 2023. Rapport mondial sur les crises alimentaires. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Accessible sur : <https://www.fao.org/newsroom/detail/global-report-on-food-crises-GRFC-2023-GNAFC-fao-wfp-unicef-ifpri/fr>

FAO, Union européenne, et Cirad. 2023. *Profil des systèmes alimentaires - Bénin. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires*. Rome, Italie ; Bruxelles, Belgique ; Montpellier, France: FAO; European Union ; CIRAD; <https://doi.org/10.4060/cc3787fr>.

Farole, T., et D. Winkler. 2014. *Making foreign direct investment work for Sub-Saharan Africa: local spillovers and competitiveness in global value chains*. World Bank Publications. Washington, D.C., EU.

Faye, M., J. McArthur, J. Sachs, et T. Snow. 2004. « The challenges facing landlocked developing countries ». *Journal of Human Development and Capabilities* 5:31-68.

Feindouno, S. 2018. « Structural vulnerability and fragility : an assessment based on composite indicators ». *Economics and Finance*, Clermont-Ferrand, France: Université Clermont Auvergne.

Feindouno, S., J.-L. Arcand, et P. Guillaumont. 2024. « COVID-19's Death Transfer to Sub-Saharan Africa ». *Social Science & Medicine* 340 (janvier):116486. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2023.116486>.

Feindouno, S., et P. Guillaumont. 2019. « Measuring physical vulnerability to climate change: The PVCCI, an index to be used for international development policies ». FERDI Policy Brief, No. B19. Clermont-Ferrand, France: Ferdi.

Feindouno, S., P. Guillaumont, et C. Simonet. 2020. « The Physical Vulnerability to Climate Change Index: An Index to Be Used for International Policy ». *Ecological Economics* 176 (octobre):106752. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2020.106752>.

Feindouno, S., et L. Wagner. 2020. *Les conflits internes dans le monde: estimer les risques pour cibler la prévention*. Clermont-Ferrand: FERDI.

Feindouno, S. 2020. Connait-on l'élasticité de la mortalité par rapport à une forte baisse du revenu dans les pays en développement ? *FERDI Notes brèves/Policy briefs*.

Feindouno, S., Guérineau, S., Guillaumont, P., Guillaumont Jeanneney, S., & Plane, P. 2020. Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté. Clermont-Ferrand : FERDI.

Feindouno, S., Guérineau, S., Guillaumont, P., Guillaumont Jeanneney, S., & Plane, P. (2021). Monnaies nationales ou régionales et réduction de la pauvreté en Afrique. *Revue d'économie du développement*, 29(4), 49-81.

Feindouno, S., & Guillaumont, P. 2025. Do Multilaterals Allocate Their Concessional Resources According to Countries' Vulnerability as Well as Their Income? *FERDI Notes brèves/Policy briefs*.

Ferdi. 2025. Observatoire des vulnérabilités et de la résilience des pays en développement. *Fondation pour les études et recherches sur le développement international. A venir*.

Fielding, D., & Shields, K. 2001. Modelling macroeconomic shocks in the CFA Franc Zone. *Journal of Development Economics*, 66(1), 199-223.

Fischer, H. T., Müller, K., Wenham, C., & Hanefeld, J. 2023. Policy responses to the COVID-19 pandemic in West Africa: a scoping review protocol. *BMJ open*, 13(12), e079810.

Fleuriet, V. 2022. « Exchange rate flexibility and resilience to external shocks in Sub-Saharan Africa ». Post n°260. Banque de France. <https://www.banque-france.fr/en/publications-and-statistics/publications/exchange-rate-flexibility-and-resilience-external-shocks-sub-saharan-africa>.

FMI. 2003. *World Economic Outlook: Growth and Institutions*. Washington, DC.

———. 2014. *World Economic Outlook, April 2014: Recovery Strengthens, Remains Uneven*. World Economic Outlook, World Economic and Financial Surveys. Washington, D.C, EU: Fonds monétaire international. <https://doi.org/10.5089/9781475571615.081>.

———. 2019. « Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour les pays membres de l'UEMOA ». 19/90. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2020. « Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale ». Fonds Monétaire International.

———. 2021a. « Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour les pays membres de l'UEMOA ». 21/49. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2021b. *Regional Economic Outlook, April 2021, Sub-Saharan Africa*. Washington, D.C, EU: Fonds monétaire international. <https://doi.org/10.5089/9781513576046.086>.

———. 2022a. « Guinea-Bissau: 2022 Article IV consultation and third review under the staff-monitored program; press release; and statement by the executive director for Guinea-Bissau ». 22/196. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2022b. « Niger: 2022 Article IV consultation and third review under the staff-monitored program; press release; and statement by the executive director for Guinea-Bissau ». Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2022c. *Rapport Annuel 2022 du FMI: Quand Une Crise S'Ajoute à Un Autre*. Washington, D.C., EU: Fonds monétaire international. <https://doi.org/10.5089/9798400213731.011>.

———. 2022d. « Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour les pays membres de l'UEMOA ». 22/55. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2022e. « West African Economic and Monetary Union: selected issues ». Country Report 22/68. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2023. « Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour les pays membres de l'UEMOA ». 23/102. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

———. 2024. « Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour les pays membres de l'UEMOA ». 24/90. Washington, D.C.: Fonds Monétaire International.

Flood, S., Jerez Columbié, Y., Le Tissier, M., & O'Dwyer, B. 2022. Creating resilient futures: Integrating disaster risk reduction, sustainable development goals and climate change adaptation agendas (p. 257). *Springer Nature*.

Fournel, P., & Velud, J. 2023. Le financement des biens publics mondiaux par les banques multilatérales de développement. *Revue d'économie financière*, 151(3), 171-186.

Frankel, J.A. 2010. *The natural resource curse: a survey*. Vol. 15836. Cambridge, RU: National Bureau of Economic Research.

Fu, Y., A. Alleyne, et Y. Mu. 2021. « Does Lockdown Bring Shutdown? Impact of the COVID-19 Pandemic on Foreign Direct Investment ». *Emerging Markets Finance and Trade* 57 (10): 2792-2811. <https://doi.org/10.1080/1540496X.2020.1865150>.

Gallagher, K. P., Ramos, L., Were, A., & Marques, M. Z. 2024. Debt Distress and Climate-Resilient Development in Sub-Saharan Africa. *Journal of African Economies*, 33(Supplement\_2), ii8-ii25.

Gallagher, K. P. 2025. The international financial architecture and sustainable prosperity (No. wp-2025-14). World Institute for Development Economic Research (Nations UniesU-WIDER).

Gallopín, G.C. 2006. « Linkages between Vulnerability, Resilience, and Adaptive Capacity ». *Global Environmental Change* 16 (3): 293-303. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.004>.

Garnezy, N. 1991. « Resiliency and vulnerability to adverse developmental outcomes associated with poverty ». *American Behavioral Scientist* 34 (4): 416-30.

Garry, S., et F. Checchi. 2020. « Armed Conflict and Public Health: Into the 21st Century ». *Journal of Public Health* 42 (3): e287-98. <https://doi.org/10.1093/pubmed/fdz095>.

GIEC.2014. AR5 – Working Group II: Impacts, Adaptation, and Vulnerability.

GIEC. 2021. « Changement climatique 2021 : Les éléments scientifiques ». Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

GIEC; 2022. Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. *Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 3056 pp.*, *doi:10.1017/9781009325844*. Accessible sur: [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_FullReport.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf)

Gilbert, Marius, Giulia Pullano, Francesco Pinotti, Eugenio Valdano, Chiara Poletto, Pierre-Yves Boëlle, Eric D'Ortenzio, et al. 2020. « Preparedness and Vulnerability of African Countries against Importations of COVID-19: A Modelling Study ». *The Lancet* 395 (10227): 871-77. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30411-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30411-6).

GNDR. 2015. Frontline : perceptions et actions locales face aux risques - Une collection de perspectives locales. Réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes. Accessible sur : <https://www.gndr.org/programmes/frontline/>

Golovko, A., et H. Sahin. 2021. « Analysis of International Trade Integration of Eurasian Countries: Gravity Model Approach ». *Eurasian Economic Review* 11 (3): 519-48. <https://doi.org/10.1007/s40822-021-00168-3>.

Gourdon, J., et A.-A. de Ubeda. 2022. « Conflit Russie - Ukraine : quelles conséquences sur les économies africaines ? » Ferdi Notes brèves 233. Clermont-Ferrand: Fondation pour les études et recherches sur le développement international.

Grünewald, F. 2023. « Entre aridité et radicalisme : le pastoralisme au Sahel à la croisée des chemins ». Document de travail P316. Clermont-Ferrand, France: Ferdi.

Gruss, B., et S. Kebhaj. 2019. *Commodity terms of trade: A new database*. Fonds monétaire international.

Guillaumont, P., 2006. La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide. *Revue d'économie du développement* 14, 21–77.

Guillaumont, P. 2009. *Caught in a trap: Identifying the least developed countries*. Paris: Economica.

Guillaumont, P. 2009. Coping with Structural Vulnerability in Africa. *UNU-WIDER Research Paper No. 2009/09*.

———. 2023a. « Origine et usage des profils de vulnérabilité par pays ». Ferdi Note Brève B245. Clermont-Ferrand, France: Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI).

———. 2023b. « Vers un indice de vulnérabilité multidimensionnelle : six notes d'appui ». Clermont-Ferrand, France: Fondation pour les études et recherches sur le développement international.

Guillaumont, P., et F. Puech. 2005. « L'instabilité macro-économique comme facteur de criminalité ». Etude de document. Clermont-Ferrand, France: CERDI.

Guillaumont, P., Guillaumont Jeanneney, S., & Wagner, L. 2017. How to take into account vulnerability in aid allocation criteria and lack of human capital as well: improving the performance-based allocation. *World Development*, 90, 27-40.

Guillaumont, P., et L. Wagner. 2022. « Trois critères que doit remplir un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour être utilisé efficacement ». Note brève 234. Clermont-Ferrand, France: Ferdi.

Guillaumont, P. 2022. About Resilience in the Multidimensional Index (MVI)[De la résilience dans l'Indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI)]. *Note brève Ferdi N° 241*.

Gunning, J.W. 2014. « Risk, shocks and development ». *Revue d'économie du développement* 22 (HS01): 35-49.

Gutiérrez-Romero, R. 2020. Conflict in Africa during COVID-19: social distancing, food vulnerability and welfare response. *arXiv preprint arXiv:2006.10696*.

Hallegratte, S., M. Bangalore, et J. Rozenberg. 2016. *Unbreakable: building the resilience of the poor in the face of natural disasters*. World Bank Publications. Washington, D.C., EU.

Hayakawa, K., H.-H. Lee, et C.-Y; Park. 2022. « The Effect of COVID-19 on Foreign Direct Investment ». Working paper 653. Manille, Philippines: Banque Asiatique de Développement. <https://doi.org/10.22617/WPS220092-2>.

Hayat, A., et M. Tahir. 2021. « Natural resources volatility and economic growth: evidence from the resource-rich region ». *Journal of risk and financial management* 14 (2): 84.

HCR. 2024a. « Burkina Faso ». *Country Operations* (blog). 2024. <https://reporting.unhcr.org/operational/operations/burkina-faso>.

———. 2024b. « Côte d'Ivoire Multi-Country Office ». *Country Operations* (blog). 2024. <https://reporting.unhcr.org/operational/operations/c%C3%B4te-divoire-multi-country-office>.

———. 2024c. « Mali ». *Country Operations* (blog). 2024. <https://reporting.unhcr.org/operational/operations/mali>.

———. 2024d. « Niger ». *Country Operations* (blog). 2024. <https://reporting.unhcr.org/operational/operations/niger>.

Heffernan, I., et S.C. Apollinaire-Fabrice. 2024. « Macroeconomic resilience in Benin and Togo ». 23. International Development Research Centre ; Centre for the Study of the Economies of Africa ; South African Institute of International Affairs.

Hesse, H. 2008. « Export diversification and economic growth ». Working Paper 21. Commission on Growth and Development.

Hudner, D., & Kurtz, J. 2015. Do financial services build disaster resilience? examining the determinants of recovery from Typhoon Yolanda in the Philippines. *Working Paper, Mercy Corps*.

Ibarrarán, M.E., E.L. Malone, et A.L. Brenkert. 2010. « Climate Change Vulnerability and Resilience: Current Status and Trends for Mexico ». *Environment, Development and Sustainability* 12 (3): 365-88. <https://doi.org/10.1007/s10668-009-9201-8>.

IEP. 2024. « Global Terrorism Index 2024: measuring the impact of terrorism ». Sydney, Australie: institute for Economics & Peace.

International Monetary Fund. 2022. *Côte d'Ivoire: Selected Issues*. IMF Staff Country Reports. Washington, D.C, EU: Fonds monétaire international. <https://doi.org/10.5089/9798400214134.002>.

Jansen, M. 2004. « Income volatility in small and developing economies: export concentration matters ». WTO Discussion Paper, No. 3. Genève, Suisse: Organisation mondiale du commerce.

Jeyacheya, J., et M.P. Hampton. 2020. « Wishful Thinking or Wise Policy? Theorising Tourism-Led Inclusive Growth: Supply Chains and Host Communities ». *World Development* 131 (juillet):104960. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.104960>.

Justino, P. 2016. « Supply and Demand Restrictions to Education in Conflict-Affected Countries: New Research and Future Agendas ». *International Journal of Educational Development* 47 (mars):76-85. <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2016.01.002>.

Kakaei, H., H. Nourmoradi, S. Bakhtiyari, M. Jalilian, et A. Mirzaei. 2022. « Effect of COVID-19 on Food Security, Hunger, and Food Crisis ». In *COVID-19 and the Sustainable Development Goals*, 3-29. Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-323-91307-2.00005-5>.

Kaly, U., L. Briguglio, H. McLeod, S. Schmall, C. Pratt, et R. Pal. 1999. *Environmental Vulnerability Index (EVI) to summarise national environmental vulnerability profiles*. SOPAC.

Kedir, A., Odhiambo, S., & Murinde, V. 2024. African Economies: Recovery Agenda from Multiple Shocks. *Journal of African Economies*, 33(Supplement\_2), ii3-ii7.

Kelman, I. 2018. « Islandness within climate change narratives of small island developing states (SIDS) ». *Island Studies Journal* 13 (1): 149-66. <https://doi.org/10.24043/isj.52>.

Keohane, R.O., et J.S. Nye. 1977. *Power and interdependence: world politics in transition*. Little Borwn. Boston, E.U.

Kirenga, B.J., et Pauline Byakika-Kibwika. 2021. « Excess COVID-19 Mortality among Critically Ill Patients in Africa ». *The Lancet* 397 (10288): 1860-61. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(21\)00576-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(21)00576-6).

Klomp, J. 2016. « Economic Development and Natural Disasters: A Satellite Data Analysis ». *Global Environmental Change* 36 (janvier):67-88. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2015.11.001>.

Kose, A., et M.E. Terrones. 2015. *Collapse and revival: understanding global recessions and recoveries*. Fonds monétaire international.

Kose, M.A. 2002. « Explaining Business Cycles in Small Open Economies ». *Journal of International Economics* 56 (2): 299-327. [https://doi.org/10.1016/S0022-1996\(01\)00120-9](https://doi.org/10.1016/S0022-1996(01)00120-9).

Kpadé, Cokou Patrice, M.-C. Bélanger, C. Laplante, C. Lambert, et I. Bocoum. 2023. « Food Insecurity, Coping Strategies, and Resilience of Agricultural Cooperative Members during COVID-19 in West Africa ». *Agriculture & Food Security* 12 (1): 38. <https://doi.org/10.1186/s40066-023-00440-6>.

Laborde, D., W. Martin, et R. Vos. 2020. « Poverty and food insecurity could grow dramatically as COVID-19 spreads ». In *COVID-19 and global food security*, 16-19. International Food Policy Research Institute (IFPRI).

Lavrentieva, A., E. Kaimakamis, V. Voutsas, et M. Bitzani. 2023. « An Observational Study on Factors Associated with ICU Mortality in Covid-19 Patients and Critical Review of the Literature ». *Scientific Reports* 13 (1): 7804. <https://doi.org/10.1038/s41598-023-34613-x>.

Lawal, Y. 2021. Africa's low COVID-19 mortality rate: A paradox?. *International journal of infectious diseases*, 102, 118-122.

Lawal, Yakubu. 2021. « Africa's Low COVID-19 Mortality Rate: A Paradox? » *International Journal of Infectious Diseases* 102 (janvier):118-22. <https://doi.org/10.1016/j.ijid.2020.10.038>.

Lederman, D., et W.F. Maloney. 2012. *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny*. Washington, DC, EU: World Bank and Stanford University Press.

Lee, D., et H. Zhang. 2022. « Export Diversification in Low-Income Countries and Small States: Do Country Size and Income Level Matter? » *Structural Change and Economic Dynamics* 60 (mars):250-65. <https://doi.org/10.1016/j.strueco.2021.11.017>.

Lee, D.W., et Hwa Yeon Kim. 2021. « The Effect of Social Capital on Disaster Conflicts in Local Communities: Focusing on Disaster Victims ». *International Journal of Disaster Risk Reduction* 63 (septembre):102445. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2021.102445>.

Leiter, A.M., H. Oberhofer, et P.A. Raschky. 2009. « Creative Disasters? Flooding Effects on Capital, Labour and Productivity Within European Firms ». *Environmental and Resource Economics* 43 (3): 333-50. <https://doi.org/10.1007/s10640-009-9273-9>.

Léon, F., et S. Rabary. 2025. « L'investissement d'impact et l'employabilité des jeunes dans la zone UEMOA ». Clermont-Ferrand, France: Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI).

Liou, F.-M., et C. Ding. 2004. « Positioning the non-least-developed developing countries based on vulnerability-related indicators ». *Journal of International Development* 16:751-67.

Luna, F. 2014. « “Vulnerability”, an interesting concept for public health: the case of older persons ». *Public Health Ethics* 7:180-94.

Machingura, F.; Lally, S. 2017. *The Sustainable Development Goals and Their Trade-Offs; Development Progress Case Studies*: London, UK.

Mankiw, N. G., D. Romer, et D. N. Weil. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth ». *The Quarterly Journal of Economics* 107 (2): 407-37. <https://doi.org/10.2307/2118477>.

Martin, Ron, F. Martinelli, et J. Clifton. 2022. « Rethinking Spatial Policy in an Era of Multiple Crises ». *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* 15 (1): 3-21. <https://doi.org/10.1093/cjres/rsab037>.

Massinga Loembé, M., A. Tshangela, S.J. Salyer, J.K. Varma, E.O. Ouma, et J.N. Nkengasong. 2020. « COVID-19 in Africa: The Spread and Response ». *Nature Medicine* 26 (7): 999-1003. <https://doi.org/10.1038/s41591-020-0961-x>.

McKibbin, Warwick J., et Roshen Fernando. 2020. « Global Macroeconomic Scenarios of the COVID-19 Pandemic ». *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3635103>.

Medina, L. 2018. *Shadow Economies Around the World*. Washington, D. C: International Monetary Fund.

Medina, L., et F. Schneider. 2020. « Shedding light on the shadow economy ». *World Economics* 21 (2): 25-82.

Middendorf, B.J., A. Faye, G. Middendorf, Z.P. Stewart, P.K. Jha, et P.V.V. Prasad. 2021. « Smallholder Farmer Perceptions about the Impact of COVID-19 on Agriculture and Livelihoods in Senegal ». *Agricultural Systems* 190 (mai):103108. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103108>.

Miler, F., H. Osbahr, E. Boyd, F. Thomalla, S. Bharwani, B. Ziervogel, B. Walker, et al. 2010. « Resilience and vulnerability: complementary or conflicting concepts? » *Ecology and Society* 15 (3): 25.

Millecamps, M. 2017. « « Mille homicides en Afrique de l’Ouest » : ce que les meurtres disent des mœurs ». *Jeune Afrique* (blog). 2017. <https://www.jeuneafrique.com/474304/societe/mille-homicides-en-afrique-de-louest-ce-que-les-meurtres-disent-des-moeurs/> .

Milner, C., et T. Weyman-Jones. 2003. « Relative national efficiency and country size: evidence for developing countries ». *Review of Development Economics* 7:1-14.

Ministère de l’Environnement et de l’Assainissement. 2009. « Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique ». Bamako, Mali: République du Mali.

Mohamed, A.A., J.M. De Araujo, et A.C.G. Cintado. 2024. « Navigating Post-Covid-19 Economic Recovery in WAEMU: A DSGE Approach ». *Economic Analysis and Policy* 84 (décembre):707-24. <https://doi.org/10.1016/j.eap.2024.08.031>.

Munjita, S.M., M. Samutela, Kunda Ndashe, et S.M. Munsaka. 2020. « Immunity, parasites, genetics and sex hormones: contributors to mild inflammatory responses in COVID-19? » *Pan African Medical Journal* 35 (Supp 2). <https://doi.org/10.11604/pamj.supp.2020.35.2.23267>.

Murtagh, F., et P. Legendre. 2014. « Ward’s hierarchical agglomerative clustering method: which algorithms implement ward’s criterion? » *J Classif* 31:274-95.

Nations Unies. 2008. « L’épidémie de choléra en Guinée-Bissau pourrait s’aggraver, selon OCHA ». *L’actualité mondiale Un regard humain* (blog). 2008. <https://news.un.org/fr/story/2008/10/142602>.

———. 2013; Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2013. Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. Accessible sur: [https://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2013/en/gar-pdf/GAR2013\\_EN.pdf](https://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2013/en/gar-pdf/GAR2013_EN.pdf)

———. 2020. « Policy Brief: Impact of COVID-19 in Africa ». Organisation des Nations Unies.

———. 2021. Report of the High-Level Panel on the Development of a Multidimensional Vulnerability Index.

———. 2020. « Building back better starts now. Covid-19 socio economic impact analysis for Guinea-Bissau ». Nations Unies.

———. 2021. Possible Development and Uses of Multi-Dimensional Vulnerability Indices. Analysis and Recommendations. Guillaumont P. et Wagner L. (lead authors) in Francis T. and Navoti S. (eds), OHRLLS, New York.

———. 2024. « High level panel on the development of a Multidimensional Vulnerability Index ». Nations Unies.

Njenga, M.K., J. Dawa, M. Nanyingi, J. Gachohi, I. Ngere, Michael Letko, C. F. Otieno, Bronwyn M. Gunn, et Eric Osoro. 2020. « Why Is There Low Morbidity and Mortality of COVID-19 in Africa? » *The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene* 103 (2): 564-69. <https://doi.org/10.4269/ajtmh.20-0474>.

Nkurunziza, J.D., K. Tsowou, et S. Cazzaniga. 2017. « Commodity Dependence and Human Development ». *African Development Review* 29 (S1): 27-41. <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12231>.

Noy, I., et R. Yonson. 2018. « Economic Vulnerability and Resilience to Natural Hazards: A Survey of Concepts and Measurements ». *Sustainability* 10 (8): 2850. <https://doi.org/10.3390/su10082850>.

OCDE. 2020. « L’Afrique face au COVID-19: Implications socio-économiques régionales et priorités politiques ». Paris, France: OCDE.

———. 2022. *Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et aux dommages*. OECD. <https://doi.org/10.1787/be5c2857-fr>.

OIM. 2023. Rapport sur les déplacements internes en Afrique de l’Ouest. Organisation Internationale pour les Migrations, Genève. Accessible sur : <https://www.iom.int/fr/rapports/rapport-sur-les-deplacements-internes-en-afrique-de-louest-2023>.

OIM. 2024. « West and Central Africa — Liptako Gourma Crisis Monthly Dashboard ». 53. Organisation internationale pour les migrations.

OIT. 2021. « Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Septième édition Estimations actualisées et analyses ». Organisation internationale du travail.

Oliveira Siqueira, A. de. 2023. « The Political Determinants of Country Crises ». *Journal of Economic Studies* 50 (3): 561-77. <https://doi.org/10.1108/JES-10-2021-0533>.

OMS. 2014. « Directives de l'OMS relatives à la protection de la santé contre les effets du changement climatique grâce à la planification de l'adaptation du secteur de la santé ». Rapport de réunion. Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

———. 2020a. « Le Sénégal déclare le premier cas de COVID-19 ». 2020. <https://www.afro.who.int/fr/news/le-senegal-declare-le-premier-cas-de-covid-19>.

———. 2020b. « New WHO estimates: Up to 190 000 people could die of COVID-19 in Africa if not controlled ». 2020. <https://www.afro.who.int/news/new-who-estimates-190-000-people-could-die-covid-19-africa-if-not-controlled>.

———. 2021a. « How Senegal prepared for COVID-19 surge ». 2021. <https://www.afro.who.int/news/how-senegal-prepared-covid-19-surge>.

———. 2021b. « Rapport sur la riposte stratégique à la COVID-19 dans la Région africaine de l'OMS Février-décembre 2020 ». Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

———. 2024. « COVID-19 epidemiological update, edition 173, 6 November 2024 ». Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Oyinlola, M.A., O. Adeniyi, A.A. Adedeji, et O.M. Lipeded. 2023. « L'impact des conflits sur les résultats en matière de santé infantile: données microéconomiques du Nigéria ». Policy Brief 792. African Economic Research Consortium.

Ozili, P. 2020. « COVID-19 in Africa: socio-economic impact, policy response and opportunities ». *International Journal of Sociology and Social Policy* 42 (3/4): 177-200.

Paul, B.K. 2009. « Why Relatively Fewer People Died? The Case of Bangladesh's Cyclone Sidr ». *Natural Hazards* 50 (2): 289-304. <https://doi.org/10.1007/s11069-008-9340-5>.

Pflaum, M. 2021. « Pastoralisme et violence en Afrique du Nord et de l'Ouest ». 31. Notes ouest-africaines. OCDE.

PNUD. 2014. « Rapport sur le développement humain 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience ». New York, US: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),.

———. 2020a. « COVID-19 : Réponse intégrée du PNUD ». Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),.

———. 2020b. « In Côte d'Ivoire, pandemic prompts surge in extreme poverty ». 2020. <https://www.undp.org/press-releases/cote-divoire-pandemic-prompts-surge-extreme-poverty>.

———. 2022. « Rapport spécial sur les nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose ». New York, US: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

———. 2024. « Global Multidimensional Poverty Index (MPI): Poverty amid conflict ». New York, USA: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),.

Qaderi, S., A. Ahmadi, M. Lowe, C. Ochuba, et D.E. Lucero-Prisno. 2021. « The Daunting Task of Fighting against COVID-19 in Guinea-Bissau ». *Public Health in Practice* 2 (novembre):100097. <https://doi.org/10.1016/j.puhip.2021.100097>.

Raddatz, C. 2007. « Are External Shocks Responsible for the Instability of Output in Low-Income Countries? » *Journal of Development Economics* 84 (1): 155-87. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2006.11.001>.

Raga, S., H. Bohlmann, A. Lemma, D. Ngui, P. Papadavid, D.W. te Velde, et C. Zaki. 2024. « Impact of the Russia–Ukraine war on Africa ». Rapport de synthèse. Londres, UK: Overseas Development Institute (ODI).

Raleigh, C. 2010. « Political Marginalization, Climate Change, and Conflict in African Sahel States ». *International Studies Review* 12 (1): 69-86. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2486.2009.00913.x>.

ReliefWeb. 2005. « Guinée-Bissau : L'épidémie de choléra fait plus de 300 morts ». *News and Press Release* (blog). 2005. <https://reliefweb.int/report/guinea-bissau/guin%C3%A9e-bissau-1%C3%A9pid%C3%A9mie-de-chol%C3%A9ra-fait-plus-de-300-morts>.

Resnick, D., E. Spencer, et T. Siwale. 2020. « Informal traders and COVID-19 in Africa: an opportunity to strengthen the social contract ». International Growth Center (IGC).

Rio-Chanona, R.M. del, P. Mealy, A. Pichler, F. Lafond, et J.D. Farmer. 2020. « Supply and Demand Shocks in the COVID-19 Pandemic: An Industry and Occupation Perspective ». *Oxford Review of Economic Policy* 36 (Supplement\_1): S94-137. <https://doi.org/10.1093/oxrep/gra033>.

Rockmore, C., J. Shearer, et E. Papakosta. 2016. « Togo - Service delivery indicators : Rapport technique education 2013 ». AUS5476. Banque Mondiale.

Rodrik, D. 1999. « Where did all the growth go? External shocks, social conflict, and growth collapses ». *Journal of Economic Growth* 4 (4): 385-412. <https://doi.org/10.1023/A:1009863208706>.

Rutter, M. 1985. « Resilience in the Face of Adversity: Protective Factors and Resistance to Psychiatric Disorder ». *British Journal of Psychiatry* 147 (6): 598-611. <https://doi.org/10.1192/bjp.147.6.598>.

Saadi-Sedik, T., & Xu, R. 2020. A vicious cycle: How pandemics lead to economic despair and social unrest.

Schneider, B. 2000. « Managed security monitoring: Closing the window of exposure ». Counterpane Internet Security.

Secrétariat du Commonwealth. 2021. « The Commonwealth Universal Vulnerability Index. For a Global Consensus on the Definition and Measurement of Vulnerability ». Clermont-Ferrand, France: Ferdi.

Secrétariat du Commonwealth. 2021. Advancing the Development of a Multidimensional Vulnerability Index (MVI).

Secrétariat exécutif de la PN-RRC. 2022. « Rapport de l'évaluation à mi-parcours de la mise en oeuvre du cadre d'action de Sendai 2015-2030 en Côte d'Ivoire ». République de Côte d'Ivoire.

Shousha, Samer. 2019. « The Dollar and Emerging Market Economies: Financial Vulnerabilities Meet the International Trade System ». *International Finance Discussion Papers* 2019.0 (1258). <https://doi.org/10.17016/ifdp.2019.1258>.

Siedner, M. J., Kraemer, J. D., Meyer, M. J., Harling, G., Mngomezulu, T., Gabela, P., ... & Herbst, K. 2020. Access to primary healthcare during lockdown measures for COVID-19 in rural South Africa: an interrupted time series analysis. *BMJ open*, 10(10), e043763.

Sivell, P.M., S.J. Baldachin, et T.G. Brightman. 2008. « Client Project Report CPR117, Climate Change Resilience Indicators, TRL PPR 375. Prepared for South East England Regional Assembly ». Wokingham, RU: Transport Research Laboratory.

Skinner, C., et V. Watson. 2020. « The Informal Economy in Urban Africa ». In *The Informal Economy Revisited*, par M. Chen et F. Carré, 1<sup>re</sup> éd., 123-31. London: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429200724-21>.

Sumner, A., C. Hoy, E. Ortiz-Juarez, et UNU-WIDER. 2020. « Estimates of the impact of COVID-19 on global poverty ». WIDER Working Paper 2020. 43<sup>e</sup> éd. Vol. 2020. WIDER Working Paper. UNU-WIDER. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2020/800-9>.

Szmrecsanyi, B. 2012. « Geography is overrated ». In *Dialectological and folk dialectological concepts of space*, 215-31.

Talba, L., L. Eyebiyi, et M. Dagniho. 2023. « COVID-19 and educational inequality in Benin ». Occasional Paper Series 87. Southern Voice.

Tegally, H., E. Wilkinson, R.J. Lessells, J. Giandhari, S. Pillay, N. Msomi, K. Mlisana, et al. 2021. « Sixteen Novel Lineages of SARS-CoV-2 in South Africa ». *Nature Medicine* 27 (3): 440-46. <https://doi.org/10.1038/s41591-021-01255-3>.

Tessema, S.K., et J.N. Nkengasong. 2021. « Understanding COVID-19 in Africa ». *Nature Reviews Immunology* 21 (8): 469-70. <https://doi.org/10.1038/s41577-021-00579-y>.

Tessema, G. A., Kinfu, Y., Dachew, B. A., Tesema, A. G., Assefa, Y., Alene, K. A., ... & Tesfay, F. H. 2021. The COVID-19 pandemic and healthcare systems in Africa: a scoping review of preparedness, impact and response. *BMJ global health*, 6(12), e007179.

Thiam, O. 2021. « Schools in the WAEMU area and COVID-19: impacts, innovations and recommendations ». 44. Current and Critical Issues in Curriculum, Learning and Assessment. UNESCO.

Thompson, D. D. 2022. Compounding challenges for disaster resilience in small island developing states. *Disaster Prevention and Resilience*, 1(1), N-A.

Torres Castro, D.A. 2021. « Community Organization for the Protection of Cultural Heritage in the Aftermath of Disasters ». *International Journal of Disaster Risk Reduction* 60 (juin):102321. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2021.102321>.

Turvey, R. 2007. « Vulnerability assessment of developing countries: the case of small-island developing states. » *Development Policy Review* 25:243-64.

UEMOA. 2020. Impact de la pandémie du COVID-19 sur le secteur privé de l'UEMOA. *Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine*.

UEMOA. 2022. « Crises alimentaires et nutritionnelles dans les régions du sahel et du lac Tchad ». *Actualités* (blog). 2022. <https://www.uemoa.int/actualites/crises-alimentaires-et-nutritionnelles-dans-les-regions-du-sahel-et-du-lac-tchad>.

———. 2024. « Mécanisme de Veille et d'Alerte Précoce (MeVap) de l'UEMOA ». *Actualités* (blog). 2024. <https://www.uemoa.int/actualites/mecanisme-de-veille-et-dalerte-precoce-mevap-de-luemoa>.

———. 2024. Note de cadrage macroéconomique 2024–2028 de l'Union (5e éd.). *Commission de l'UEMOA, Département des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure*.

Umezawa, S. 2014. « The great east Japan earthquake: Its damages, impacts on the labor-economy and restoration measures of the government ». *E-Journal of International and Comparative Labour Studies* 3 (3).

UNDRR. 2019. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2019*. United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR).

UNDS. 2014. « Principles and Recommendations for a Vital Statistics System, rev. 3 ». New York, USA: Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

UNESCO. 2021. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/2 – Les acteurs non étatiques dans l'éducation : Qui décide ? Qui est perdant ?* UNESCO. <https://doi.org/10.54676/NKTH2832>.

UNICEF. 2021. « Protéger les droits des enfants en temps de crises : rapport annuel de l'UNICEF 2021 ». UNICEF.

———. 2023. « Les enfants dans les conflits ». 2023. <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/urgences/conflits-armes/enfants-et-conflits/>.

UNISDR. 2017. « Directives techniques pour le suivi et la publication de rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe ». United Nations Office for Disaster Risk Reduction.

UNODC. 2008. « Le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'ouest ». UNODC.

———. 2010. « Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale ». *Actualités* (blog). 2010. <https://www.unodc.org/unodc/fr/drug-trafficking/west-and-central-africa.html>.

UNOWAS. 2024. « Trafic de drogue et crime organisé ». *Activités* (blog). 2024. <https://unowas.unmissions.org/fr/trafic-de-drogue-et-crime-organise%C3%A9>.

Uwaezuoke, S. N. 2020. Strengthening health systems in Africa: The COVID-19 pandemic fallout. *Journal of the Pan African Thoracic Society*, 1(1), 15-19.

Van Hoyweghen, K., A. Fabry, Hendrik Feytaerts, I. Wade, et M. Maertens. 2021. « Resilience of Global and Local Value Chains to the Covid-19 Pandemic: Survey Evidence from Vegetable Value Chains in Senegal ». *Agricultural Economics* 52 (3): 423-40. <https://doi.org/10.1111/agec.12627>.

Volz, U., Berensmann, K., Burke, S., Gallagher, K. P., Griffith-Jones, S., Kessler, M., & Monasterolo, I. (2022). Addressing the debt crisis in the Global South: Debt relief for sustainable recoveries.

Ward, J.H. 1963. « Hierarchical grouping to optimize an objective function ». *Journal of the American Statistical Association* 58:236-44.

Watts, M.J. & Bohle, H.G. 1993. The space of vulnerability: the causal structure of hunger and famine. *Progress in Human Geography*, 17(1), 43–67.

Wen, J., Wan, C., Ye, Q., Yan, J., & Li, W. 2023. Disaster risk reduction, climate change adaptation and their linkages with sustainable development over the past 30 years: A review. *International Journal of Disaster Risk Science*, 14(1), 1-13.

WFP. 2021. « Why Do Floods Follow Droughts? Look to the Somali Region of Ethiopia ». *UN WFP USA* (blog). 2021. <https://www.wfpusa.org/articles/floods-follow-droughts-ethiopia/>.

Wisner, B., P. Blaikie, T. Cannon, et I. Davis. 2004. *At risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*. 2<sup>e</sup> éd. Routledge.

Yamada, H. 2013. « Does the Exchange Rate Regime Make a Difference in Inflation Performance in Developing and Emerging Countries?: The Role of Inflation Targeting ». *Journal of International Money and Finance* 32 (février):968-89. <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2012.08.003>.

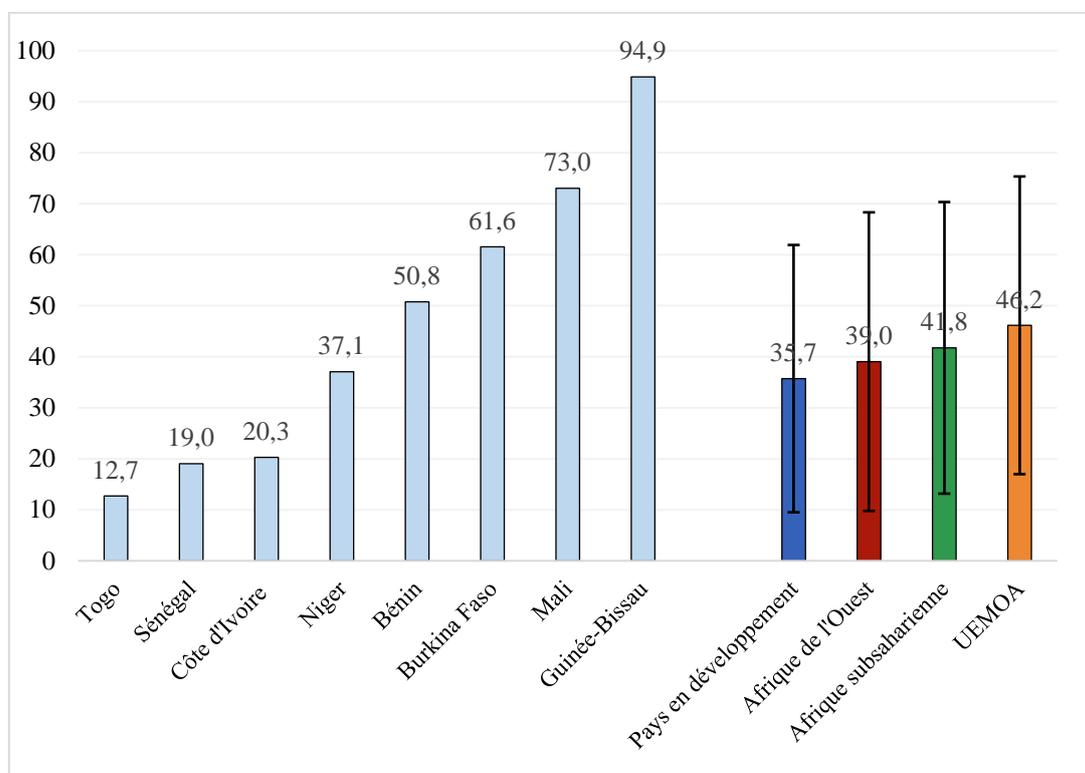
Yang, C.C., et Y.K. Chang. 2019. « Crucial factors influencing international logistics operations for African landlocked countries—A case study of Burkina Faso ». *Maritime Policy & Management*, 46 (8): 939-56.

Yapi, A.C., T.A. Doho Bi, et N.S. Bohoussou. 2023. « Bouaké, ancienne « capitale de la rébellion armée », face au défi sécuritaire (Côte d’Ivoire) ». *International Journal of Innovation and Applied Studies* 39 (4): 1747-60.

Young, O.R., F. Berkhout, G.C. Gallopin, M.A. Janssen, E. Ostrom, et S. Van Der Leeuw. 2006. « The Globalization of Socio-Ecological Systems: An Agenda for Scientific Research ». *Global Environmental Change* 16 (3): 304-16. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.03.004>.

## Annexes

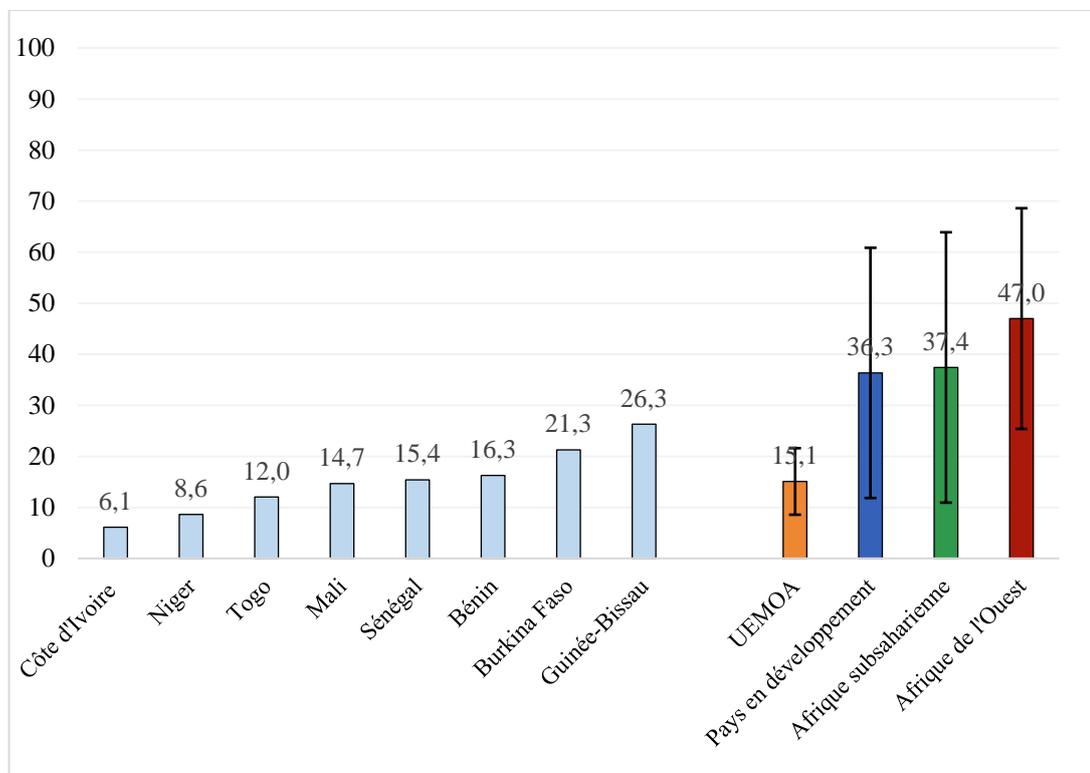
### Annexe 1 : Concentration des exportations des biens et services des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux



Source : calculs des auteurs.

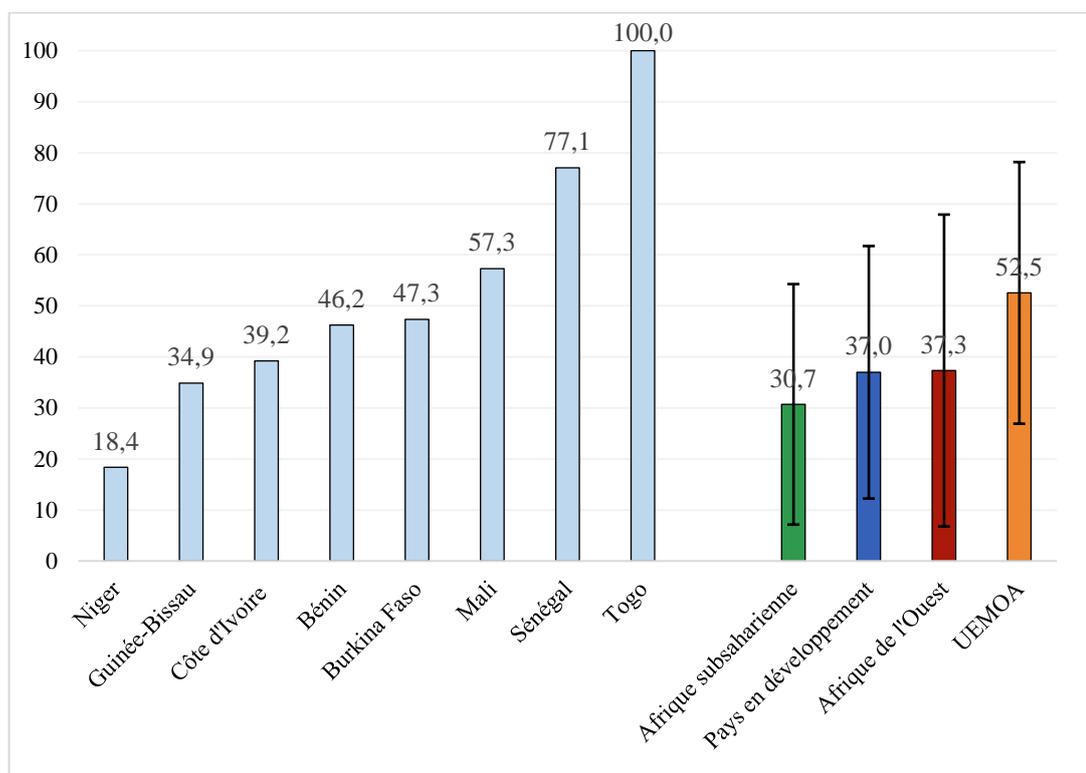
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.

*Annexe 2 : Instabilité liée à l'ouverture économique des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



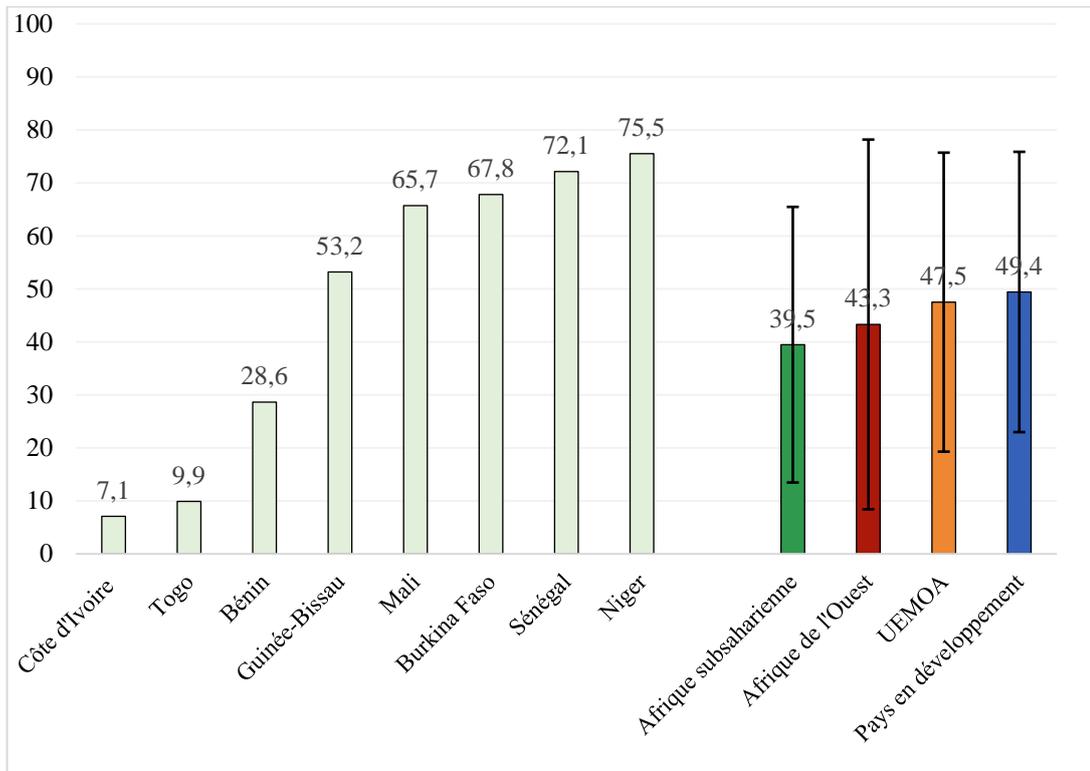
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 3 : Sensibilité aux fluctuations d'importations de biens stratégiques des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



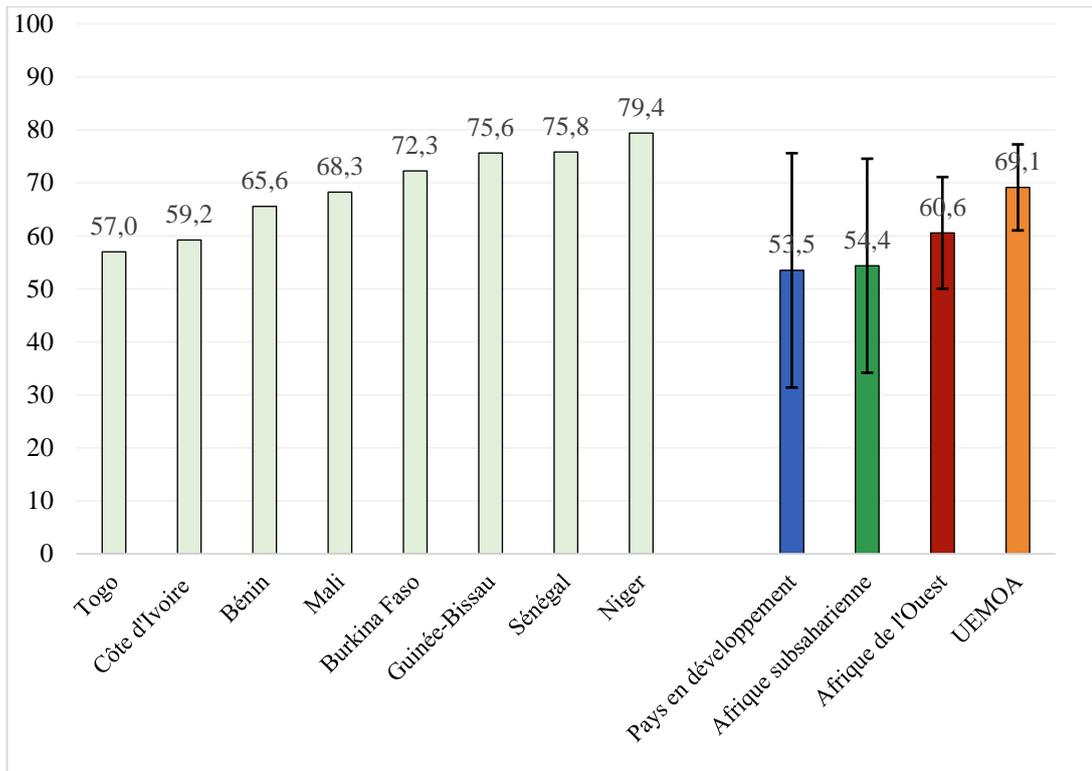
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 4 : Exposition aux écosystèmes littoraux et arides des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



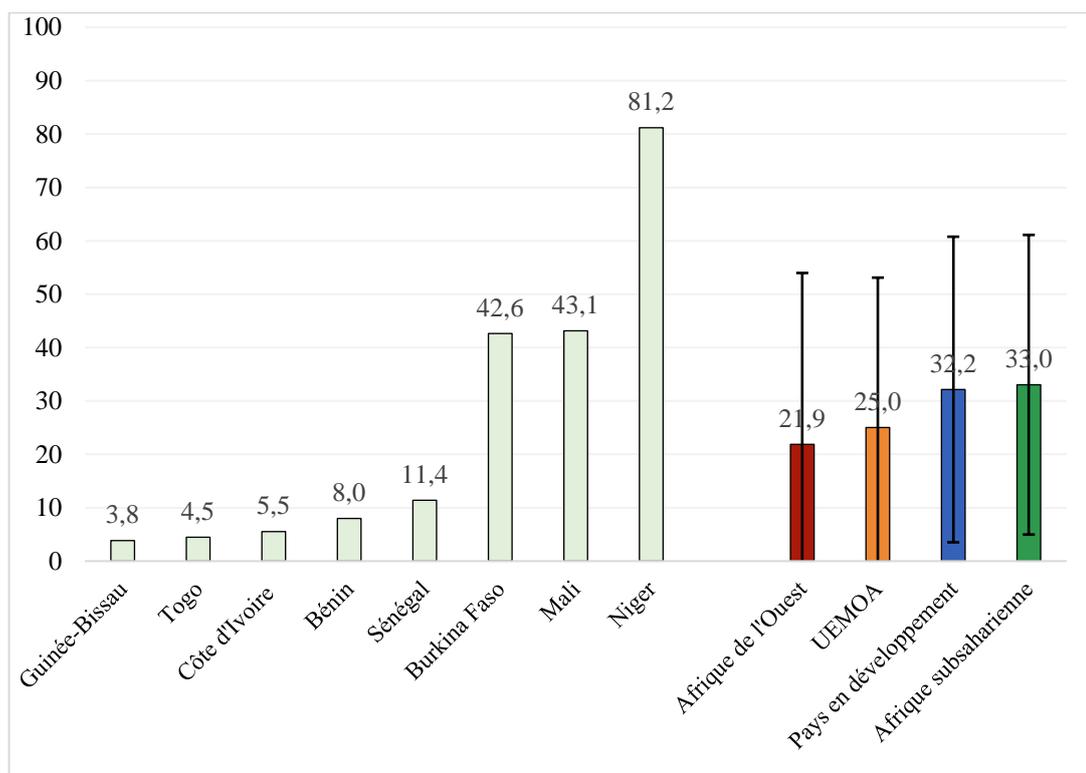
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 5 : Chocs climatiques récurrents des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



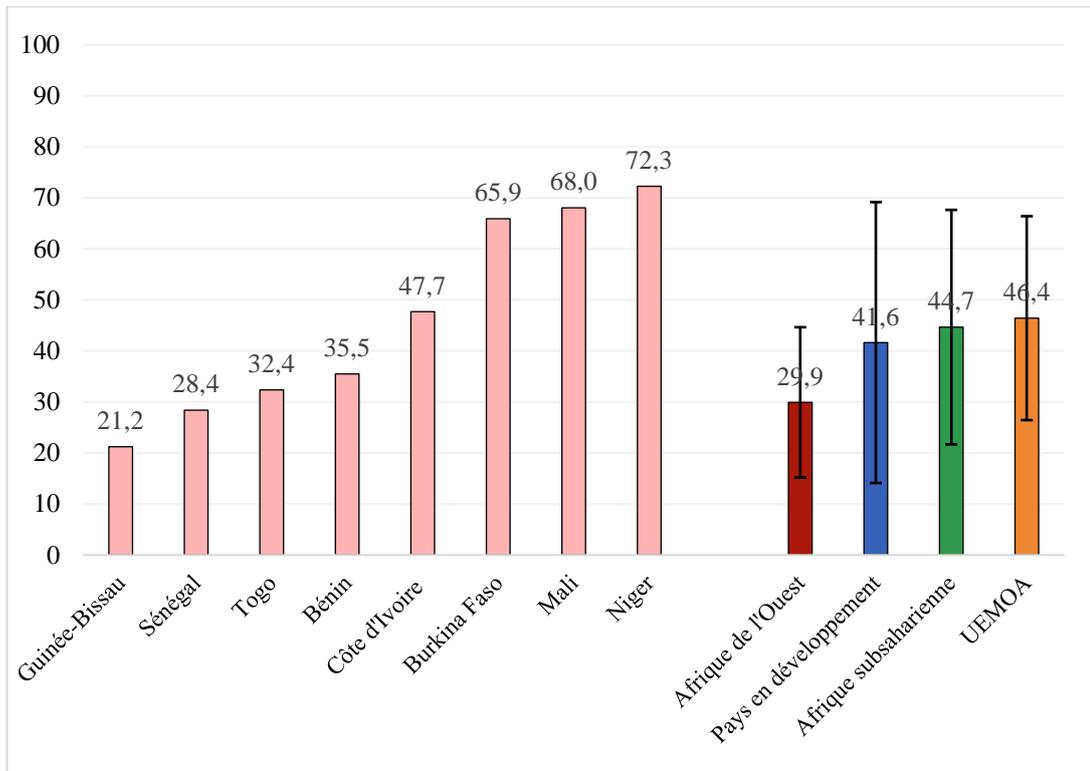
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 6 : Exposition aux désastres naturels des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



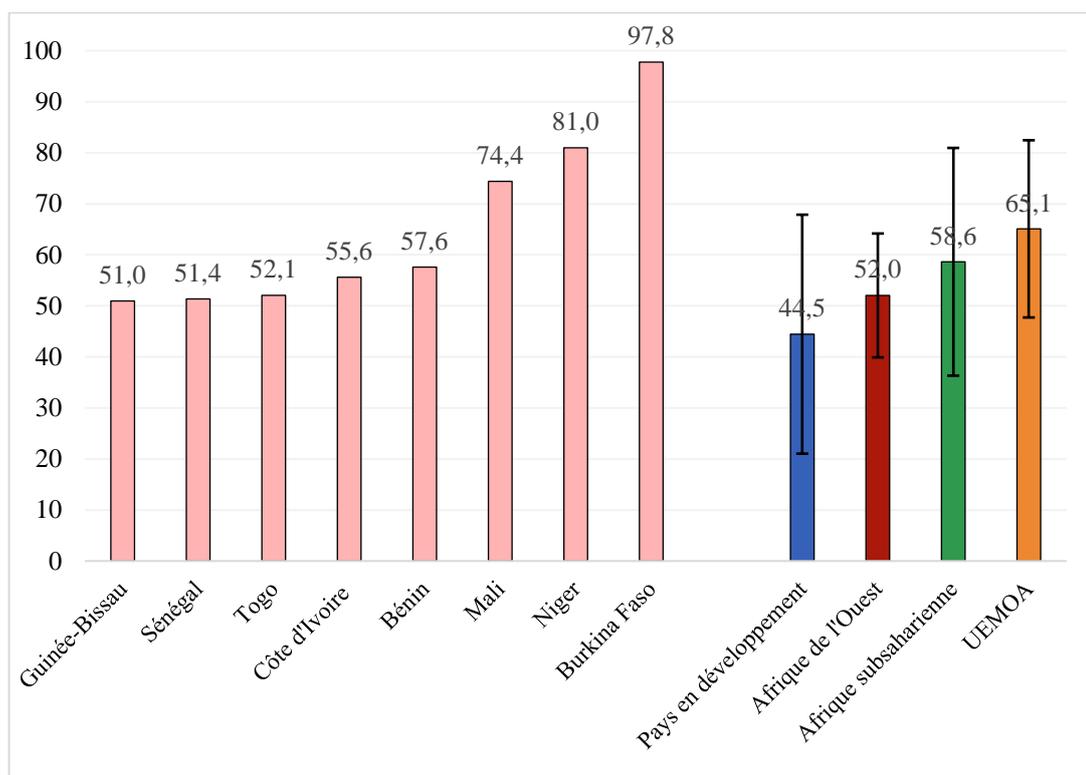
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 7 : Exposition à la violence des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



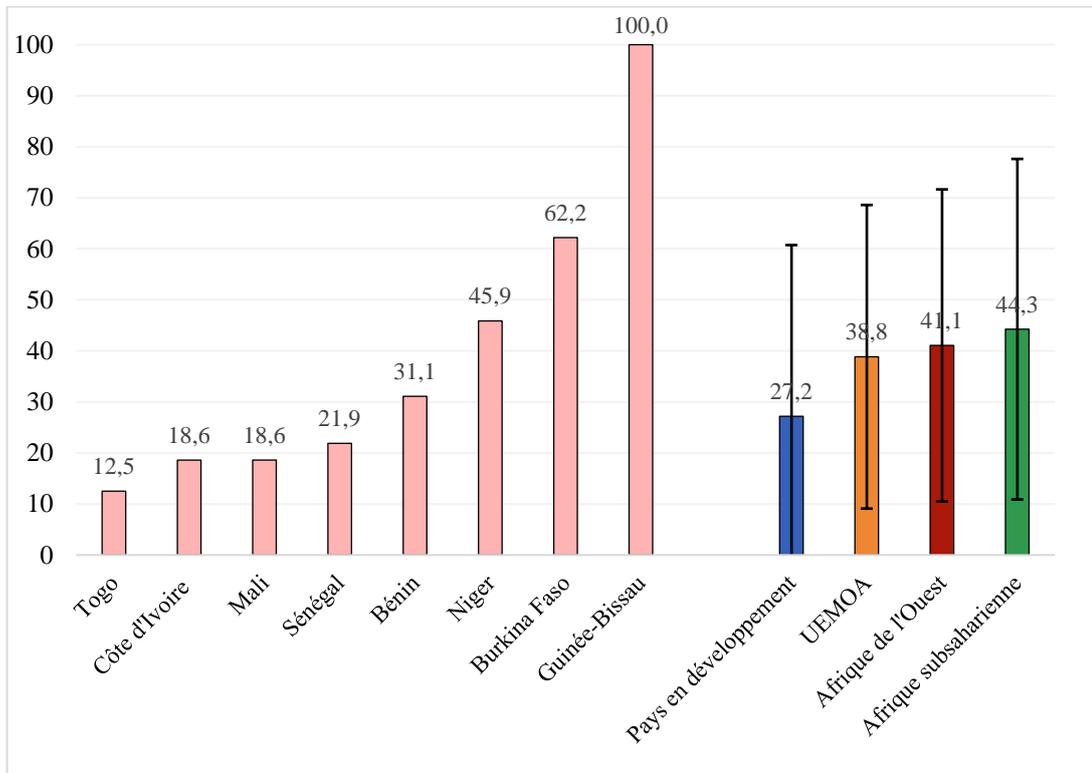
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 8 : Charges socio-démographiques des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



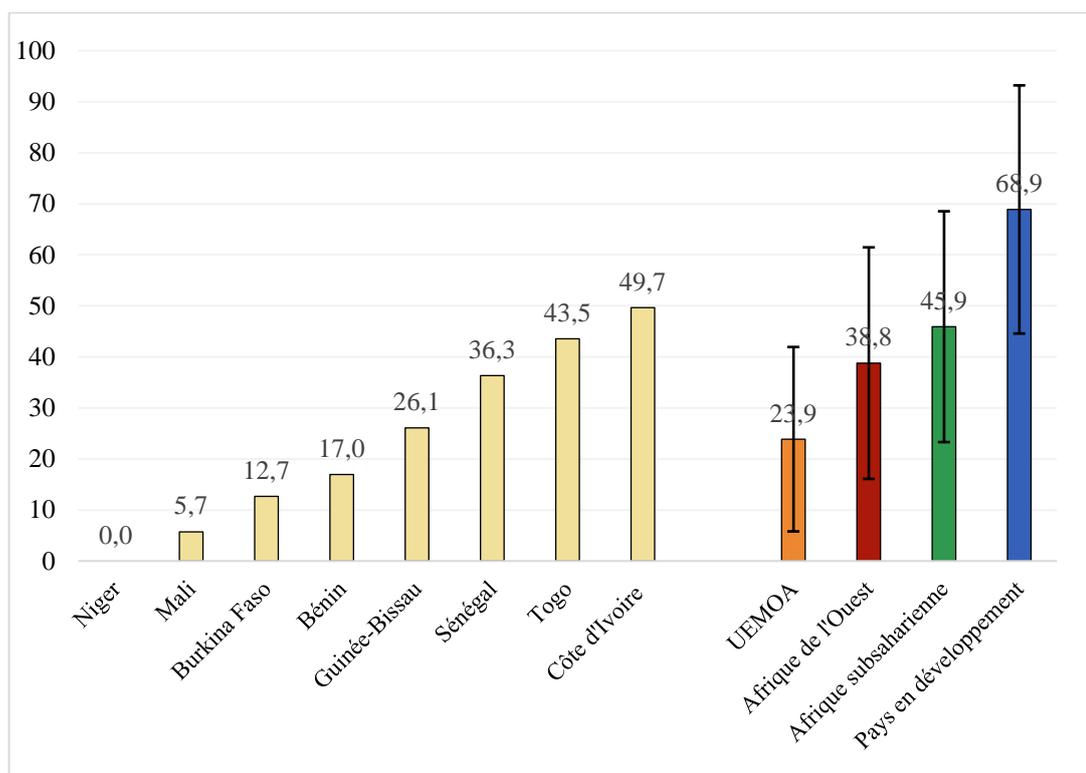
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 9 : Exposition aux chocs sanitaires des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



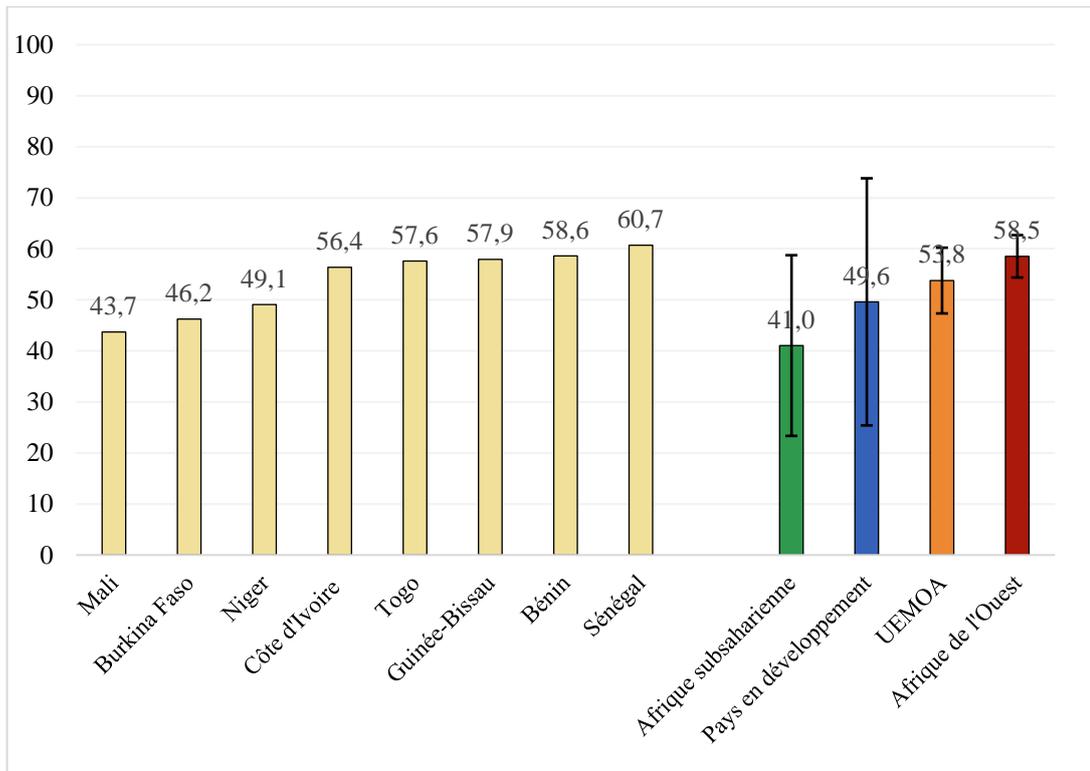
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 10 : Capital humain des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



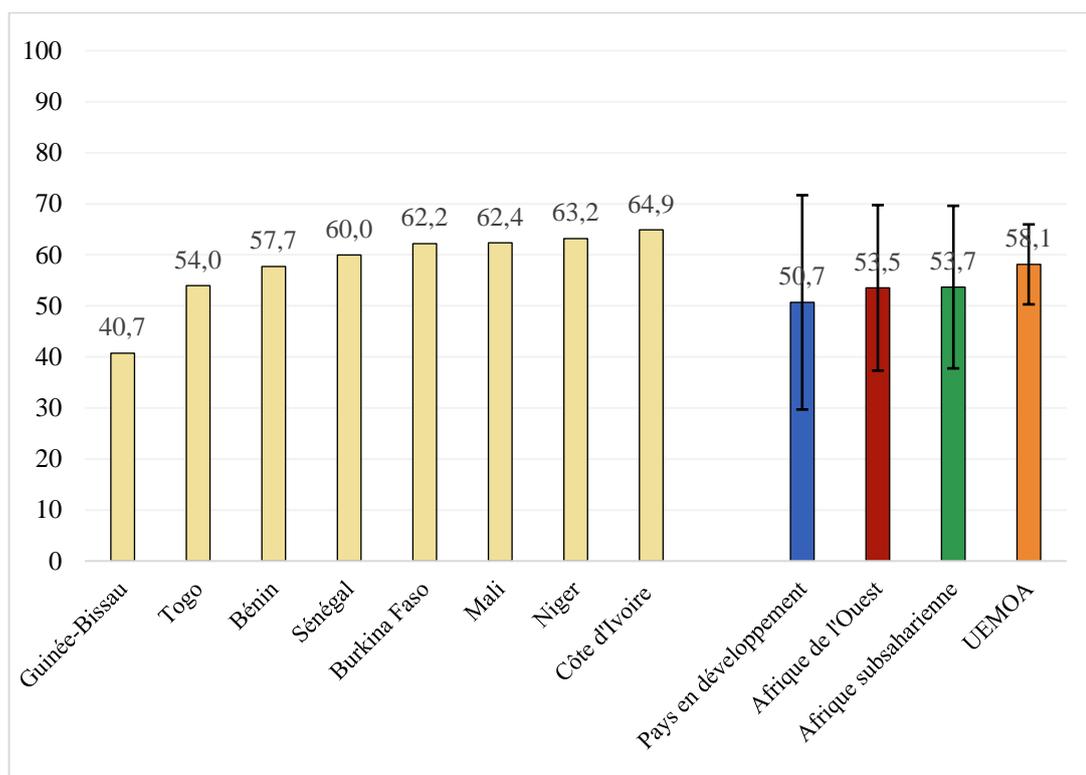
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 11 : Proximité des marchés mondiaux des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



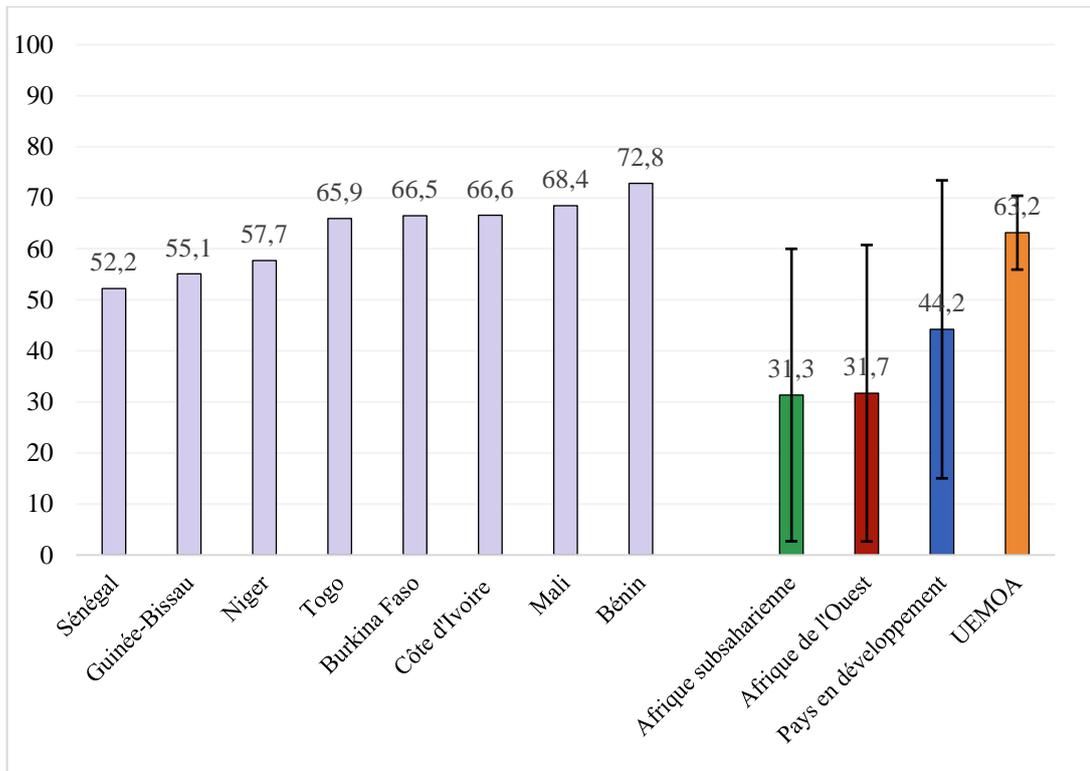
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 12 : Taille de la population des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



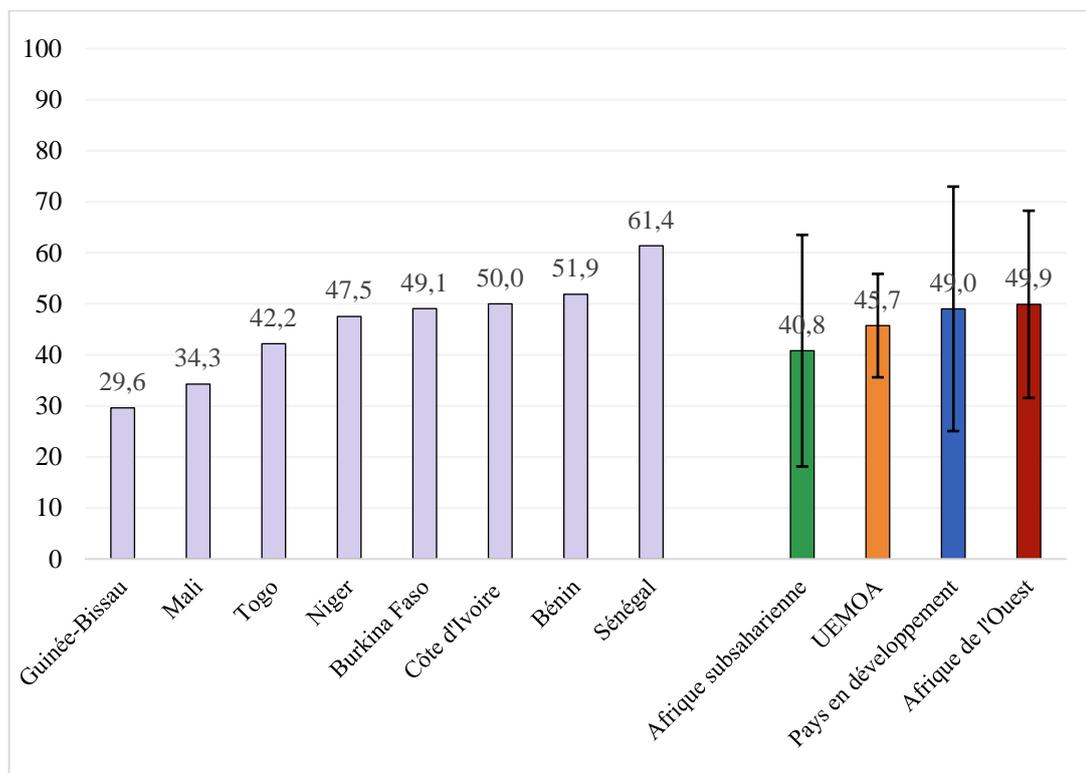
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 13 : Stabilité macroéconomique des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



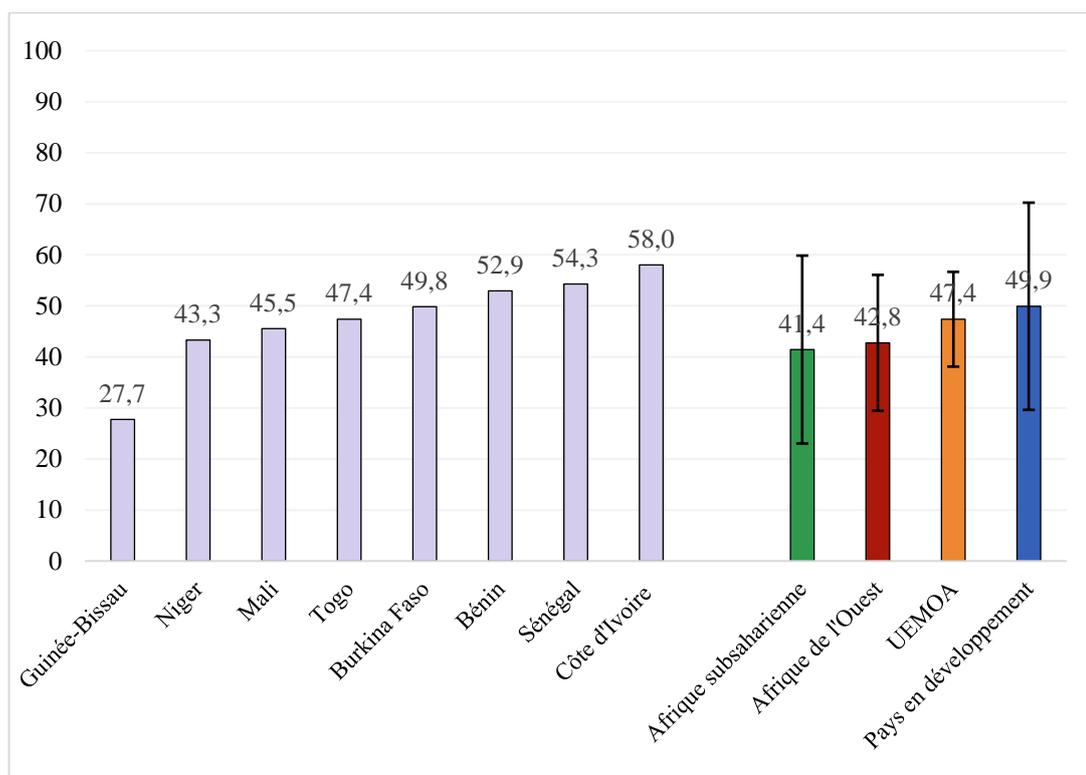
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 14 : Qualité de la gouvernance : des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



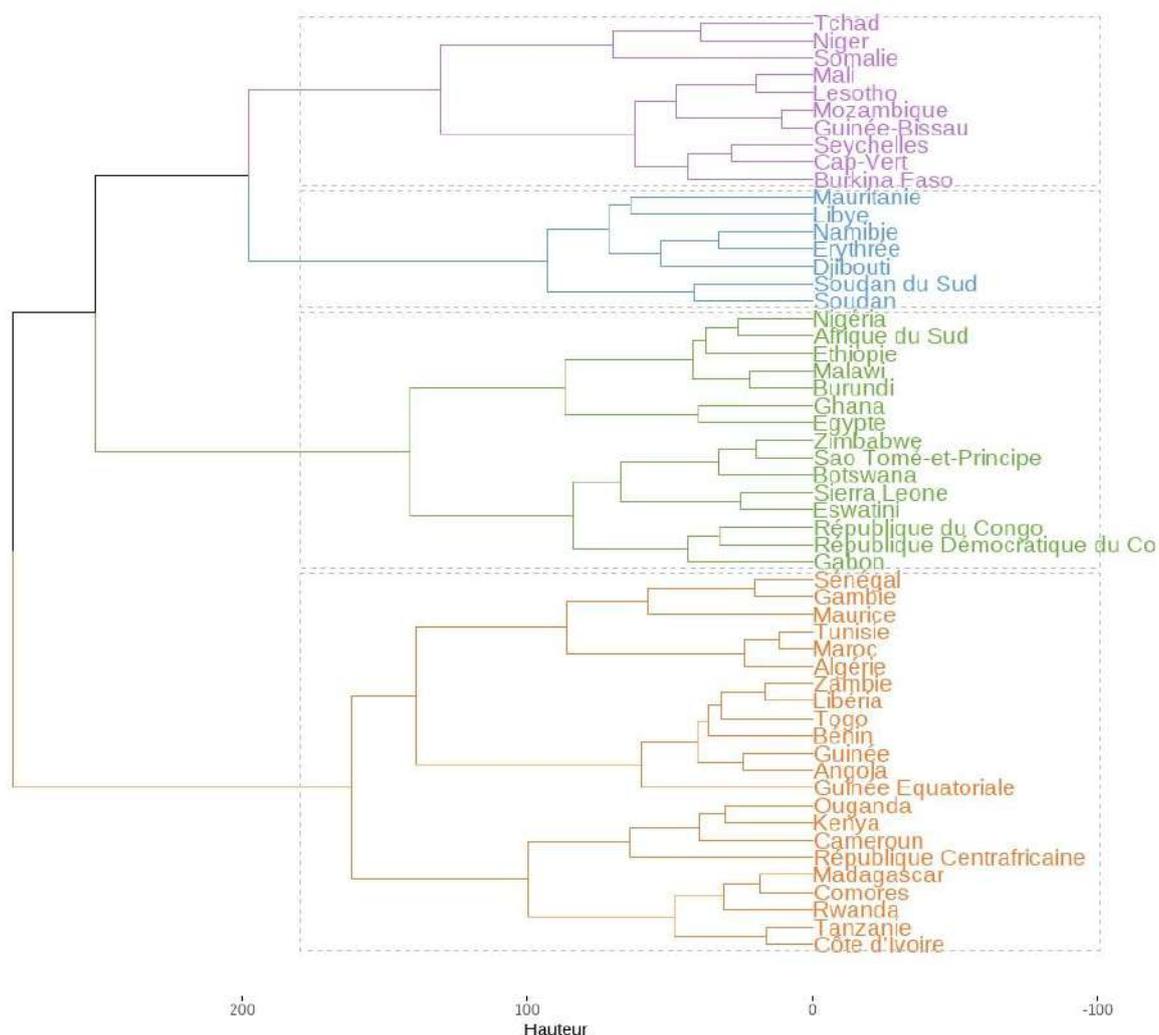
*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

*Annexe 15 : Qualité de la régulation : des pays de l'UEMOA et comparaison avec d'autres groupes régionaux*



*Source : calculs des auteurs.  
Note : Les moustaches décrivent l'écart-type par groupe de pays.*

Annexe 16 : Dendrogramme à 4 groupes, avec la méthode de Ward



Annexe 17 : Caractéristiques par groupe et dimension, méthode de Ward à 4 clusters

Vulnérabilité économique							
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max	% dans le même cluster (kmeans)
1	15 (0)	28,7	28,7	21,8	0,0	60,8	93,3
2	22 (4)	33,0	33,7	21,5	0,6	67,9	81,8
3	10 (4)	47,3	53,1	21,6	16,3	68,6	90,0
4	7 (0)	80,5	80,6	19,8	46,4	100,0	85,7
Vulnérabilité environnementale							
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max	% dans le même cluster (kmeans)
1	15 (0)	36,8	36,9	14,2	13,1	59,8	93,3
2	22 (4)	37,6	38,8	17,6	0,0	72,2	81,8

3	10 (4)	68,0	66,3	16,7	45,8	98,7	90,0
4	7 (0)	81,7	84,8	17,1	53,9	100,0	85,7
Vulnérabilité sociale							
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart- type	Min	Max	% dans le même cluster (kmeans)
1	15 (0)	61,7	64,2	24,6	16,1	100,0	93,3
2	22 (4)	40,7	39,8	26,0	0,0	93,3	81,8
3	10 (4)	77,5	75,3	13,1	55,1	94,9	90,0
4	7 (0)	53,9	42,3	24,8	30,9	90,6	85,7
Manque de résilience structurelle							
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart- type	Min	Max	% dans le même cluster (kmeans)
1	15 (0)	49,3	52,3	21,1	0,0	83,0	93,3
2	22 (4)	42,5	43,7	20,6	0,0	78,1	81,8
3	10 (4)	70,8	70,5	16,7	41,6	100,0	90,0
4	7 (0)	43,0	42,9	15,2	16,1	62,2	85,7
Manque de résilience non structurelle							
N° cluster	N (dont UEMOA)	Moyenne	Médiane	Ecart- type	Min	Max	% dans le même cluster (kmeans)
1	15 (0)	98,0	100,0	7,8	69,7	100,0	93,3
2	22 (4)	36,0	35,7	13,4	0,0	62,7	81,8
3	10 (4)	41,2	36,2	25,0	8,7	100,0	90,0
4	7 (0)	87,4	100,0	20,7	44,7	100,0	85,7

Source : calculs des auteurs

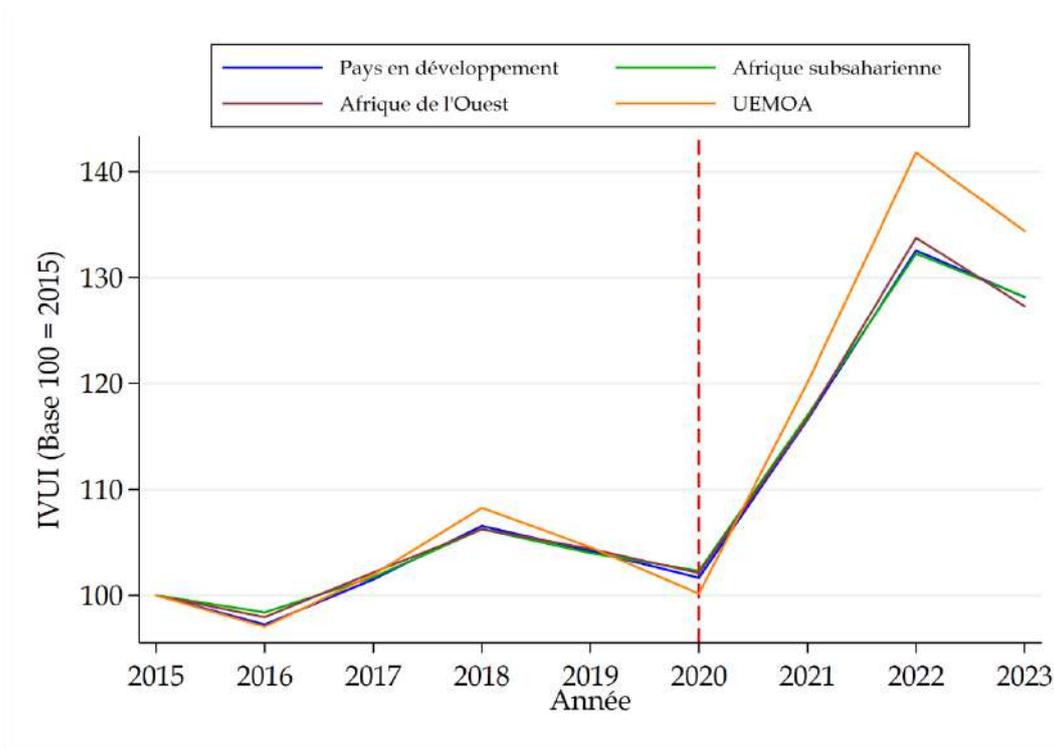
La dernière colonne fait référence au pourcentage d'observations inclus dans le même cluster avec la méthode des « k-moyennes » à 4 groupes.

### Annexe 18 : Indice de la valeur unitaire à l'importation, dans le temps, par Etat membre

Pays	Indice de la valeur unitaire à l'importation (base 100 = 2015)								Taux de variation moyen		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Entre 2016 et 2019	Entre 2019 et 2020	Entre 2020 et 2023
Burkina Faso	96	100	107	104	101	130	157	148	2,6%	-3,1%	11,9%
Bénin	101	104	107	101	104	120	135	134	0,0%	2,3%	8,5%
Côte d'Ivoire	97	102	109	105	100	122	142	135	2,5%	-5,4%	9,4%
Guinée-Bissau	99	103	110	108	108	118	134	133	2,9%	-0,3%	6,9%
Mali	97	102	108	105	99	120	148	136	2,6%	-6,0%	9,7%
Niger	101	104	106	105	109	121	134	133	1,2%	3,5%	6,7%
Sénégal	97	102	108	104	99	119	142	133	2,3%	-5,1%	9,2%
Togo	93	101	111	104	92	119	154	137	3,7%	-12,1%	11,7%
<b>Médiane</b>	<b>97</b>	<b>102</b>	<b>108</b>	<b>105</b>	<b>100</b>	<b>120</b>	<b>142</b>	<b>134</b>	<b>2,4%</b>	<b>-4,3%</b>	<b>9,3%</b>

Source : CNUCED, novembre 2024

*Annexe 19 : Evolution de l'indice médian des valeurs unitaires à l'importation dans le temps, par région et sous-région*



Source : CNUCED, novembre 2024





*“Sur quoi la fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? Il l'ignore.”*

**Pascal**

**FERDi**

Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



**Contact**

[www.ferdi.fr](http://www.ferdi.fr)

[contact@ferdi.fr](mailto:contact@ferdi.fr)

+33 (0)4 43 97 64 60